



HAL
open science

Les enjeux de communication dans la perspective d'implantation partielle du Conservatoire à rayonnement régional de Rennes dans le quartier du Blosne. Regards croisés : de l'action publique à l'initiative citoyenne, quels modèles de communication ? Quelle stratégie de communication institutionnelle pour le Conservatoire ?

Véronique Herbert

► **To cite this version:**

Véronique Herbert. Les enjeux de communication dans la perspective d'implantation partielle du Conservatoire à rayonnement régional de Rennes dans le quartier du Blosne. Regards croisés : de l'action publique à l'initiative citoyenne, quels modèles de communication ? Quelle stratégie de communication institutionnelle pour le Conservatoire ?. Sociologie. 2017. dumas-03660146

HAL Id: dumas-03660146

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03660146>

Submitted on 5 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université Rennes-2

UFR Arts, Lettres, Communication

Master 2 Professionnel « MICO » : « Métiers de l'Information et de la Communication »

Les enjeux de communication
dans la perspective d'implantation partielle
du Conservatoire à rayonnement régional
de Rennes
dans le quartier du Blosne

*Regards croisés : de l'action publique à l'initiative
citoyenne, quels modèles de communication ? Quelle
stratégie de communication institutionnelle pour le
Conservatoire ?*

Mémoire professionnel réalisé par Véronique Herbert

Sous la direction de :

Marcela PATRASCU, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication

Septembre 2017

Remerciements

J'adresse mes remerciements à celles et ceux qui m'ont orientée, conseillée et encouragée au fur et à mesure de cette étude :

À ma directrice de recherche, Marcela PATRASCU ;

À mon tuteur de stage au Conservatoire de Rennes, Franck-Olivier JEDRZEJAK-HÉVIN, directeur-adjoint du Conservatoire de Rennes ;

À mes collègues du Conservatoire qui m'ont chaleureusement accueillie pendant la durée de mon stage ;

À toutes les personnes qui m'ont accordé un précieux temps d'échange sur les enjeux de l'arrivée du Conservatoire dans le quartier du Blosne à Rennes ;

À mon compagnon qui m'a entourée dans la construction de cette étude.

Table des matières

Introduction.....	10
I.Aux origines de l'étude : mon quartier, mon sujet de mémoire, mon stage.....	10
II.Présentation du sujet : contextualisation.....	11
1.Réorganisation territoriale et affirmation des métropoles : un nouveau modèle de gouvernance, vers un modèle de plus en plus décentralisé et de plus en plus entrepreneurial.....	11
2.Politique de la ville : accélération de la rénovation urbaine pour les quartiers prioritaires.....	12
3.Le projet urbain du Blosne : descriptif.....	13
4.De la convergence de la politique culturelle et de la politique de la ville en France : Démocratie culturelle, droits culturels.....	17
5.La culture comme vecteur de rayonnement du territoire - Le phénomène de « gentrification ».....	20
6.L'éducation artistique et culturelle, nouvelle priorité de la politique culturelle.....	22
III.Hypothèse.....	23
IV.Enjeux.....	24
V.Problématique : comment les habitants sont-ils impliqués, considérés, pris en compte ? Quels sont les rapports qui se dessinent entre les différents acteurs (professionnels, publics, politiques, associatifs) ? Quelle stratégie de communication optimale le Conservatoire peut-il construire ?.....	24
VI.Axes de recherche :	25
1.L'action publique : un positionnement ambigu de la municipalité	

rennaise.....	25
2.L'habitant : un nouveau public à découvrir.....	25
3.Les réseaux d'acteurs : des alliances à sceller pour une intégration optimale dans le quartier.....	25
VII.Cadre théorique.....	25
1.Sociologie de l'action publique.....	25
2.Sociologie de la traduction.....	25
3.Sociologie de la justification, pour chercher un accord entre les acteurs.....	26
4.La double-contrainte ou double-bind.....	26
5.De la théorie au terrain.....	27
VIII.Méthodologie.....	27
Développement.....	28
Chapitre I/ Une action publique en demie-teinte, la valse-hésitation politique.....	28
I.Une co-construction affirmée mais limitée de la politique publique avec les habitants.....	28
1.Une métropole dans le vent : une planification urbaine collaborative.....	28
a)Co-construire, une tendance générale de la métropole rennaise.....	28
b)Le projet urbain du Blosne, 2010-2014 : une vaste opération de concertation.....	29
2.La co-construction du projet urbain du Blosne : des maladroites de communication dans la gestion du projet. Polémique, contradictions et paradoxes.....	31
a)L'arrêt de la concertation.....	31
b)Des ambassadeurs aux coopérateurs : émergence d'un nouvel acteur.....	31

c)Nouvelle municipalité, nouvelles options de gouvernance.....34

II.Le Conservatoire de la ville de Rennes : de la grande ambition au compromis, un projet hésitant.....35

1.De la tradition à la modernité : « la rencontre de l'autre » : un désir d'élargissement du public et une politique d'ouverture depuis 2000.35

a)Tradition.....35

b)Modernité : nouvelles esthétiques et élargissement du public. 35

Musique à l'école, un dispositif pertinent mais un manque de moyens.....36

Classes orchestre, un dispositif précieux pour trois classes privilégiées.....37

Classes à horaires aménagés musique, danse, théâtre CHAM-CHAD-CHAT.....38

Atelier d'initiation au Collège des Hautes-Ourmes.....39

2.Le Conservatoire au Blosne, un projet de longue haleine, un demi-projet ?.....40

3.Deux sites : deux vocations, la malencontreuse division du Conservatoire de Rennes.....41

a)Une logique d'usages des lieux.....41

b)Un péril symbolique : le violon rue Hoche versus le hip-hop au Blosne.....42

III.Une stratégie de communication ambivalente.....43

1.Des problèmes de communication interne.....43

a)Parmi les agents du Conservatoire.....43

b)Au niveau de la ville.....44

2.La communication externe : de la communication officielle à la communication de proximité.....45

a)Une communication informative descendante, sur le modèle télégraphique, destinée à tous, reçue par un public d'initiés.....45

b)Une information peu claire :.....50

c)Des dispositifs participatifs, forces et faiblesses.....51

Une micro-communication de proximité, les « cafés tropico », en présence de l'élu de quartier :.....51

Le conseil de quartier.....51

En renfort de communication, des moyens humains : le service civique et le stage au Conservatoire.....	51
IV.Conclusion du chapitre I.....	52
Chapitre II/ Habitants du Blosne : « la rencontre de l'autre », prendre en compte la diversité culturelle et les identités culturelles du quartier.....	54
I.L'image du Blosne, des perceptions hétérogènes.....	54
1.Diagnostic socio-économique.....	54
a)Données.....	54
b)Forces et faiblesses : Un quartier vert et familial mais une faible densité urbaine.....	55
2.Perceptions internes.....	56
a)Une certaine qualité de vie.....	56
b)Enclave ou village ?.....	57
3.Perceptions étrangères du Blosne.....	58
a)Image externe.....	58
b)La perception du Blosne par les « habitants » du Conservatoire.....	58
c)Des projections hostiles.....	59
II.Les habitants du Blosne et la culture :	60
1.L'image du Conservatoire, des perceptions hétérogènes.....	60
a)Des barrières culturelles.....	60
b)Du nécessaire au superflu : disparition de l'hôpital, apparition du Conservatoire.....	61
2.Autres traditions, autres mondes.....	62
a)L'éducation populaire.....	62
b)La diversité culturelle.....	63
III.Les habitants du Blosne et le CRR.....	64

1. Les habitants déjà inscrits ou touchés par le Conservatoire : chiffres et limites.....	64
2. Forces et faiblesses des classes orchestre.....	67
a) Un projet transversal, décloisonnant.....	67
b) Quelques bémols.....	68
IV. Conclusion du chapitre II.....	69
Chapitre III/ Réseaux d'acteurs : faire des alliances, se faire accepter.....	70
I. « Complémentarité », « mise en réseau » : une thématique à la mode, un enjeu du Conservatoire.....	70
1. La mise en réseau(x), complémentarité et partenariat, une thématique à la mode.....	71
2. La thématique 3 du projet d'établissement : « Inscrire activement et avec pertinence le Conservatoire dans un travail en réseau(x) ».....	71
3. L'objet de mon stage : un état des lieux des liens actuels et potentiels entre le CRR et le Blosne.....	72
4. Ars Nomadis, un partenaire créateur de réseau.....	75
a) Les Chants du Blosne : descriptif du projet.....	75
b) Les événements des Chants du Blosne : de l'étrangeté à l'intelligence du territoire.....	76
c) Une force de communication... en dehors du quartier.....	77
d) Une communication ambiguë.....	78
II. Un allié au Blosne : le Triangle, centre culturel pionnier du Blosne.....	79
1. Le Triangle, une structure culturelle légitimée.....	79
2. Une recommandation spéciale : « Habiter le quartier ».....	80
3. Une structure culturelle innovante sur le plan de la communication vers le quartier.....	81
4. Vers un partenariat renforcé avec le Triangle : le « pôle danse », un enjeu fort.....	82

III.D'autres alliés : de l'institutionnel à l'associatif, du professionnel au bénévole.....	83
1.La direction de quartier Sud-Est.....	84
2.Le conseil de quartier.....	84
a)La commission « communication » et le Ruisseau du Blosne : pour diffuser de l'information sur le CRR.....	85
b)La commission « cadre de vie » : pour informer les citoyens et pour les entendre.....	85
3.Les acteurs sociaux du quartier : les véritables sésames.....	86
4.Les bailleurs sociaux.....	87
IV.Conclusion du chapitre III.....	88
Synthèse.....	89
Conclusion.....	94
Bibliographie.....	96
1.Ouvrages.....	96
2.Articles.....	97
3.Cours.....	97
4.Articles de presse.....	97
5.Textes institutionnels.....	98
6.Mémoires.....	98
Annexes.....	100
1.Entretiens.....	100
Entretien avec Franck-Olivier Jedrzejak-Hévin, directeur-adjoint du CRR, à propos de l'organisation du nouveau Conservatoire au Blosne, le 29 mai 2017 au Conservatoire de Rennes.....	101

2. Quelques supports de communication de Rennes-Métropole.....	104
3. Quelques supports de communication du quartier du Blosne.....	107
4. L'oiseau jaune, support de communication des Chants du Blosne...	111

**Les enjeux de communication dans la perspective d'implantation partielle
du Conservatoire à rayonnement régional de Rennes dans le quartier du
Blosne**

Introduction

I. Aux origines de l'étude : mon quartier, mon sujet de mémoire, mon stage.

Formée aux métiers de la culture par mon précédent cursus universitaire et aguerrie aux projets socioculturels par mon poste d'animatrice socioculturelle en centre culturel local en Belgique, je suis fort intéressée par l'action culturelle en général. Nouvelle Rennaise depuis septembre 2016, habitante du quartier du Blosne, je m'intéresse en particulier aux pratiques culturelles au sein de ce quartier populaire. C'est ainsi que le projet d'implantation d'une partie des activités du Conservatoire à rayonnement régional au Blosne à l'horizon 2020 a spécialement attiré mon attention car c'est un projet d'envergure manifestant une politique culturelle engagée dans une démarche d'ouverture.

Au sein de mon Master 2 MICO à Rennes-2, j'ai ainsi souhaité étudier les enjeux de communication afférents à l'arrivée du Conservatoire au Blosne, j'en ai donc fait l'objet d'étude de mon mémoire. J'ai également démarché le Conservatoire de Rennes afin d'y faire mon stage de Master et afin de pouvoir accéder à un terrain d'observation opportun pour mon mémoire, depuis l'organisation interne du Conservatoire. J'ai eu la chance de faire mon stage au service administratif du Conservatoire, de février à juillet 2017, sous la tutelle de son directeur-adjoint, Franck-Olivier Jedrzejak-Hévin. Le cadre de mon stage fut très diversifié et me permit d'explorer de nombreux aspects du fonctionnement du Conservatoire : état des lieux des liens déjà établis entre le Conservatoire et le quartier du Blosne, communication-médiation sur le projet des Chants du Blosne, communication générale du Conservatoire, recherches sur le thème du mécénat pour le Conservatoire.

Au fur et à mesure de mes observations, de mes questionnements et de mes rencontres avec des acteurs du Conservatoire ou du quartier du Blosne, je me suis intéressée de plus en plus aux enjeux de communication du projet de Conservatoire au Blosne. Quelle serait la meilleure stratégie de communication institutionnelle pour le Conservatoire ? Ce mémoire aura ainsi vocation à exposer les différentes pierres d'achoppement de la communication publique sur le projet et les ressources de communication pertinentes à exploiter pour une légitimation optimale du Conservatoire au sein du quartier.

II. Présentation du sujet : contextualisation

1. Réorganisation territoriale et affirmation des métropoles : un nouveau modèle de gouvernance, vers un modèle de plus en plus décentralisé et de plus en plus entrepreneurial.

Les années 80 ont amorcé une politique de décentralisation du pouvoir en France, qui s'est confirmé au fil du temps, ce dont témoigne la récente loi de réforme territoriale, la loi « NOTRe », ainsi que la loi « MAPTAM » de : « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » du 27 janvier 2014. Ces lois procèdent d'un mouvement de reconfiguration du pouvoir, de plus en plus décentralisé. **L'affaiblissement de l'État-nation comme entité souveraine va de pair avec l'empowerment des pôles régionaux et notamment l'affirmation des métropoles.** L'échelle du territoire devient alors une échelle pertinente d'opération politique et de développement économique, en adéquation avec le potentiel *in situ* du territoire. Le territoire est alors perçu comme une entreprise avec ses forces et ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces. On passe d'un maire gestionnaire à un maire entrepreneur, un maire manager, qui met en œuvre une politique de gouvernance. L'OCDE établit des « diagnostics territoriaux », qui visent à évaluer la compétitivité des villes. **La métropole se perçoit donc désormais comme une entreprise et non plus comme une administration publique simplement gestionnaire.** Il s'agit d'innover, d'être compétitif, et de s'inscrire dans les modes de production actuels : projet, innovation, gouvernance, collaboration, écosystème, empowerment des acteurs, intelligence... Le rôle économique des métropoles est ainsi prescrit par la loi « MAPTAM » : « Au cœur de la réforme territoriale figure l'affirmation des métropoles. Celles-ci ont l'objectif de renforcer les territoires de la République en œuvrant au redressement économique du pays. »¹. Si l'on peut remarquer ici la référence au « pays », rappelons que ce n'est pas la référence unique des métropoles aujourd'hui. **Les deux échelles pertinentes sont les suivantes : l'échelle locale du territoire, dans sa singularité et son potentiel économique, et l'échelle globale, comme environnement concurrentiel pour les métropoles, qui peuvent être en compétition avec les métropoles françaises tout comme avec les métropoles internationales** (même s'il ne faut pas oublier que l'État reste un partenaire absolument majeur des métropoles). Cet extrait des « Engagements de la ville de Rennes » à l'occasion des États généraux de la culture de Rennes en 2015 témoigne de l'horizon mondial des métropoles : il s'agit de concevoir « le reste du monde comme horizon en partenariat avec Rennes-Métropole », « affirmer la place de Rennes dans les réseaux culturels internationaux, notamment « Eurocities » et intégrer Rennes au réseau européen « Café Europa » »².

1 Rubrique « Les Métropoles » sur le site web du gouvernement français:
<http://www.gouvernement.fr/action/les-metropoles>

2 « Les Engagements de la ville de Rennes » édités suite aux États généraux de la culture organisés par la ville de Rennes en 2015, disponibles sur le site web de la Métropole de Rennes : http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Actualites/Culture/images/Etats_gene

Dans cette logique, la métropole rennaise connaît depuis quelques années une accélération de son développement sans précédent. Du pôle multimodal de la gare à la seconde ligne de métro, de la French Tech Rennes/Saint-Malo à l'accompagnement de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'aménagement du centre des congrès en passant par les politiques de renouvellement urbain ou encore les actions de transition énergétique, ces multiples chantiers figurent une politique publique ambitieuse axée sur la volonté de s'aligner sur les exigences des villes contemporaines.

Nous avons évoqué les rapports de partenariat entre l'État et les métropoles, qui témoignent d'une dialectique global-local, le niveau opérationnel étant désormais celui de la métropole. Nous identifions un autre rapport dialectique, il s'agit de l'augmentation des partenariats public-privé. On observe donc des villes de plus en plus calquées sur le modèle organisationnel de l'entreprise d'une part, et d'autre part, de plus en plus amenées à fonctionner en partenariat avec les entreprises. En effet, la réduction des dotations de l'État aux collectivités territoriales depuis 2011³ a bousculé la gestion des collectivités territoriales et amorcé un tournant vers de nouvelles sources de financement, et notamment le recours au financement privé. Nous avons donc là une interpénétration des mondes. Le monde marchand s'interpénètre avec le monde civique, si l'on interprète ce phénomène à l'aune de la sociologie de la justification. C'est ainsi que les équipements culturels de la ville de Rennes se tournent peu à peu vers le mécénat pour financer des projets spécifiques. Le Conservatoire de Rennes a su attirer le soutien d'une fondation pour contribuer au financement du développement d'un dispositif d'éducation artistique et culturelle déployé dans le quartier du Blosne, le dispositif des classes orchestre, dont on verra au cours de cette étude qu'il s'agit là d'une force remarquable dans l'institutionnalisation du Conservatoire au Blosne.

2. Politique de la ville : accélération de la rénovation urbaine pour les quartiers prioritaires.

Les « grands ensembles », bâtis dans les années 60 pour procurer des logements pourvus du confort moderne à la population ouvrière, constituent encore aujourd'hui une partie du paysage urbain en France. Cependant l'utopie démocratique et égalitaire qui a motivé la construction de ces grands ensembles s'est trouvée largement ébranlée à l'épreuve du temps. S'ils étaient au début habités par des classes sociales populaires comme par des classes sociales supérieures, ils ont rapidement été désertés par ces dernières, qui ont préféré s'éloigner d'un voisinage socialement déclassant. Aussi les grands ensembles se sont transformés en quartiers « à problèmes », qui ont fait l'objet de ce qu'on a appelé la « politique de la ville » : **« La politique de la ville recouvre un ensemble de dispositifs de lutte contre l'exclusion sociale et urbaine telle qu'elle se manifeste dans**

raux_de_la_culture__les_cafe/2015_EGCulture_Restitution.pdf

3 cf. l'article d'Emilie Denêtre « Baisse des dotations : une si longue histoire... » publié le 19/08/2016 sur le site de la Gazette des communes : <http://www.lagazettedescommunes.com/455909/baisse-des-dotations-une-si-longue-histoire/>

certains quartiers cumulant les difficultés à la fois sur le plan économique, urbain et social. Si certains dispositifs ont été mis en place dès la fin des années 1970, la dénomination « politique de la ville » s'est plutôt imposée à la fin des années 1980. Cette politique a pour socle l'action en faveur des quartiers dits défavorisés ou sensibles. » (Sylvie Fol, 2013)

Créée en 2003 dans le prolongement de la loi SRU (« Solidarité et Renouvellement Urbain », loi du 13 décembre 2000), l'« ANRU » (« Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ») est une agence nationale ayant pour mission d'investir dans la rénovation urbaine des zones urbaines sensibles, à travers un programme national pour le renouvellement urbain. On parlait de zone urbaine sensible « ZUS », on parle désormais de « quartier prioritaire », les critères de distinction de ces quartiers étant basés sur le taux de pauvreté. Ils font l'objet d'un programme d'action de politique de la ville. Rennes en compte cinq (Maurepas, Le Blosne, Villejean, Cleunay et Bréquigny – Champs-Manceaux), pour lesquels a été établi un plan d'action, qui est exposé dans son « Contrat de ville » 2015-2020. « La Politique de la ville fédère l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs, et inscrit dans un document unique leurs actions au bénéfice de quartiers en décrochage. Elle est mise en œuvre localement dans le cadre des contrats de ville. »⁴ **La politique de renouvellement urbain est une priorité pour le développement des territoires.** Aussi l'État a récemment renchéri dans le financement de l'ANRU, avec un milliard d'euros supplémentaire pour les quartiers pour les dix prochaines années et évoque un plan d'accélération de la rénovation urbaine. D'ailleurs, la première convention du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2030 a été signée le 16 février à Rennes par le président François Hollande. Le président Emmanuel Macron manifeste à son tour un engagement renforcé vis-à-vis de l'ANRU : « Nous renforcerons également – je m'y étais engagé – les crédits de l'ANRU pour aider les quartiers les plus en difficulté. »⁵

Le projet urbain du Blosne s'inscrit dans cette mouvance de renouvellement urbain, l'ANRU le finance en bonne part (25% du projet urbain du Blosne provenant de l'ANRU, selon le dossier de presse de la Métropole).

3. Le projet urbain du Blosne : descriptif

Le projet urbain du Blosne vise à redynamiser le quartier, offrir un meilleur cadre de vie aux habitants et attirer de nouvelles familles, à travers un vaste programme de requalification des espaces publics, de densification, de réimplantation des commerces et d'installation de services et d'équipements. Le projet urbain du Blosne s'étend sur 200 hectares. La première phase du projet concerne le secteur est du Blosne. Les opérations de

4 Dossier sur les contrats de ville sur le site web de la politique de la ville en France: <http://www.ville.gouv.fr/?les-contrats-de-ville>

5 Discours d'Emmanuel Macron au Sénat lors de la conférence des territoires, publié le 18 Juillet 2017 sur le site web de l'Élysée : <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-d-emmanuel-macron-au-senat-lors-de-la-conference-des-territoires/>

requalification, qui ont déjà débuté, se concentrent jusqu'en 2020 sur 44 hectares à l'est du quartier, autour des stations de métro Blosne et Triangle. Il s'agit de la ZAC Blosne-Est.

La ville de Rennes, Direction Aménagement urbain et Habitat, service aménagement opérationnel, publie régulièrement des informations sur le projet :

« La création de la Zac Blosne-Est répond à des priorités en matière d'aménagement :

→ Le développement d'un cœur de quartier autour de la place de Zagreb réaménagée, à travers le regroupement de commerces et d'équipements d'intérêt communal et extra-communal (**Conservatoire**) ;

→ L'amélioration et la diversification de l'habitat avec la construction de nouveaux logements mais aussi la réhabilitation des immeubles existants en priorisant la qualité environnementale et énergétique »⁶

Il faut ajouter à ces perspectives celle d'un « parc en réseau ». En effet, le Blosne est un quartier vert, c'est un atout que la ville souhaite valoriser, notamment à travers la création d'un parc en réseau, c'est-à-dire un parcours vert dans le quartier.

Pour bien visualiser le projet urbain, il convient de détailler **les nouveaux équipements** que la ville prévoit d'installer (ou a déjà installés) dans la ZAC Blosne-Est :

→ Le Samara, livré en mars 2016. Situé rue de Pologne, il abrite une crèche, une salle familiale, un institut de formation d'aides-soignants et un pôle de services, qui comprend notamment les locaux d'associations d'aide à la personne et de soutien à la vie à domicile.

→ Une nouvelle antenne Pôle Emploi, livrée début 2017

→ La Maison du projet, livrée à l'automne 2017 : un nouveau lieu d'échange autour du projet urbain : à proximité immédiate du métro et du marché du samedi matin, ce lieu offrira un espace d'accueil, d'exposition, d'information, de réunion et d'échange pour tous les habitants et personnes intéressées par le projet urbain du Blosne.

→ Un nouveau pôle associatif, chantier en 2019

→ Un pôle d'économie sociale et solidaire (ESS), chantier en 2017-18

→ **Le Conservatoire : chantier en 2018, ouverture à la rentrée 2020. D'une surface de plus de 4400m², le Conservatoire, situé place de Zagreb, rassemblera des espaces communs (type cafétéria), un auditorium de 300 places, des salles d'enseignement et de pratique musicale ainsi qu'un pôle d'enseignement chorégraphique et d'art dramatique.**

6



Illustration 1: Image concours fournie par l'agence Tetrarc qui assurera la maîtrise d'œuvre.



Illustration 2: Projet de la ZAC Blosne-Est présenté dans la lettre d'info du Blosne d'octobre 2016, publiée par Rennes-Métropole

Enfin, précisons que la ville de Rennes a sollicité l'appui de l'AUDIAR (Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise) et de l'IAUR (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes) afin d'organiser la concertation avec les habitants du quartier pour l'élaboration du projet de renouvellement du quartier. Nous développerons ce point au chapitre I, partie I/1.

4. De la convergence de la politique culturelle et de la politique de la ville en France : Démocratie culturelle, droits culturels.

« Historiquement, en France, la croissance de la part des collectivités locales dans le financement de la culture s'accélère à la fin des années 1970, lorsque les grandes villes découvrent qu'elles sont en situation de concurrence les unes avec les autres (Urfalino, 1987) : la culture devient alors un outil (parmi d'autres) pour attirer les investisseurs, et notamment les cadres (Bianchini et Parkinson, 1993). Elle possède en effet un pouvoir d'attraction élevé, dans la mesure où l'offre de loisirs est désormais considérée comme un élément primordial de la « qualité de la vie ». La crise économique, cependant, ne tarde pas à faire sentir ses effets sur les politiques culturelles : le budget de la culture, au niveau municipal, a tendance à stagner à la fin des années 1980 ; le « jeu du catalogue », qui consistait pour des élus sans capacités d'expertise à étendre indéfiniment la liste des artistes subventionnés (Friedberg et Urfalino, 1984), est terminé. En conséquence, la contrainte budgétaire pèse lourdement sur les projets de nouveaux équipements, dont le coût sur le long terme peut s'avérer rédhitoire pour les municipalités. » (Lafargue de Grangeneuve, 2002)

Depuis les années 80 et les lois de décentralisation, les territoires français, des communes aux régions, ont pris du poids dans le financement des projets et institutions culturelles. Ils ont compris que la culture peut générer une forte valeur ajoutée et opérer ainsi une véritable revalorisation du territoire. Cependant, le désengagement financier de l'État dans les collectivités territoriales a provoqué une réorientation du budget pour celles-ci. Aussi les projets culturels sont-ils un peu fragilisés et supposés aller quérir d'autres ressources financières, auprès des entreprises privées par exemple. Dans le cas de Rennes, on observe que la ville se tourne vers les ressources alternatives suivantes : le financement participatif (la « Dynamo culturelle »⁷), le Fonds de Dotation Rennes, Ville et Métropole de Culture (FDRVMC) comme relais pour démarcher des mécènes...

D'autre part, on observe un autre phénomène : parallèlement au transfert de la compétence culturelle de l'État aux régions avec la décentralisation engagée dès les années 80, on voit que le paradigme des politiques culturelles françaises évolue également vers une décentralisation. **La réorientation des politiques culturelles françaises du paradigme de la démocratisation de la culture à celui de la démocratie culturelle dans les années 80, rapatrie une compétence étatique à**

7 cf. le dossier de presse disponible sur le site web de Rennes-Métropole : http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Espace_Presse/Dossier_de_presse/2015_DP_dynamo_culturelle_Rennes_Metropole.pdf

l'échelle du local. En effet, le contenu culturel n'a plus vocation à être une émanation du centre, des élites compétentes, de la culture « légitime », comme la désigne Bourdieu. La démocratisation de la culture consistait, à la fondation des politiques culturelles en France, à « rendre accessibles les œuvres de l'humanité au plus grand nombre de Français », comme le disait André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles. Il s'agissait alors de favoriser l'accès à tous à des œuvres reconnues comme faisant partie du patrimoine culturel officiel. Le nouveau paradigme des politiques culturelles initié dans les années 80, sous l'impulsion du ministre Jack Lang, la « démocratie culturelle » ramène la culture dans le champ social, avec l'idée que tout le monde peut être auteur d'œuvre culturelle. La culture par tous et pour tous. Cette conception confère au domaine culturel la mission de légitimer toutes les cultures et de favoriser toutes les pratiques. On passe ainsi d'un paradigme universaliste, élitiste et vertical à un paradigme relativiste, horizontal, promoteur de diversité culturelle. **Démocratie culturelle donc, avec une relativisation de toutes les cultures, qu'elles soient classiques et institutionnalisées depuis longtemps, ou qu'elles soient émergentes et amateurs.**

« La volonté de promouvoir l'art et la culture s'est longtemps donné pour ambition de « libérer » les hommes et les femmes des tutelles auxquelles ils et elles se soumettent plus ou moins volontairement et consciemment. Mais elle n'a jamais manqué non plus de s'appuyer sur une conception normative et hiérarchisée de la culture avec, d'un côté, la culture dominante, où l'art, la maîtrise de la parole, les sens éduqués et le travail intellectuel disent la norme et se séparent de la vie ordinaire et, de l'autre, les cultures dominées, renvoyées à une expression anormale et à une parole non maîtrisée, aux sens bruts et au travail manuel. Une conception de l'« émancipation par la culture » qui vise donc à convertir les individus et les groupes aux goûts – et aux intérêts – des plus puissants. Ces dernières années, l'élargissement du concept d'art a toutefois dessiné les contours d'un changement de paradigme. L'objectif de l'action culturelle ne serait plus tant de contrer les attentes esthétiques des individus, de créer chez eux une prise de conscience pour les amener à questionner les conventions du système des beaux-arts (et, au-delà, les conventions sociales permettant à ce système d'exister), que de favoriser et d'entretenir leur « créativité », entendue comme une capacité d'initiative et d'apprentissage permanent propre à s'adapter aux exigences sociales et économiques contemporaines. Dans **ce nouveau « partage du sensible »** (Rancière, 2000), le défi réside alors moins dans la persistance d'une division du travail entre ceux qui maîtrisent le « goût » et la « parole » et ceux qui ne disposeraient que de la brutalité de leurs sens, que dans cette injonction nouvelle à l'imagination et à l'innovation, à la nécessité de devenir « autonome » et, finalement, à assumer seul la responsabilité et les risques de ses propres comportements. » (Arnaud, 2015).

Enfin, le dernier paradigme, ce sont les droits culturels, et notamment le droit d'avoir une identité culturelle. La loi de réforme des territoires, la loi « NOTRe », mentionne d'ailleurs les « droits culturels » : « La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et

l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 1985. » (article 103 de la loi NOTRe)

Cela confirme que la question culturelle est un enjeu fort pour les territoires. En effet, la ville de Rennes s'engage « en s'impliquant pleinement dans la reconnaissance des droits culturels tels que consacrés par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) (...) à mettre la culture au cœur de la « fabrique citoyenne », avec la volonté de faire société en favorisant l'implication des citoyens dans la vie culturelle, la diversité des expressions sensibles, la transmission des savoirs, le débat et l'écoute de la voix des artistes. »⁸ et insiste notamment sur « l'égalité dignité des cultures », le « dialogue interculturel ».

Les droits culturels sont énoncés en 2007 dans la Déclaration de Fribourg⁹ :

« Article 3 (identité et patrimoine culturels) Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit:

a. de choisir et de voir respecter son identité culturelle dans la diversité de ses modes d'expression ; ce droit s'exerce dans la connexion notamment des libertés de pensée, de conscience, de religion, d'opinion et d'expression ;

b. de connaître et de voir respecter sa propre culture ainsi que les cultures qui, dans leurs diversités, constituent le patrimoine commun de l'humanité ; cela implique notamment le droit à la connaissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, valeurs essentielles de ce patrimoine ;

c. d'accéder, notamment par l'exercice des droits à l'éducation et à l'information, aux patrimoines culturels qui constituent des expressions des différentes cultures ainsi que des ressources pour les générations présentes et futures. »

C'est en outre une thématique au cœur des questionnements des politiques culturelles, avec un enjeu de responsabilité sociétale en arrière-plan. C'est ce dont témoigne un des articles publiés suite aux 3es Assises Nationales des DAC (« directeurs des affaires culturelles ») organisées en octobre 2014 : « La thématique des droits culturels a plusieurs fois été mobilisée comme une autre perspective permettant de repenser la relation entre culture et société, la place et la légitimité des politiques culturelles, à partir d'une approche transversale et d'une prise en compte des personnes dans leurs globalités. Cette notion des droits

8 « Les Engagements de la ville de Rennes » édités suite aux États généraux de la culture organisés par la ville de Rennes en 2015, disponibles sur le site web de la Métropole de Rennes : http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rm/documents/Actualites/Culture/images/Etats_generaux_de_la_culture__les_cafe/2015_EGCulture_Restitution.pdf

9 Déclaration de Fribourg, adoptée le 7 mai 2007 à Fribourg, disponible sur le site web du fidh : <https://www.fidh.org/IMG/pdf/fr-declaration.pdf> Le texte proposé est une nouvelle version, profondément remaniée d'un projet rédigé pour l'UNESCO par le groupe de travail international, peu à peu appelé « groupe de Fribourg », car il est organisé à partir de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de l'Université de Fribourg, en Suisse.

culturels pourrait être traduite en termes de service culturel minimum au niveau local, comme aux niveaux national et européen, en s'inspirant notamment des démarches d'Agenda 21 (Jordi Balta). »¹⁰

La défense des droits culturels est également une position ardemment défendue par Jean-Michel Lucas, alias « Doc Kasimir Bisou ». Jean-Michel Lucas est un expert des politiques culturelles françaises grâce à ses expériences dans l'administration culturelle : directeur régional des affaires culturelles, conseiller au cabinet du ministre de la culture, Jack Lang, président d'associations de musiques actuelles, maître de conférences à l'université Rennes-2... Fort de cette expérience, il développe une critique des politiques publiques en matière culturelle et propose une réorientation de celles-ci vers davantage d'éthique, par la promotion des droits culturels. Il publie d'ailleurs un « petit guide pratique pour mettre en œuvre l'article 28a de la loi NOTRe appelant respect des droits culturels »¹¹, diffusé le 14 juillet 2015.

La politique culturelle en France a donc bougé depuis l'époque de sa fondation dans les années 60. **Son mouvement de décentralisation et de diversification est congruent avec la politique de la ville, qui est vouée à modifier l'image des quartiers sensibles.** En effet, la culture permet de re-cimenter le lien social, de recréer de la cohésion sociale dans les quartiers. D'autre part, comme de nombreuses communautés différentes y cohabitent, la question de la diversité culturelle est fort pertinente, et la question du levier culturel comme levier d'intégration et de cohésion sociale une option politique indispensable. Ainsi, les politiques de rénovation urbaine s'appuient sur des politiques culturelles ad hoc. L'implantation du Conservatoire au Blosne procède de cette démarche de réhabilitation du quartier.

La culture est donc un ressort majeur pour les territoires et pour la ville de Rennes en particulier. Les États généraux de la culture de la ville de Rennes en témoignent. De même, le Pacte culturel 2015-2017 associant la ville de Rennes et l'État, planifie les axes de politique culturelle pour la ville de Rennes. C'est au sein de ce pacte que le projet de Conservatoire au Blosne s'élabore et se contractualise sur base d'un co-financement par la ville et par l'État.

5. La culture comme vecteur de rayonnement du territoire - Le phénomène de « gentrification »

La culture permet plus de cohésion sociale dans les quartiers, mais aussi plus de rayonnement pour le territoire. La culture est une ressource de communication pour la métropole rennaise. « La culture joue un rôle essentiel dans la construction de l'image des villes : elle est en quelque sorte une vitrine de

10 Article de Cécile Martin, Actes des 3es Assises Nationales des DAC organisées en octobre 2014 « Les Dimensions culturelles du développement des territoires », publiés dans « L'Observatoire plus », paru en juin 2015, « la revue des politiques culturelles », disponible sur Internet : http://www.observatoire-culture.net/fichiers/files/actes_des_assises_dac_telecharger.pdf

11 cf. Ce document est disponible sur un site web consacré : http://droitsculturels.org/wp-content/uploads/2015/10/guide_v5pratique_103.pdf

ce qu'une ville peut offrir à ses habitants et à ses visiteurs en termes de loisirs et de manifestations artistiques, et en même temps, elle symbolise l'action municipale, c'est à dire à la fois la capacité à agir et les grandes orientations politiques. Autrement dit, il existe un lien très fort entre politique culturelle et politique de communication – politiques qui oscillent « entre marketing territorial et identité locale » car leur visée est double, interne et externe (Le Bart, 1999). Les équipements culturels, en particulier, occupent une place centrale dans ces politiques d'image, pour au moins deux raisons : d'une part, un équipement est un bâtiment pérenne (à la différence d'un événement ponctuel tel qu'un festival), inscrit dans le paysage urbain et dans la cartographie culturelle de la ville – or, l'œil a une fonction capitale dans la vie urbaine (Sennett, 2000), d'autant plus que « le critère le plus radical de l'évaluation des actions est la visibilité » (Tassin, 1995) ; d'autre part, il représente non seulement un investissement souvent lourd au départ, mais aussi et surtout des dépenses de fonctionnement difficilement compressibles. Bref, un équipement culturel engage durablement l'image de la ville et ses finances. » (Lafargue de Grangeneuve, 2002)

Si l'implantation d'un bâtiment du Conservatoire au Blosne correspond à une intégration dans le quartier et à des démarches de démocratie culturelle, le pendant de cette approche socio-culturelle consiste à attirer de nouvelles populations, donc à opérer véritablement un métissage social du quartier en attirant des populations à fort capital culturel, pour reprendre le concept issu de la sociologie de Bourdieu. **On peut évoquer le concept de gentrification**, apparu dans les années 60 sous la plume de Ruth Glass, sociologue évoquant les transformations de la ville de Londres. La sociologue Anaïs Collet a travaillé en particulier sur ce concept, notamment à l'occasion d'une étude sur le quartier du Bas-Montreuil près de Paris et celui de la Croix-Rousse à Lyon, deux quartiers populaires en proie à un phénomène de gentrification. Le terme de « gentrification » « désigne le processus par lequel de jeunes ménages rachètent des maisons anciennes décrépies dans un quartier dévalorisé proche du centre de Londres et les réhabilitent pour y vivre. (...) Leur figure sert (donc aussi) à décrire le phénomène de gentrification, c'est-à-dire de transformation des anciens quartiers populaires du centre des grandes villes par et pour les classes moyennes et supérieures » (Collet, 2015).

Ce premier processus correspond à un phénomène social spontané, qui s'explique par un contexte particulier. Cela a créé un précédent pour les collectivités territoriales, qui tendent à suggérer, à conduire des mutations urbaines analogues. Attirer de nouvelles populations, de nouvelles classes sociales, afin de gentrifier le quartier. Anaïs Collet analyse cette politique volontariste de gentrification à l'œuvre dans les métropoles : « **Mais on a aussi vu, dans certaines villes, se déployer de véritables politiques de gentrification** – la réhabilitation du bâti, l'ouverture de petits commerces et d'équipements culturels ou encore l'aménagement des espaces publics étant soutenus de concert par les pouvoirs publics et les acteurs économiques de la ville pour attirer des habitants, des consommateurs et des usagers des classes moyennes et supérieures (...) » (Collet, 2015)

Le projet urbain du Blosne correspond pour la ville de Rennes à un projet

de transformation du quartier en vue de le rendre plus attractif auprès des classes sociales moyennes et supérieures. L'adjoint en charge de l'urbanisme de Rennes fait cette prophétie à propos de l'implantation du CRR au Blosne : « Cet équipement majeur de la place de Zagreb donnera une nouvelle identité au quartier »¹² souligne Sébastien Sémeril, 1er adjoint en charge de l'urbanisme. En effet le contraste entre l'institution du Conservatoire et le quartier qui l'accueillera est relativement saisissant : « un Conservatoire design en plein quartier populaire »¹³ nous dit une journaliste de La Tribune.

6. L'éducation artistique et culturelle, nouvelle priorité de la politique culturelle

L'échec de la politique de démocratisation initiée dès 1959 a été mis en valeur dans l'enquête d'Olivier Donnat, « Les Pratiques culturelles des Français » (Donnat, 1998), où l'on peut constater que l'accès à la culture ne s'est pas élargi à de nouveaux publics mais qu'il s'est densifié pour le public habituel d'initiés. C'est ainsi que le paradigme initial de la politique culturelle en France s'est modifié, nous l'avons vu, afin de toucher un public plus large. D'une part, élargir le spectre des œuvres et des producteurs d'œuvre avec le paradigme de la démocratie culturelle **et d'autre part, mettre en place une sensibilisation aux arts dès le plus jeune âge avec un partenariat entre le Ministère de la Culture et celui de l'Éducation nationale. Ce partenariat débouche sur le dispositif « d'éducation artistique et culturelle » (« EAC »).** Il s'agit de développer des actions d'éducation artistique et culturelle au sein de l'école afin d'étendre l'accès aux pratiques et aux connaissances culturelles à tous les enfants, quel que soit le milieu social. Cela a vocation à compenser les inégalités d'accès à la culture, en formant dès le plus jeune âge l'ensemble des citoyens à des références et à des pratiques culturelles.

« **Le Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle** : créé en novembre 2005 pour assurer la promotion des arts à l'école, le Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle est chargé d'une mission de conseil, de réflexion, de proposition, de veille et de prospective. »¹⁴

Il existe également un « portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle ». C'est une « proposition conjointe du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de la culture et de la communication **pour accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle et en faire un objectif de formation majeur**

12 Extrait de l'article "La mue architecturale de Rennes (2/4) : un Conservatoire design en plein quartier populaire" de Pascale Paoli-Lebailly paru le 24 juillet 2016 sur le site web de la Tribune : <http://www.latribune.fr/regions/bretagne/serie-la-mue-architecturale-de-rennes-2-4-un-Conservatoire-design-en-plein-quartier-populaire-587846.html>

13 *Ibid.*

14 Extrait de l'article de présentation du Haut conseil de L'éducation artistique et culturelle sur le site du portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle : <http://www.education.arts.culture.fr/n-1/haut-conseil-de-leducation-artistique-et-culturelle/presentation-du-hceac/le-haut-conseil-de-leducation-artistique-et-culturelle.html>

à l'école. »¹⁵

Enfin, Françoise Nyssen, actuelle ministre de la Culture, affirme nettement son engagement envers l'EAC : « Par ailleurs, dès le 19 mai, lors d'une visite à La Villette (Paris), **la nouvelle ministre a qualifié l'EAC de « priorité du quinquennat »**, avant, d'évoquer, deux jours plus tard, dans un entretien avec le quotidien La Provence sa conception des relations entre la Rue de Valois et la Rue de Grenelle, deux ministères souvent accusés d'entretenir des rapports de rivalité. Elle y parle de l'EAC comme quelque chose de « fondamental ». »¹⁶

« Le rapport éducation – culture m'importe énormément. Et je sais que cela importe aussi à ce nouveau gouvernement. J'ai tout de suite demandé à rencontrer mon collègue de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, pour voir comment réfléchir ensemble. J'ai participé pendant des années au Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle et cette éducation-là doit se faire partout, tout le temps, dès le plus jeune âge. **C'est l'une des priorités. C'est fondamental.** »¹⁷

L'EAC se relaie en région, à Rennes : « Le conseil municipal rennais du 23 mai 2016 a adopté un **Plan local d'éducation artistique et culturelle**. Une feuille de route qui engage la ville jusqu'en 2020. »¹⁸

L'EAC est d'autre part devenu l'axe majeur d'orientation du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rennes, d'après son projet d'établissement¹⁹.

III. Hypothèse

Notre hypothèse est la suivante : nous gageons que l'implantation d'un Conservatoire à rayonnement régional au Blosne pose et posera des problèmes de communication de natures diverses : l'hétérogénéité entre les populations concernées peut coïncider à des représentations distinctes voire antagonistes du projet. Nous pensons qu'il n'est pas anodin d'implanter une structure culturelle telle qu'un Conservatoire à rayonnement régional en plein cœur d'un « quartier prioritaire ». Certes le quartier du Blosne fait l'objet d'un projet urbain qui vise à le transformer économiquement et socialement. Mais cette transformation est un projet de longue haleine et ne sera pas effective en 2020, à la date prévue d'inauguration du nouveau bâtiment du Conservatoire.

Nous pensons donc que l'implantation du nouveau CRR en 2020 produira un

15 Site web du portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle : <http://www.education.arts.culture.fr/>

16 Extrait de l'article d'Hélène Girard « Que peut faire Françoise Nyssen en matière d'éducation artistique et culturelle ? » publié le 31/05/2017 sur le site de la Gazette des communes : <http://www.lagazettedescommunes.com/508345/que-peut-faire-francoise-nyssen-en-matiere-deducation-artistique-et-culturelle/>

17 *Ibid.*

18 Extrait de l'article « Un plan pour l'éducation artistique et culturelle » paru le 02/05/2016 sur le site web de Rennes-Métropole : <http://metropole.rennes.fr/actualites/culture-sport-loisirs/culture/un-plan-pour-l-education-artistique-et-culturelle/>

19 cf. Projet d'établissement 2016-2020 du Conservatoire de Rennes, disponible la page d'accueil de son site web : <http://www.Conservatoire-rennes.fr/>

contraste social audacieux et cela n'est pas sans soulever la question de l'intégration et de la communication d'un tel équipement dans un tel quartier. Comment cet équipement va-t-il être accueilli ? Et comment les usagers actuels du CRR vont-ils s'approprier les lieux ?

IV. Enjeux

Comment préparer l'arrivée du CRR au Blosne ? Comment la ville de Rennes peut-elle optimiser ses moyens de communication pour créer du consensus autour de ce projet ?

Comment le Conservatoire peut-il négocier son arrivée au Blosne malgré le manque de moyens ? La ville pourrait-elle se réengager davantage en consacrant plus de moyens pour le fonctionnement de l'établissement ? Dans un contexte de réduction des dotations de l'État envers les collectivités territoriales, le Conservatoire peut-il compter sur des ressources émanant d'entreprises privées pour se développer ?

Comment le Conservatoire peut-il articuler son offre pédagogique et artistique avec les cultures du quartier ?

Quelles sont les alliances que le Conservatoire doit nouer afin de préparer au mieux son intégration dans le quartier ?

Comment le Conservatoire peut-il articuler sa vocation de rayonnement régional avec celle de son ancrage dans le quartier ?

Comment le Conservatoire peut-il sensibiliser de nouveaux publics issus du Blosne ? Comment peut-il garantir qu'il sera suivi par son public actuel ? Certains élèves ne pourraient-ils pas quitter le Conservatoire par refus d'aller jusqu'au Blosne ?

V. Problématique : comment les habitants sont-ils impliqués, considérés, pris en compte ? Quels sont les rapports qui se dessinent entre les différents acteurs (professionnels, publics, politiques, associatifs) ? Quelle stratégie de communication optimale le Conservatoire peut-il construire ?

La question problématique qui fixe plus particulièrement notre attention est celle du positionnement du CRR en tant que structure culturelle envers son public actuel et envers son futur public.

Sachant la multitude d'acteurs concernés par le projet du CRR au Blosne, nous nous interrogeons sur la stratégie de communication institutionnelle du CRR : Comment le CRR prépare-t-il et organise-t-il son institution au Blosne ? Comment le CRR se projette-t-il dans le quartier du Blosne ? Comment la métropole rennaise

orchestre-t-elle ce projet ?

Comment la politique rennaise, supposée mettre en œuvre une participation citoyenne des habitants du quartier, fournit-elle des dispositifs de communication pour préparer le quartier à accueillir le CRR ?

VI. Axes de recherche :

Nous étudierons les difficultés et opportunités de communication pour le Conservatoire en vue de son installation au Blosne à travers trois axes de recherche :

- 1. L'action publique : un positionnement ambigu de la municipalité rennaise**
- 2. L'habitant : un nouveau public à découvrir**
- 3. Les réseaux d'acteurs : des alliances à sceller pour une intégration optimale dans le quartier**

VII. Cadre théorique

Nous mobiliserons pour cette recherche plusieurs outils sociologiques relevant de la sociologie de l'action publique, de la sociologie de la traduction et de la sociologie de la justification, en passant par la théorie de la communication (avec l'école de Palo Alto et la théorie de la « double contrainte »).

1. Sociologie de l'action publique

Nous convoquerons des concepts que nous avons déjà pu aborder au cours de l'introduction, touchant aux enjeux de politique culturelle et de politique de la ville, tels que : démocratisation de la culture, démocratie culturelle, droits culturels, gentrification, éducation artistique et culturelle (EAC)...

2. Sociologie de la traduction

La sociologie de la traduction nous permettra d'identifier les différents acteurs du projet d'implantation du CRR au Blosne, et d'observer les systèmes d'alliance entre les différents acteurs. La sociologie de la traduction fournit une approche socio-constructiviste supposant que les institutions se font et se défont au fur et à mesure des alliances et des nouvelles émergences d'acteurs.

« Par traduction on entend l'ensemble des négociations, des intrigues, des actes de persuasion, des calculs, des violences grâce à quoi un acteur ou une force se permet ou se fait attribuer l'autorité de parler ou d'agir au nom d'un autre acteur ou

d'une autre force. » (Callon, Latour, 2006)

« Qu'est-ce donc qu'un sociologue ? Quelqu'un qui étudie les associations et les dissociations (...) Le sociologue étudie toutes les associations mais surtout la transformation d'interactions faibles en interactions fortes et vice versa » (*ibid.*)

3. Sociologie de la justification, pour chercher un accord entre les acteurs

La sociologie de la justification, sous-branche de la sociologie pragmatique, nous permettra de prendre du recul face aux discours formulés par les différents acteurs. La classification des mondes et des représentations élaborée par Boltanski et Thévenot dans l'ouvrage anthologique « De la Justification, les Économies de la grandeur » (Boltanski, Thévenot, 1991) nous permet de bien comprendre les représentations et les visions du monde qui sous-tendent les positionnements des différents acteurs. Cette approche nous permet ainsi d'amorcer une stratégie de communication institutionnelle pour le Conservatoire : avec quels arguments le Conservatoire peut-il se légitimer au Blosne ?

« Une organisation intervenant dans des controverses est conduite à s'institutionnaliser (...) Elle est amenée à s'engager dans un « processus d'institutionnalisation » : travail sur autrui (Dubert) visant à enrôler, convaincre et agir / faire agir (et à empêcher que d'autres le fassent à sa place), démarche d'ingénierie sociale et symbolique impliquant de comprendre les représentations et logiques d'action en présence, leurs forces respectives, puis à argumenter »²⁰

La sociologie de la justification cohabite bien avec la sociologie de la traduction, car ces deux approches, socio-constructivistes, pensent le social comme une co-construction agie par les individus et les groupes en lien avec les structures. La sociologie de la justification s'emploie à permettre de créer les conditions d'un compromis. Or le processus de co-construction de l'urbain et l'appropriation du projet urbain par ses habitants, que visent à générer les dispositifs de concertation, impliquent l'engagement d'une diversité d'acteurs hétérogènes, dont les valeurs, les intérêts, les représentations ne sont pas les mêmes, même si elles peuvent s'entre-croiser.

4. La double-contrainte ou double-bind

Le concept de « double-contrainte » émane de la théorie de la communication élaborée par Bateson, figure majeure de l'école de Palo-Alto. Ce concept vise à décrire une situation de communication paradoxale, où l'on identifie des messages contradictoires émanant d'un même émetteur, condamnant à l'indisposition le récepteur du message. Nous recourrons à ce concept notamment pour analyser des supports de communication produits par la ville et l'association Ars Nomadis.

« Une double contrainte désigne l'ensemble de deux injonctions qui s'opposent mutuellement, augmentées d'une troisième contrainte qui empêche l'individu de

²⁰ Cours de sociologie pragmatique de Jean-Luc Bouillon en cours de Master 2 MICO, en 2016-17

sortir de cette situation. En termes de logique, elle exprime l'impossibilité que peut engendrer une situation où le paradoxe est imposé et maintenu. Ce schéma peut être identifié dans des domaines comme l'éthologie, l'anthropologie, la situation de travail ou la communication internationale. On le présente au niveau des relations humaines comme un ensemble de deux ordres, explicites ou implicites, intimés à quelqu'un qui ne peut en satisfaire un sans violer l'autre ; comme les obligations conjointes de faire et ne pas faire une même chose. Gregory Bateson l'exprime ainsi : « vous êtes damné si vous le faites, et vous êtes damné si vous ne le faites pas ». Une retranscription proposée est : Si tu ne fais pas A, tu ne (survivas pas, ne seras pas en sécurité, n'auras pas de plaisir, etc.) Mais si tu fais A, tu ne (survivas pas, ne seras pas en sécurité, n'auras pas de plaisir, etc.). La double contrainte exprime donc le fait d'être acculé à une situation impossible, où sortir de cette situation est également impossible. »²¹

5. De la théorie au terrain

Les concepts théoriques seront utilisés comme outils opérationnels d'analyse, en une démarche d'aller-retour entre concept théorique et terrain d'observation.

Les concepts convoqués : co-construction, gouvernance, démocratisation de la culture, démocratie culturelle, droits culturels, stratégie de communication institutionnelle, alliances, médiation, double-contrainte, acteurs, réseau d'acteurs.

VIII. Méthodologie

De manière toujours croisée tout au long de cette étude, nous étudierons trois niveaux de matériau observable :

Des entretiens compréhensifs et des observations de réunions publiques pour rendre compte des **interactions** sur le plan relationnel et argumentatif des acteurs principaux du projet de CRR au Blosne.

Nous étudierons les différents supports constitués par les acteurs : les **médiations**. Comment communique-t-on ? Quels sont les cadres sociaux et les dispositifs techniques qui supportent les situations de communication ?

La **narration** : quelle histoire raconte-t-on pour annoncer l'arrivée d'un CRR au Blosne ? Quels sont les discours et mesures administratives et politiques qui portent le projet ?

21 Définition tirée de l'article de Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Double_contrainte

Développement

Chapitre I/ Une action publique en demie-teinte, la valse-hésitation politique

I. Une co-construction affirmée mais limitée de la politique publique avec les habitants

1. Une métropole dans le vent : une planification urbaine collaborative...

a) *Co-construire, une tendance générale de la métropole rennaise*

La planification urbaine (Douay, 2013) renvoie à la stratégie de développement des territoires. Depuis les années 90, on connaît un développement de la planification collaborative, basée sur une appréhension horizontale du territoire : tous les acteurs du territoire, quel que soit leur niveau d'influence, sont conviés dans un dispositif ad hoc, à imaginer un projet pour la ville. Ce mode de planification entend mettre l'accent sur la notion d'entente, de consensus. Il s'agit de mettre en œuvre des processus de décision dans une approche « bottom-up ». Il s'agit, au sein d'un projet d'aménagement, d'entretenir de bonnes relations basées sur l'écoute et la concertation avec la population afin de créer un relais pour les décisions politiques sur le terrain : « le processus de mise en œuvre renvoie essentiellement au maintien de l'interaction entre les acteurs, de manière à maintenir le consensus afin de déboucher sur une vision commune conduisant à des actions communes. » (Douay, 2013).

En phase avec la tendance générale des métropoles en France, sur le modèle de l'entreprise, **la ville de Rennes mène une politique de communication très active de promotion de la co-construction de projet, de la participation citoyenne, des logiques collaboratives.** Son slogan « Vivre en intelligence » en témoigne. Le ton est donné : la dynamique sera collaborative. Cette tendance est au goût du jour, c'est celle qui anime les entreprises (ubérisation, nouvelles organisations, startups).

Illustrations du slogan, de nombreux dispositifs sont établis en vue de co-construire les projets de la ville. La « fabrique citoyenne »²² en est l'exemple phare. Le « budget participatif » de la « fabrique citoyenne » est un budget voué à financer des initiatives locales d'aménagement ou d'animation d'un quartier de

22 cf. le site web du dispositif : <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/>

Rennes. Les projets soumis par des associations ou des citoyens font ensuite l'objet d'un vote qui permettra d'attribuer le budget selon le degré d'adhésion des citoyens qui auront voté. Tel le crowdfunding, c'est une forme de gouvernement par les citoyens qui distribue le « budget participatif » aux projets qui emporteront le plus d'adhésion auprès de la population rennaise.

L'esprit porté par l'opération « Rennes 2030 »²³ participe également de cette mouvance participative : « la ville à votre idée », « Vos idées pour 2030 », « concertation », « café citoyen », « projet urbain »... constituent entre autres le champ lexical de la campagne de communication de l'opération en véhiculant ainsi activement un esprit collaboratif.

Tous les projets de la ville de Rennes s'inscrivent donc dans cet état d'esprit.

b) Le projet urbain du Blosne, 2010-2014 : une vaste opération de concertation

Le projet urbain du Blosne, porté par la ville, co-financé par l'ANRU, engageant de multiples acteurs, fait l'objet d'une planification collaborative, d'une « gouvernance partagée »²⁴, d'une démarche de co-construction.

Le projet de rénovation du quartier a débuté dans les années 2006-2007. Les habitants ont été associés à la rénovation de leur quartier, une phase de concertation a démarré en 2009 sous l'impulsion de Frédéric Bourcier, alors à la fois élu du quartier et adjoint à l'urbanisme de la ville de Rennes. Cette démarche de concertation a été confiée par la ville à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR) qui a mis en place et piloté « l'atelier urbain » de 2010 à 2015, ainsi qu'à l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération de Rennes (AUDIAR). « La démarche de concertation mise en place au Blosne associe trois grandes catégories d'acteurs : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'usage. L'enjeu est de faciliter le dialogue entre ces trois acteurs. Pour cela la ville fait appel à deux organismes « facilitateurs » de la démarche : l'IUR « Institut d'Urbanisme de Rennes » (atelier urbain, enquêtes, animation de groupes de travail) et l'Audiar (animation de la démarche, charte de participation et capitalisation), qui interviennent en soutien de la Direction de quartier. »²⁵

L'IAUR et l'AUDIAR ont conjointement mené un programme de concertation ambitieux auprès de la population du Blosne :

Élaboration d'une charte de la concertation, recueil des propositions de la maîtrise d'usage, enquête (porte-à-porte auprès de 1000 habitants), voyage d'études

23 cf. le site web consacré au projet Rennes 2030 par la ville de Rennes <http://rennes2030.fr/>

24 cf. le Contrat de ville de Rennes, téléchargeable sur le site web de Rennes-Métropole : <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/culture-education-vie-sociale/le-developpement-social/le-contrat-de-ville-de-la-metropole/>

25 Article « Le Blosne, préparer ensemble l'évolution du quartier » publié par l'Audiar, Rennes-Métropole, janvier 2011, référence électronique : http://blosne.rennes-blog.org/wp-content/uploads/2011/03/plugin-afficher_fichier.pdf

à Berlin, à Barcelone, visite de projets à Rennes, Nantes, Brest et Dinard, réalisation de supports de communication : blog du projet de quartier, Facebook de l'atelier urbain, lettre d'information mensuelle, guide des jardins partagés, film du voyage d'études à Berlin, exposition itinérante sur Barcelone, publication du livre sur l'histoire du Blosne « Du grand ensemble au vivre ensemble »²⁶ ...²⁷

Une centaine d'habitants, intéressés et motivés, ont postulé au rôle « d'ambassadeur ». « Le dispositif ambassadeur s'est créé avec l'objectif de permettre aux ambassadeurs d'enrichir leurs connaissances sur l'aménagement du quartier et des villes en général, de donner leur avis, de défendre des idées qui semblent importantes pour le quartier, de défendre l'image du quartier et d'échanger avec d'autres personnes (habitants, urbanistes, experts de la ville, élus...). Par ailleurs, le rôle des ambassadeurs est imaginé en tant que relais entre les habitants et les autres acteurs du projet. 100 personnes candidates ont été retenues en 2010. Aujourd'hui en 2014, une cinquantaine d'ambassadeurs sont toujours actifs dans le projet de quartier. Ces derniers sont sollicités en suivant le rythme d'avancement du projet. »²⁸

On peut noter un déploiement généreux de ce dispositif de concertation avec la population, en soulignant notamment l'ambition des voyages d'étude à Berlin (2010) puis à Barcelone (2011) avec une centaine de personnes, ambassadeurs et acteurs du projet urbain. Nous notons également combien la concertation sur le projet urbain de 2009 à 2014 a été menée par l'IAUR et l'AUDIAR de manière structurée et ambitieuse.

On note un mouvement assez galvanisant des habitants du Blosne au moment de l'atelier urbain. Dans leurs témoignages respectifs²⁹, Charles-Édouard Fichet, directeur du Triangle, et André Sauvage, habitant du quartier, urbaniste et sociologue, évoquent chacun **un enthousiasme certain et une adhésion en nombre des habitants du quartier à la phase de concertation : « il y a 7-8 ans, ça drainait les foules (...) 400 personnes dans la salle du Triangle pour parler de l'avenir... »**³⁰

26 De 2010 à 2013, un groupe de douze habitants environ, sous la direction de l'urbaniste et sociologue André Sauvage, ont réalisé un beau livre d'histoire sur le quartier « Du Grand Ensemble au vivre ensemble », cf. bibliographie.

27 cf. « Bilan de la concertation sur le quartier du Blosne – 2007 à 2014 », publié en mars 2015 sur le site web de l'IAUR : <http://www.iaur.fr/bilan-concertation-quartier-blosne-2007-2014/>

28 *Ibid.*

29 cf. en annexes sur clé usb : entretiens avec André Sauvage le 18/05/17 et avec Charles-Édouard Fichet le 22/05/17

30 cf. entretien avec Charles-Édouard Fichet le 22/05/17 : à 11'16

2. La co-construction du projet urbain du Blosne : des maladroites de communication dans la gestion du projet. Polémique, contradictions et paradoxes.

a) L'arrêt de la concertation

La nouvelle municipalité en fonction depuis 2014 a commis des maladroites : l'année de son arrivée, elle a stoppé la communication sur le projet urbain, ce silence d'un an a été mal vécu par les habitants. D'autre part, la clôture de l'atelier urbain, et enfin la construction du bâtiment Samara, voué à des activités de santé, et du Pôle Emploi, sans concertation, a suscité également des mécontentements.³¹

L'atelier urbain s'est donc arrêté avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en 2014. Cette interruption de la concertation a été justifiée publiquement par, d'une part, le temps de prise en main de la nouvelle municipalité, et d'autre part, par le fait que le temps de la gestation du projet urbain était arrivé à son terme et que l'on entrait dans la phase opérationnelle du projet, qui ne sollicitait donc plus l'intervention des usagers, d'après la politique municipale.

« L'ensemble du travail que l'IAUR a conduit avec les élus, les services de Rennes Métropole, les maîtres d'œuvre, les habitants et acteurs économiques, culturels et associatifs, que nous avons pris l'habitude d'appeler la maîtrise d'usage, a été remis à la ville de Rennes qui dispose ainsi d'un projet commun et partagé pour conduire la phase opérationnelle du projet urbain du Blosne qui vient de démarrer. »³²

b) Des ambassadeurs aux coopérateurs : émergence d'un nouvel acteur

L'arrêt de la concertation a donc été motivé et justifié par les acteurs publics. Cependant, cela a provoqué un certain choc auprès des habitants qui se sont impliqués dans la concertation. En effet, ceux-ci se sont sentis éconduits et dispensés de poursuivre la co-construction du projet. Cela a été vécu comme une privation de droits, comme une dépossession.

Le 10 mars 2015, suite à l'arrêt de la concertation, 46 habitants du Blosne impliqués dans l'atelier urbain ont rencontré, sur leur demande, Sébastien Sémeril, adjoint à l'urbanisme, et Eric Berroche, élu du quartier du Blosne. Cette rencontre a permis de soulever certains problèmes, certaines incompréhensions et frustrations chez les habitants. On peut le constater en lisant le compte-rendu de la réunion³³. On voit bien qu'il y a là une crise de confiance.

31 cf. entretien avec Clotilde Boulange le 20/06/17 : à 1h09'50

32 Extrait de l'article de l'IAUR évoquant l'échéance de la mission de concertation, paru sur son site web : <http://www.iaur.fr/expertise/missionexpertise/projeturbainblosne/>

33 cf. le compte-rendu est disponible sur Internet : <https://drive.google.com/file/d/0B7w1BN-xYJy-WHh5UVpTaVZGVlk/view>

Extraits choisis du procès-verbal de la réunion du 10 mars :

« Mais depuis un an et demi la dynamique de concertation s'est tue. Plus aucune nouvelle du grand projet urbain si ce n'est quelques informations qui filtrent le plus souvent par la presse locale. Les ex-ambassadeurs sont aujourd'hui **décus, désabusés**. Ils ressentent un **fort sentiment d'abandon** des élus locaux. Il s'instituent en un **contre-pouvoir** auto-géré. »

« **Nous voulons la transparence** prescrite comme principe fondateur de la charte ! Sans information depuis plus d'un an, nous **demandons fermement des éclairages** sur l'état actuel de **ce projet urbain qui est aussi le nôtre** et n'appartient pas seulement aux élus qui ont la charge de le piloter. Plus précisément : où en est l'objectif des 2000 logements pour rééquilibrer la part actuelle des logements sociaux ? Est-on déterminé à mettre fin au statut de dortoir du Blossne pour en faire une centralité attractive et vivante avec l'arrivée de nouveaux équipements culturels ? »

« Moi ça va être très bref : je voudrais qu'on parle du Conservatoire qui nous a été vendu comme le projet phare du Blossne, censé faire de ce quartier un quartier central et non plus un quartier « banlieue » (entre guillemets). **Des bruits courent comme quoi ce projet a été sérieusement revu à la baisse donc nous attendons des réponses précises** sur cet aspect des choses : Si c'est revu à la baisse pour quelle(s) raison(s) ? (...) Les pourparlers avec la direction du Conservatoire sont-ils déjà engagés et sur quelles bases ? (...) Si ce Conservatoire doit être scindé en deux comme le bruit court, quels sont les cours qui vont venir s'implanter au Blossne et quels sont ceux qui vont rester en centre ville ? **Je pense que ce ne sera pas la même implication si la musique classique reste en centre ville, et au Blossne le hip hop alors que l'inverse peut être envisagé.** (...) **Donc qui va décider effectivement** de cette répartition des cours ? Le directeur du Conservatoire ou les élus ? Ce sont des questions qu'on se pose également. Et enfin la dernière, c'est de savoir si la dotation de l'ANRU va faire revenir ce projet à sa dimension initiale ? Voilà, c'est clair simple et précis. »

Le registre de langage des habitants qui s'expriment lors de cette réunion est clairement revendicatif. Il exprime une déception quant au traitement des habitants par les élus : « abandon », « ce projet urbain qui est aussi le nôtre »... Ces mots traduisent un sentiment fort de mise à l'écart. Au-delà de ce sentiment de mise à l'écart, on voit aussi une frustration et une exaspération de ne pas être informé : « Nous voulons la transparence », « des bruits courent ». **On identifie donc deux problèmes : le regret des habitants de ne plus participer à la concertation, de ne plus être mis à contribution d'une part, et la revendication d'autre part d'être à minima tenu informé par les élus de la poursuite du projet urbain et des décisions qui se prennent.** On observe un grand trouble au sujet du projet du Conservatoire. Les habitants témoignent d'un manque criant de communication sur le projet.

Suite à cette discussion entre les élus et les habitants, les habitants se sont constitués en groupe autonome, telle une résurrection des ambassadeurs. Il est intéressant d'observer que ces habitants, initialement associés dans le cadre du

dispositif organisé par le pouvoir public, se sont dissociés en se constituant en groupe autonome. Après la dissolution de fait de l'atelier urbain, tel un phœnix renaissant de ses cendres, ils se sont institués en un groupe citoyen, portant une parole dans l'espace public, créant même des outils de communication tel qu'un site web afin de médiatiser leur parole, revendiquant la notion de « contre-pouvoir auto-géré ». L'émergence de ce groupe illustre ainsi la théorie de l'acteur réseau (Callon, 2006), en ce qu'elle analyse la mouvance des rapports de force dans le champ social et comment les acteurs s'instituent et s'étoffent par des alliances et des imbrications. Nous évoquerons plus en détail la sociologie de la traduction ou théorie de l'acteur réseau au chapitre II, où nous aborderons l'axe d'analyse des réseaux d'acteurs. Le nouvel acteur qui s'est donc érigé en 2015 avec l'arrêt de la concertation, « les co-opérateurs », mérite d'être considéré, notamment car, s'ils ont succédé aux « ambassadeurs » que la ville avait désignés pour représenter les habitants du quartier, les co-opérateurs sont réellement des ambassadeurs auprès de la population du quartier.

Sur leur site web, ceux-ci manifestent leur incompréhension et leur désarroi en refaisant la chronologie de la fin du dispositif :

« Dès le début de l'année 2013 et jusqu'à mai 2014 – Élections municipales oblige – la concertation avec les habitants, via les ambassadeurs, s'est arrêtée .. Mais elle n'a jamais repris ! Face à ce silence devenu insupportable un petit groupe s'est constitué fin 2014 afin d'interpeller les élus.

20 janvier 2015: Envoi d'un courrier à la maire de Rennes Nathalie Appéré.

23 février: Création d'un collectif d'habitants pour faire suite aux “feu” ambassadeurs et rédaction d'un manifeste à l'attention des élus et de la presse.

4 mars 2015: Réunion de travail afin de préparer la rencontre avec les élus, prévue le 10 mars.

10 mars 2015: Rencontre entre le collectif d'habitants et deux élus: Mrs Sébastien Sémeril, adjoint à l'urbanisme, et Eric Berroche, élu du quartier du Blosne.

25 mars 2015: Réunion de débriefing, organisation du collectif et distribution d'une affiche dans le quartier

4 et 11 mai 2015: Suite aux propositions du 10 mars ateliers de travail avec les services de la ville, sous coordination de L'IAUR et l'AUDIAR.

20 mai 2015: réunion plénière de restitution des ateliers.

4 juillet: Marche déambulatoire dans le quartier avec Mme la maire. À cette occasion le collectif distribue une lettre aux participants.

8 juillet 2015: fermeture définitive de l'Atelier Urbain.

3 septembre 2015: Réunion de rentrée du collectif des habitants co-opérateurs du Blosne.

Octobre 2015: Ouverture officielle de ce site Internet. »³⁴

c) **Nouvelle municipalité, nouvelles options de gouvernance**

Ainsi, pour clore cette première partie sur la co-construction du projet urbain, on peut noter que la ville affirme, dans sa communication, une volonté d'impliquer les citoyens dans la politique municipale. On peut noter que le changement d'équipe municipale en 2014 a opéré une rupture dans la concertation du projet au Blosne, cela fut ressenti en tout cas comme tel par les habitants qui ont participé à la réunion du 10 mars 2015. **Le bénéfice de la concertation mise en œuvre par la ville est donc malheureusement restreint par cette rupture.** En effet, la concertation a su réellement mobiliser des habitants, ce qui est une belle réussite. Le retour à une politique plus traditionnelle, verticale, descendante, provoque un sentiment de trahison et de tromperie chez les habitants. **La difficulté est de maintenir une relation de confiance et de communication soignée.** Mais en fait, ce que nous confie l'agent chargé de mission pour l'accompagnement de la rénovation urbaine, c'est que « la municipalité a voulu ne plus avoir un interlocuteur privilégié »³⁵ mais « s'adresser à tous et ne pas avoir un club ». Il semble donc que la municipalité ait fait le choix de dissoudre l'atelier urbain car elle ne cautionnait pas la représentativité des ambassadeurs, car elle refusait *in fine* la représentativité des ambassadeurs et souhaitait une communication directe avec les habitants. D'autre part, la maire de Rennes, Nathalie Appéré, a recadré d'une certaine manière le principe de la concertation en énonçant le principe suivant : « l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers »³⁶.

Nous allons voir dans la partie III de ce chapitre comment la communication publique sur le projet urbain est organisée.

Évoquons à présent l'équipement municipal culturel qui fait l'objet particulier de cette étude : le Conservatoire à rayonnement régional de Rennes.

34 Rubrique « *qui sommes-nous ?* » sur le site web des coopérateurs : <http://le-blosne-avenir.fr/quinou/>

35 cf. entretien avec Clotilde Boulange le 20/06/17 : à 1h09'50

36 cf. Discours de Nathalie Appéré lors de la « Présentation des futurs projets du quartier » le 24/06/17 au Triangle.

II. Le Conservatoire de la ville de Rennes : de la grande ambition au compromis, un projet hésitant

1. De la tradition à la modernité : « la rencontre de l'autre »³⁷ : un désir d'élargissement du public et une politique d'ouverture depuis 2000

a) Tradition

Implanté depuis plus d'un siècle (1909), le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rennes est un établissement d'enseignement artistique spécialisé placé sous le contrôle pédagogique du ministère de la Culture et de la Communication.

Le CRR de Rennes est un équipement culturel de la ville de Rennes, rattaché à la direction générale culture qui comprend aussi l'Opéra, les bibliothèques municipales, le musée des Beaux-Arts, les archives municipales et le centre d'art contemporain La Criée. Son équipe est constituée de 90 enseignants et de 25 agents administratifs et techniques. Il accueille actuellement près de 1 600 élèves et intervient auprès de plus de 3 000 enfants dans les écoles rennaises.

Le Conservatoire développe, d'une part, des cursus d'enseignement artistique spécialisé (EAS) en musique, danse et théâtre et propose, d'autre part, une mission d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour le plus grand nombre. L'EAS est l'activité historique du Conservatoire, il s'agit de perpétuer un enseignement artistique d'excellence. Cependant, l'EAC est devenue un axe de développement important pour cet équipement de la ville, suivant une orientation culturelle développée par la municipalité afin de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture et à l'enseignement artistique (une politique poursuivie dans le cadre du plan local d'éducation artistique et culturel, adopté le 23 mai 2016 par le conseil municipal rennais³⁸). Ces deux axes d'orientation de l'action du Conservatoire sont développés dans le cadre des cursus d'enseignement et également au sein d'une saison culturelle très riche (environ 160 représentations en 2016-17), constituée des représentations publiques des élèves et enseignants du Conservatoire.

b) Modernité : nouvelles esthétiques et élargissement du public

Depuis 2000, on note **une politique d'ouverture vers de nouvelles esthétiques, de nouveaux partenariats.** « Au début des années 2000, il [le CRR] a connu une nette évolution et s'est ouvert à la fois en interne à de nombreuses esthétiques et en externe à de multiples partenariats. Ce développement s'est fait avec l'idée, implicite, d'une augmentation d'activité visant à ce que le CRR puisse

³⁷ cf. la conclusion du projet d'établissement 2016-2020 du Conservatoire, disponible sur la page d'accueil du site web du Conservatoire : <http://www.Conservatoire-rennes.fr/>

³⁸ cf. Article extrait du site web de Rennes Métropole : <http://metropole.rennes.fr/actualites/culture-sport-loisirs/culture/un-plan-pour-l-education-artistique-et-culturelle/>

concerner, année après année, davantage de publics. »³⁹ Cette ouverture témoigne d'un **changement d'image** du Conservatoire, qui se tourne désormais vers les cultures orales autant que vers les cultures écrites. Cela procède donc d'un mouvement conjoint avec l'axe d'orientation d'EAC, en vue d'un élargissement du public. Cette ouverture est une véritable révolution dans l'image du Conservatoire. Celui-ci ne se consacre plus exclusivement aux cultures dites « savantes », inscrites au Panthéon de la culture, pour reprendre des termes malruciens. Il se tourne vers des cultures populaires et des cultures issues des industries culturelles. Didier Préchoux, agent administratif du Conservatoire, chargé de l'intendance et de la surveillance, confie qu'il n'aurait jamais imaginé entendre du biniou au Conservatoire⁴⁰...

La réforme des établissements artistiques spécialisés (prévue par la loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004) orientent en outre les Conservatoires à rayonnement régional (CRR) vers plus d'ancrage territorial. Une attention sera accordée aux spécificités du territoire : patrimoine, pratiques amateurs locales. Le projet d'établissement (2016-2020) du CRR s'inscrit dans cette volonté.

D'autre part, les actions d'EAC figurent une politique nouvelle au sein des Conservatoires, une politique d'élargissement des publics. **Il importe de passer en revue les différents types d'actions d'EAC déployées par le Conservatoire**, notamment dans le quartier du Blosne, avec lequel le CRR a bien sûr une relation privilégiée, dans la mesure où il s'y implantera à l'horizon 2020. Cette relation privilégiée est également marquée par la politique de jumelage des équipements culturels municipaux avec les quartiers de la ville. Le Conservatoire est donc jumelé avec le Blosne. Ce jumelage constitue aussi une alliance spéciale avec ce quartier.

Musique à l'école, un dispositif pertinent mais un manque de moyens

Dans le cadre du dispositif "Musique à l'école" (MAE) en partenariat avec le conseil départemental 35, le Conservatoire mène des actions d'éveil et de sensibilisation artistiques en milieu scolaire. Une équipe de sept musiciens intervenants assurent ainsi de nombreux projets qui permettent chaque année à plusieurs milliers d'élèves des écoles rennaises de bénéficier de cette ouverture et de ces enseignements. Signalons que cette action culturelle a été revue à la baisse. Dans l'optique de ses missions d'action sociale, le Département 35 a financé dès la fin des années 80, des dispositifs musicaux destinés aux publics éloignés, de 6 à 16 ans, tels que le dispositif MAE. **Depuis 2011, le Département a réduit son financement du dispositif MAE** (il ne finance plus que sept postes de musiciens intervenants au lieu de douze auparavant). Outre les partenariats avec les écoles, les musiciens intervenants sont parfois missionnés pour intervenir dans d'autres

³⁹ cf. Avant-propos du projet d'établissement 2016-2020 du CRR, disponible sur son site web.

⁴⁰ cf. Propos à bâtons rompus lors d'une visite du Conservatoire avec Didier Préchoux, agent administratif, le 23/02/17.

structures : ainsi le centre social Carrefour 18, basé au Blosne, accueille un cours d'accordéon chromatique, voué à interpréter des musiques du monde. Citons également le partenariat avec la crèche Andorre, également au Blosne, où un atelier d'éveil musical est donné par un musicien intervenant. Des partenariats de tout type sont ou ont été organisés dans ce cadre : hôpitaux, prison des femmes...

Ces divers projets sont intéressants mais les moyens étant restreints, toutes les écoles n'en bénéficient pas. Les demandes des écoles sont étudiées par un comité technique formé de la Ville (DG Culture et DEE), de représentants de l'Éducation Nationale (conseillers pédagogiques), du CRR. Les décisions finales sont prises en co-présidence par le directeur du CRR et l'inspecteur de l'Éducation Nationale. Les heures de musiciens intervenants sont en priorité destinées aux REP (65% des heures consacrées aux REP pour 2016/17). Il y a peu de demandes émanant d'écoles du centre.

Nous verrons dans le chapitre II comment le dispositif de musique à l'école impacte le Blosne.

Classes orchestre, un dispositif précieux pour trois classes privilégiées



Illustration 3: Dessin de Plantu, illustrant le manque en matière d'EAC

Depuis presque vingt ans, on observe un mouvement général de développement des orchestres à l'école en France, avec le premier orchestre à l'école en 1999 et 1186 orchestres à l'école en France en janvier 2017. À Rennes, dans le cadre de la politique municipale d'élargissement social des publics, le dispositif des classes orchestre initié en 2009 s'est développé dans trois écoles primaires du quartier du Blosne. C'est un dispositif majeur d'EAC, qui permet aux enfants de trois classes d'école primaire d'étudier la musique pendant trois heures par semaine avec des enseignants du Conservatoire, sur le temps scolaire, à travers une approche orale de la musique, la pratique d'un instrument et la pratique collective de l'orchestre.

Au-delà de l'apprentissage artistique, l'enjeu de ce dispositif est un enjeu de société, de formation des futurs citoyens. Le mémoire de recherche de Pascale Batezat-Battelier s'y intéresse justement et tend à démontrer le bénéfice sociétal de l'apprentissage de l'orchestre pour les enfants. « L'orchestre dans notre étude est une micro société, dans laquelle, nous l'avons vu, il y a un chef qui attend

des élèves un comportement, ce comportement est individuel mais il n'existe que pour et par l'existence de cet orchestre. Dans cette perspective, voyons dans quelle mesure ces connaissances peuvent permettre aux élèves d'acquérir également des savoirs nécessaires à un « agir-ensemble » dans l'institution scolaire et en dehors." (Batezat-Battelier, 2012, p.76) « L'action individuelle (celle du professeur ou de l'élève) est donc très importante dans le sens où elle influence le collectif de façon négative ou positive. Le professeur et les élèves en font conjointement l'expérience. Cela veut aussi dire que le travail collectif donne tout son sens au travail individuel et y prend aussi tout son sens (il y a donc réciprocity), par l'appropriation que se fait l'élève de son instrument. Ils sont indissociablement reliés. » (ibid., p.77)

La direction du CRR, qui a conscience des bénéfices multiples des classes orchestre, notamment en matière de créations de liens avec le quartier du Blosne, met tout en œuvre pour étendre ce dispositif si précieux, et qui mériterait d'être généralisé à *toutes* les classes (*cf.* Illustration ci-dessus)... **Hors de toute utopie, la direction du CRR souhaite déjà étendre le dispositif des trois classes orchestre à neuf classes orchestre.** Entre mars et juin 2017, elle est parvenue à obtenir le soutien financier de la fondation Carasso, abritée par la fondation de France, à hauteur de 115.000€. Cela ne couvrira qu'une partie du projet. Peut-être que le CRR parviendra à obtenir d'autres financements privés mais il est indispensable que les pouvoirs publics s'engagent dans ce projet également. On peut penser que ce sera le cas, car les financements privés obtenus encouragent les pouvoirs publics à soutenir le projet, et d'autre part, le projet urbain du Blosne étant un projet important pour la municipalité, celle-ci peut avoir intérêt à investir dans ce dispositif très pertinent de classe orchestre. De plus, la recommandation du nouveau ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, de faire la rentrée des classes en musique, a été suivie à Rennes avec un focus sur le Blosne. La rentrée s'est faite en musique en compagnie des classes orchestre en présence de la maire, du recteur et de l'inspecteur d'académie le lundi 4 septembre 2017 et en présence de la ministre de la culture le 7 septembre. On note donc l'intérêt politique que suscite le dispositif. **On note une focalisation des politiques sur le projet des classes orchestre, qui est érigé en parangon de l'éducation artistique et culturelle.** On peut lire ceci dans Ouest France : « La ministre de la Culture et l'écrivain arriveront à Rennes en fin de matinée et entameront leur visite par la Médiathèque des Champs Libres(...) L'après-midi, la ministre poursuivra son déplacement à la direction régionale des affaires culturelles puis à l'école Volga, pour promouvoir l'éducation artistique et culturelle. »⁴¹

Classes à horaires aménagés musique, danse, théâtre CHAM-CHAD-CHAT

Plusieurs dispositifs de classes à horaires aménagés sont organisés dans la ville de Rennes. Citons en particulier celui du Collège des Hautes-Ourmes, qui pourvoit,

41 Extrait de l'article : « Rennes. La ministre de la culture en visite vendredi 8 septembre », paru le 06/09/2017 sur le site web de Ouest France : <http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-la-ministre-de-la-culture-en-visite-vendredi-8-septembre-5227238>

en combinaison avec les enseignements généraux, des enseignements en musique et en danse auprès de 53 élèves, selon les chiffres de l'année scolaire 2016-17 (*cf.* Chapitre II). **Ces dispositifs ouvrent donc l'accès au Conservatoire à des publics éloignés.**

Atelier d'initiation au Collège des Hautes-Ourmes

Ce dispositif est une nouveauté lancée en 2016-17, afin d'initier des enfants de 11 à 13 ans à la danse classique, dans des locaux du Collège des Hautes-Ourmes au Blosne, afin qu'ils puissent éventuellement passer les auditions d'entrée au Conservatoire. **Il s'agit donc là d'un dispositif du Conservatoire délocalisé au Blosne en vue d'y conquérir de nouveaux publics.**

Si l'EAC est devenue un axe d'orientation fortement prescrit par la municipalité, cette approche déroge à la tradition des Conservatoires, qui ont vocation première à transmettre des enseignements artistiques spécialisés. Ce n'est pas dans les habitudes de fonctionnement du Conservatoire. Actuellement, **l'EAC ne représente qu'une minorité d'heures d'enseignement, la majorité des heures étant toujours consacrée à l'EAS (« enseignement artistique spécialisé »).** Les professeurs de musique sont habitués, traditionnellement, à donner des cours individuels, ultra-spécialisés, de technique instrumentale, ils ne sont pas habitués à donner cours à un groupe. Cela demande des heures de formation. **Il faudrait donc faire de l'accompagnement au changement.**⁴²

Si les interventions de musique à l'école sont donc encore trop minoritaires en termes d'heures d'enseignement consacrées pour opérer un travail en profondeur auprès des publics, on peut saluer en revanche le caractère intense des classes orchestre, même si cela ne concerne (pour le moment) que trois classes d'écoles primaires du Blosne.

⁴² *cf.* Propos à bâtons rompus avec Myriam Sibaï, directrice-adjointe du Conservatoire de Lorient en stage de direction au Conservatoire de Rennes, le 12 mai 2017.

2. Le Conservatoire au Blosne, un projet de longue haleine, un demi-projet ?



Illustration 4: Panneau placé au printemps 2017 place de Zagreb, annonçant la livraison du Conservatoire en 2020 sur cette même place

Le Conservatoire au Blosne, c'est un peu une légende urbaine... En tout cas, c'est ainsi que le projet est perçu par un grand nombre de personnes qui gravitent autour du projet (le personnel interne du Conservatoire notamment). En effet, cela fait quelques décennies que la ville envisage de construire un Conservatoire dans le quartier du Blosne. Plusieurs versions se sont succédées et aujourd'hui, les agents du Conservatoire se montrent plutôt sceptiques et incrédules quand on mentionne la dernière version du projet. **Cette gestion hésitante, de longue durée, a rendu le projet peu crédible**, comme une promesse électorale que l'on ne tient pas, comme une velléité politique qu'on affirme sans pour autant déployer les moyens adéquats. La phase opérationnelle et la livraison du bâtiment prévue en 2020 établiront enfin pour le public l'authenticité de ce projet.

L'avant-dernière version du projet du Conservatoire au Blosne était enthousiasmante, il consistait à délocaliser intégralement le Conservatoire dans un nouveau bâtiment construit dans le quartier du Blosne, avec une enveloppe de 40 millions d'euros. La réduction des dotations de l'État auprès des collectivités territoriales engagée depuis 2011⁴³ a eu pour effet de pousser les collectivités à

43 cf. l'article d'Emilie Denêtre « Baisse des dotations : une si longue histoire... » publié le 19/08/2016

revoir leur gestion et à supprimer ou modifier certains projets. **Dans cette conjoncture, le projet du Conservatoire a donc été modifié par la nouvelle municipalité en 2015 : il s'est vu attribuer 20 millions d'euros au lieu des 40 millions initialement alloués.** Ce compromis a eu pour effet de projeter la construction d'un bâtiment de moindre envergure, qui ne sera pas en mesure d'accueillir toutes les activités du Conservatoire, mais seulement une partie de ses activités. Certaines activités resteront donc organisées dans le bâtiment actuel, situé dans le centre-ville rue Hoche.

La ville de Rennes investit prioritairement dans d'autres projets de la métropole, comme la seconde ligne de métro ou le palais des congrès dans le centre. Le Conservatoire n'est pas une priorité pour la ville, Maxime Leschiera, directeur du Conservatoire, l'explique à la réunion plénière du CRR : « Le Conservatoire ne doit pas grossir, la ville n'en a pas les moyens, il doit continuer de fonctionner à moyens constants »⁴⁴. C'est aussi une information figurant dans l'avant-propos du projet d'établissement 2016-2020 du CRR : « Depuis quelques années, et compte tenu d'une nouvelle donne économique, est apparue une ligne directrice, celle d'un établissement qui ne verrait pas ses crédits augmenter ». Cela semble cependant difficile avec la création d'un nouveau site.

Cet arbitrage politique est perçu par certains comme un dédit, comme une déconsidération du quartier du Blosne. Charles-Édouard Fichet, directeur du Triangle parle d'un « demi-projet », d'un « acte manqué »⁴⁵ de la part de la ville. **La dernière version du projet ne fait donc pas l'unanimité, loin de là.**

3. Deux sites : deux vocations, la malencontreuse division du Conservatoire de Rennes

a) Une logique d'usages des lieux

Tel que le CRR présente les choses dans son projet d'établissement 2016-2020, le nouveau site du CRR au Blosne accueillera des activités selon une logique d'usages des lieux. En effet le CRR préfère « privilégier l'unité de lieu pour les différents cursus tout en favorisant les espaces de rencontres interdisciplinaires (pour des temps de répétition ou de spectacle) sur les deux sites »⁴⁶. Il s'agit de répartir les cursus mais de permettre des liens et des rencontres, des croisements entre les deux sites : pour des répétitions par exemple.

Le témoignage du directeur-adjoint du CRR nous fournit la présentation suivante : « Les activités organisées sur le site du Blosne seront en fait les suivantes : théâtre, danse, musiques actuelles (musiques actuelles amplifiées, jazz, musiques traditionnelles, percussions), activités d'orchestre (classes orchestre,

sur le site de la Gazette des communes

44 cf. Réunion plénière du Conservatoire le 6/07/17 : réunion générale d'information descendante animée par le directeur à l'attention de tous les agents du Conservatoire

45 cf. entretien avec Charles-Édouard Fichet le 22/05/17

46 cf. Projet d'établissement 2016-2020 du CRR.

orchestre d'harmonie, orchestre symphonique, orchestre à cordes) et grandes pratiques collectives en général, activités de diffusion avec l'auditoire de 300 places, ainsi que les activités du Pont Supérieur. D'autre part, les activités qui resteront organisées sur le site de la rue Hoche sont des activités de pratique individuelle ou de petit collectif : musique classique et ancienne, formation musicale. **La répartition des activités sur les deux sites est le fruit d'une réflexion autour des usages des lieux**, en tenant compte du temps de déplacement de l'utilisateur, de la logistique du transport des instruments (les percussions qui sont volumineuses seront stockées sur le site du Blosne où il y aura plus de place, c'est pourquoi les cours seront donnés sur ce site). C'est aussi le désir de créer de la circulation entre les deux sites, notamment autour des activités d'orchestre. D'aucuns pensent que la répartition sur deux sites peut opérer un clivage entre les disciplines (musique classique au centre versus musiques actuelles dans le bâtiment au Blosne), certes, cependant le site de Zagreb opérera dans le même temps un rassemblement de la danse et du théâtre (des activités qui sont pour le moment éclatées sur plusieurs lieux) et des rassemblements interdisciplinaires autour des pratiques collectives. C'est, quoi qu'il en soit, un compromis selon des logiques d'usages des lieux. D'autre part, les transversalités n'adviennent pas tant à partir de la proximité géographique qu'à partir d'affinités et de volontés. »⁴⁷

Si le Conservatoire a opéré une politique d'ouverture depuis 2000, en intégrant de nouvelles disciplines et de nouvelles approches, on peut craindre que la nouvelle configuration du Conservatoire sur deux sites ne provoque un repli sur soi des différents départements pédagogiques du Conservatoire. On identifie donc un premier risque : perdre l'unité du Conservatoire et perdre l'esprit d'ouverture.

b) Un péril symbolique : le violon rue Hoche versus le hip-hop au Blosne...

D'autre part, si la répartition des activités du Conservatoire est motivée par des logiques d'usage, si l'enjeu est de mettre l'utilisateur au centre, on ne peut qu'adhérer à cette politique. Cependant, pour autant, celle-ci comporte l'inconvénient de prêter le flanc à une interprétation malheureuse : on peut penser que le Conservatoire opère une fraction entre les disciplines classiques, socialement distinctives, qui resteront dans le centre-ville, « le violon restera rue Hoche »⁴⁸, et les disciplines modernes, urbaines, le « hip-hop », dans le quartier. **Cette répartition des activités est donc malheureuse d'un point de vue symbolique car elle semble opérer une discrimination et un cloisonnement entre deux mondes.** Cela fait l'effet d'une politique à deux vitesses, où l'on ne traite pas de la même manière le centre-ville et les quartiers, comme le dit Charles-Édouard Fichet avec regret : « Au centre tout est beau, puis plus on s'éloigne du centre, plus on sent la misère s'installer... »⁴⁹.

47 Compte-rendu d'entretien avec Franck-Olivier Jedrzejak-Hévin le 29/05/17 en annexe

48 Parole d'habitant que l'on m'a rapportée

49 cf. entretien avec Charles-Édouard Fichet le 22/05/17 : vers 7'27

Pour nuancer ce propos, notons l'arrivée du Pont supérieur, établissement d'enseignement artistique supérieur, qui est déjà un partenaire fort du Conservatoire et qui le sera d'autant plus avec les nouveaux locaux qu'ils occuperont de concert. Le Pont supérieur est un acteur de prestige, sa présence au Blosne permet de réaffirmer le caractère prestigieux que la municipalité entend conférer au nouveau bâtiment.

« Le nouveau bâtiment au Blosne : perspectives et défi d'un fonctionnement sur deux sites »⁵⁰ : nous avons évoqué la problématique d'image liée à la répartition des activités sur deux sites, évoquons rapidement la problématique d'usage et de fonctionnement... Il est difficile d'évoquer le projet simplement car celui-ci est très complexe. Ce qui se concevant bien s'énonçant clairement, on constate que le projet est perçu avec beaucoup de confusion par un certain nombre d'acteurs. L'architecte du nouveau bâtiment lui-même, Olivier Perocheau, architecte associé en charge du projet (agence Tétrarc), s'est trompé lors de son exposé pourtant dévolu à la présentation du nouveau bâtiment et de son fonctionnement⁵¹. En effet, il a annoncé que le nouveau bâtiment accueillerait le bureau du directeur. Or cela est erroné car le nouveau bâtiment n'accueillera pas les services administratifs, mais seulement un service restreint d'accueil, de sécurité et de régie technique. Tous les services administratifs du Conservatoire resteront dans le bâtiment Hoche : direction, comptabilité, scolarité... Que l'architecte en personne soit confus dans sa perception du Conservatoire est assez saisissant, cela nous amène aux problèmes de communication relatifs au projet de nouveau bâtiment.

III. Une stratégie de communication ambivalente

1. Des problèmes de communication interne

a) Parmi les agents du Conservatoire

Nous avons vu que l'ultime version du projet ne faisait pas l'unanimité en général et notamment auprès des agents du Conservatoire. En effet, pour les agents du Conservatoire, la projection sur deux sites est une gageure d'organisation et présage des difficultés de fonctionnement.

La direction du CRR a organisé une réunion interne de présentation du nouveau bâtiment, animée par un agent de la ville de Rennes, début juillet 2017. Cet agent a donc présenté l'avant-projet du bâtiment (c'est l'étape qui précède la phase opérationnelle) : les matériaux, les espaces, la logique de circulation dans le bâtiment, les fonctionnalités etc. Il a largement mis en avant le caractère design du futur bâtiment, qui par ses lignes courbées et son revêtement miroitant sera supposé embellir la place de Zagreb.

⁵⁰ Quatrième thématique du projet d'établissement du Conservatoire, disponible sur le site web du Conservatoire : <http://www.Conservatoire-rennes.fr/>

⁵¹ cf. Présentation du projet du Conservatoire au Triangle le 24/06/17, intervention d'Olivier Perocheau à 10h30, cf. programme de cette journée au Blosne en annexe

Ce parti pris esthétique n'a pas semblé conquérir l'ensemble des personnes présentes. En effet, après la présentation, au moment des questions, on a plutôt senti l'angoisse des futurs usagers du bâtiment : si toutes les parois sont vitrées, ne risque-t-on pas d'étouffer de chaleur en été ? Les danseurs par exemple pâtiront de cela. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de studios individuels pour les répétitions des musiques actuelles ? S'il y a une terrasse au centre du bâtiment, la pluie ne risque-t-elle pas d'y ruisseler et d'y créer de petits inondations ?...

Aucune question posée n'a manifesté une adhésion au projet. Toutes ont témoigné d'un scepticisme profond.

Au détour d'un couloir au Conservatoire, on peut entendre que le projet architectural qui a été retenu est celui qui répondait le moins aux besoins exprimés des futurs usagers, que l'agence d'architecture a été choisie sur des critères fallacieux.

b) Au niveau de la ville

On identifie une stratégie de communication ambiguë de la municipalité par rapport au projet de Conservatoire au Blossne. D'une part il semble que la confusion règne dans les services et que les agents n'ont pas forcément saisi la teneur du projet, notamment ce qui concerne les usages du futur bâtiment. Celui-ci ne semble pas limpide même aux yeux de l'agent chargé de tenir des permanences de communication sur le projet urbain. **Alors que les plans du bâtiment sont conçus et que le projet est élaboré dans les grandes lignes, l'agent chargé de la communication sur le projet urbain n'est toujours pas informé de la destination des nouveaux locaux du Conservatoire.** C'est moi qui l'en informe par hasard lors de notre entretien le 20/06/17⁵² (en tant que personne en stage communication au Conservatoire effectuant une recherche sur la projection au Blossne, j'étais en mesure de fournir des éclairages à cet agent, mais je n'étais nullement missionnée pour cela, je venais poser des questions et non pas révéler des données, c'est donc un peu « le monde à l'envers »). C'est dire l'étendue de la confusion et la carence de communication qui règne autour de ce projet.

On observe donc une certaine opacité du projet en interne, l'équipe de maîtrise d'ouvrage (la ville et la direction du CRR) et de maîtrise d'œuvre (l'agence d'architecture) ne semble pas fournir l'information nécessaire à la communication sur le projet.

En outre, on observe que l'élu du Blossne, Éric Berroche, ne s'implique pas tout à fait dans la vie du CRR : il ne vient pas au conseil d'établissement du CRR auquel il est pourtant invité. Le conseil d'établissement est une instance du CRR, réunissant l'équipe de direction du CRR, les responsables de département pédagogique, ainsi que des représentants de la ville, de la DRAC et du département, afin de présenter la vie de l'établissement deux fois par an.

52 cf. entretien avec Clotilde Boulange, chargée de mission sur la rénovation urbaine, le 20/06/17, à 21'16 ; et en annexe, le communiqué sur les permanences de communication autour du projet urbain.

Pour finir cette brève évocation de la communication interne au sein des services de la ville de Rennes sur le projet urbain du Blosne et en particulier le projet de Conservatoire, on peut souligner que de nombreux élus étaient présents lors de la présentation publique du projet le 24/06/17 au Blosne. Nous détaillerons ce dispositif de communication dans la partie suivante.

On observe donc un positionnement quelque peu ambigu de la municipalité vis-à-vis du CRR : le CRR est une vitrine prestigieuse pour la ville, mais la ville n'investit pourtant pas tous les moyens nécessaires à l'épanouissement du projet : **l'organisation de la communication interne ne favorise pas une perception consensuelle et positive du projet.**

2. La communication externe : de la communication officielle à la communication de proximité

Nous avons déjà évoqué le dispositif de concertation autour du projet urbain ainsi que les maladroites de communication de la ville au moment de la clôture de l'atelier urbain. Il importe à présent d'exposer les différents moyens de communication déployés par la municipalité, afin de rendre visible la stratégie de communication de la ville et d'identifier ses forces et ses faiblesses.

Nous avons vu dans la première partie de ce chapitre que la nouvelle municipalité avait cessé la concertation dans le cadre de l'atelier urbain et qu'elle optait en définitive pour un mode de communication plus traditionnel : vertical, descendant.

Nous observons deux types de dispositifs de communication déployés par la ville afin de communiquer sur le projet.

a) Une communication informative descendante, sur le modèle télégraphique⁵³, destinée à tous, reçue par un public d'initiés

On identifie des dispositifs publics de communication surtout fréquentés par un public d'initiés.

Ainsi la ville de Rennes déploie-t-elle, d'une part, des supports de communication informatifs (supports print : folders, grands panneaux d'exposition... / supports digitaux : site web...) avec la collaboration de l'agence de communication territoriale nantaise « Double-Mixte ». Ces supports de communication sont de nature informative. Ils sont voués à expliquer clairement les tenants et les aboutissants du projet urbain.

Cependant, on peut se demander si ces supports n'ont pas vocation à convaincre en premier lieu des populations exogènes au quartier et non pas spécialement les habitants. Nous avons évoqué dans l'introduction de cette étude le concept de « gentrification ». La politique de communication qui sous-tend les

⁵³ Une information linéaire, de l'émetteur au récepteur, sans feed-back

supports de communication sur le projet urbain, paraît mettre en œuvre une mécanique de gentrification : « Des équipements symboliques : L'accueil de nouveaux équipements, pour certains à rayonnement régional, participe à la redynamisation du quartier. » Dans ces titre et sous-titre d'un panneau d'exposition sur le projet urbain (*cf.* Photo ci-dessous), on voit que l'accent est mis sur la transformation du quartier, grâce à des « équipements symboliques », on met en avant le caractère « à rayonnement régional », donc on évoque là le CRR bien entendu. L'amplitude de rayonnement du CRR est avancée comme argument, mais pour convaincre qui ? La population indigène peut être gratifiée d'accueillir un nouvel équipement prestigieux certes, mais la cible de cette argumentation semble être plus naturellement des investisseurs extérieurs et des populations à capital culturel et financier plus élevé.



Illustration 5: 24 juin 2017, à gauche les acteurs du quartier présents à la visite du quartier, à droite les habitants au marché de la place de Zagreb...

D'autre part, la ville organise un agenda événementiel sur le projet urbain, là aussi plutôt fréquenté par les initiés. Par exemple, la journée officielle de présentation du projet urbain au Blosne le 24 juin 2017 était organisée en plusieurs temps (*cf.* Support de communication en annexe) :

- Le matin : Présentation du projet dans une salle du Triangle, avec Nathalie Appéré, maire de Rennes, Maxime Leschiera, directeur du CRR, et Olivier Perocheau, architecte du nouveau bâtiment. Cette présentation est univoque, elle n'invite pas aux questions, c'est une suite de discours

organisés pour présenter le projet de rénovation du quartier. Suite à cette présentation, une visite commentée du quartier est proposée : il s'agit d'arpenter le quartier et de faire des haltes aux endroits stratégiques du projet urbain, afin d'évoquer les nouvelles constructions. Cette matinée de présentation du projet urbain en deux temps, le premier sédentaire au Triangle et le second nomade dans le quartier, fut fréquenté principalement par de nombreux élus et des acteurs institutionnels et associatifs du quartier, assez peu par les habitants (*cf.* Photo ci-dessous de la visite itinérante du quartier, séparée du marché qui est, à contrario, le lieu populaire, habité par les habitants du quartier). **On observe alors un certain entre soi social, une forme d'intelligentsia.** Cela est notamment dû au phénomène de professionnalisation des politiciens, qu'évoque André Sauvage au cours de notre entretien : en parlant d'Éric Berroche, élu du Blossne « Voilà un monsieur qui est cravaté et qui délivre la parole... »⁵⁴. « Ils ont peur des gens, ils aiment pas les gens, comme disent certains. Ils nous aiment pas, ils causent pas avec nous. »⁵⁵ **Cette rupture entre le monde politique et les habitants peut s'expliquer ainsi** : « Partant du postulat qu'il existe des liens étroits entre démocratie et politique culturelle, Pierre Rosanvallon a développé une réflexion sur les fondements de la désaffection démocratique actuelle, y compris en Europe, en identifiant trois formes de crise qui touchent la démocratie : une crise de la représentation politique (caractérisée par la professionnalisation des élus, la coupure entre le citoyen et le politique et la montée du « sentiment que la société n'est pas racontée telle qu'elle est »), une crise du commun (liée aux phénomènes de ghettoïsation et de séparatisme, « la distance produisant mécaniquement de la défiance »), et enfin une crise de la relation gouverné/gouvernant (illustrée par le besoin de passer d'une « démocratie d'autorisation » à une démocratie plus quotidienne, une « démocratie d'exercice » ou « d'interaction » qui favorise les échanges permanents entre institutions et citoyens). »⁵⁶

54 *cf.* entretien avec André Sauvage à 1h15'

55 *cf.* entretien avec André Sauvage à 1h27'11

56 Article de Cécile Martin, Actes des 3es Assises Nationales des DAC organisées en octobre 2014 « Les Dimensions culturelles du développement des territoires », publiés dans « L'Observatoire plus », paru en juin 2015, « la revue des politiques culturelles », disponible sur Internet : http://www.observatoire-culture.net/fichiers/files/actes_des_assises_dac_telecharger.pdf

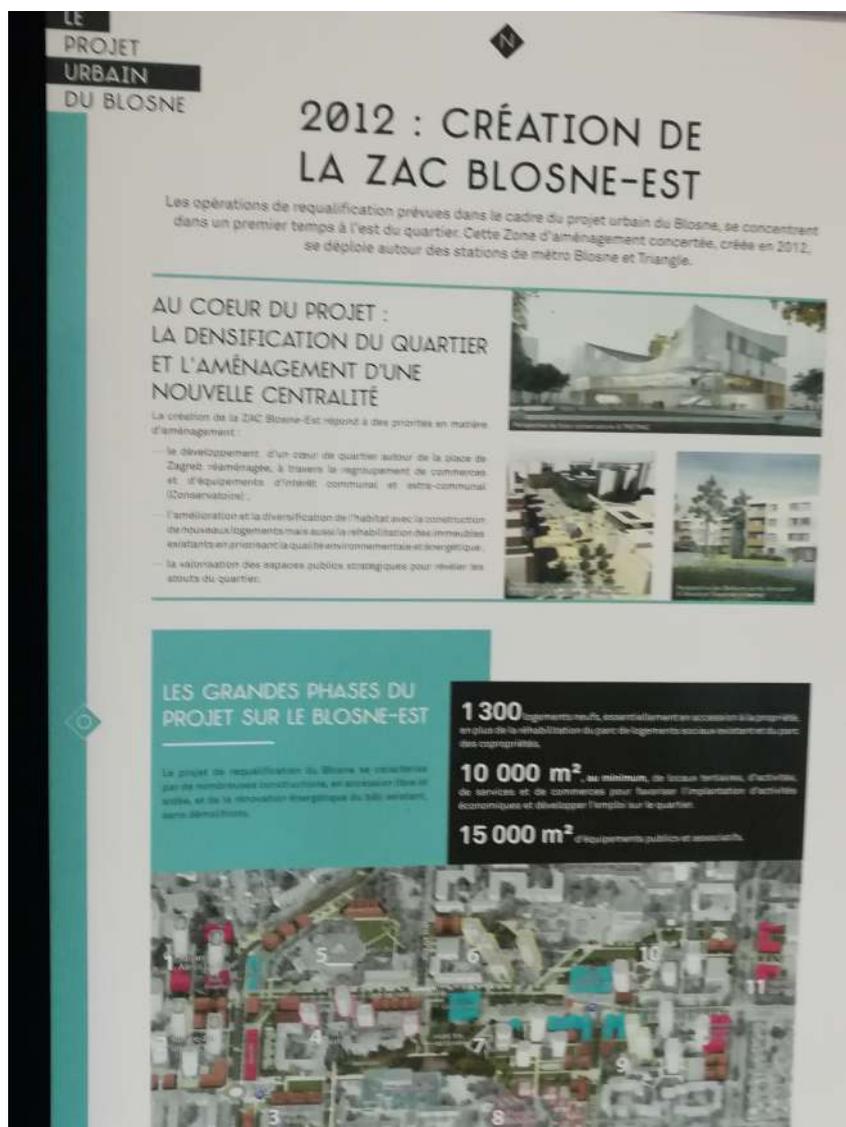


Illustration 6: Panneau d'exposition expliquant le projet urbain du Blosne, disposé au Triangle lors de la journée au Blosne du 24/06/2017

- L'après-midi : La « Fête des orchestres », organisée par le CRR dans le cadre de la journée de visite au Blosne. Il s'agissait d'une programmation spéciale mêlant les différentes formations d'orchestres du CRR, et notamment les classes orchestre du Blosne. C'est un concert qui a vocation à célébrer la pratique d'orchestre et la rencontre entre le CRR et le Blosne. Si dans l'esprit cet événement porte un esprit positif et chargé

en symboles heureux sur l'avenir du CRR au Blosne, la réussite de cet événement est néanmoins limitée car la jauge du Triangle étant limitée, il n'y a de places que pour les parents d'élèves, et non pour les habitants. Ce dispositif qui devait être un lieu de rencontre et d'ouverture devient ainsi un lieu plutôt hermétique. **Il eût mieux valu organiser cet événement en plein air, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre et de manifester un symbole d'ouverture.**

b) Une information peu claire :

Nous avons déjà évoqué la confusion qui régnait autour de la projection du Conservatoire sur deux sites. Comme c'est la dernière version du projet et que l'avant-dernière version consistait à déménager tout le CRR, nombreux sont ceux qui pensent que le Conservatoire viendra intégralement au Blosne. **Cette idée fautive est renforcée par la communication, peu claire, qui peut être faite sur les supports de communication.** Par exemple, sur le panneau placé sur la place de Zagreb afin d'annoncer l'arrivée du CRR au Blosne, on dit « Ici en 2020, le Conservatoire de Rennes »⁵⁷. Cela prête à confusion car on pense naturellement que *tout* le Conservatoire va emménager intégralement au Blosne. Or il ne s'agit que d'une partie des activités du CRR, nous l'avons vu. Cela devrait donc être spécifié dans la communication : « Ici en 2020, le Conservatoire installe une partie de ses activités »...

D'ailleurs, même les coopérateurs qui sont des personnes supposément averties, informées, propagent des informations complètement fausses sur le projet :

« Le Conservatoire : Nous attendons des réponses précises : est-il revu à la baisse et pour quelle(s) raison(s) ? Comment et sur quelles bases les pourparlers avec la direction du Conservatoire sont engagés ? Si ce Conservatoire doit être scindé en deux comme le bruit court, quels sont les cours qui vont venir s'implanter au Blosne (musique classique ou hip hop) et quels sont ceux qui vont rester en centre ville ? Qui va décider effectivement de cette répartition des cours ? Le directeur du Conservatoire ou les élus ? La dotation de l'ANRU va-t-elle faire revenir ce projet à sa dimension initiale ? (...) Les écoles : Six écoles : les ateliers périscolaires sont appréciés par les enfants, mais ne favorisent pas la mixité. Les classes orchestre et danse (la 1ère il y a 6 ans à Volga) sont plébiscitées par les enfants et leurs parents, il serait judicieux d'y associer le futur Conservatoire et, en attendant, pourquoi pas l'école Arpège bien implantée à Savary ? Créer un centre d'initiation artistique et culturel pour que la mixité ne soit pas un rêve. »⁵⁸ Le blog des coopérateurs est un blog actuel, dont le dernier article publié est daté de février 2017. Il y a donc actuellement des malentendus sur le projet du Conservatoire au Blosne. Les coopérateurs ignorent encore la version actuelle du projet de CRR. D'autre part, ils écrivent que le CRR devrait être associé aux classes orchestre, c'est

57 cf. Illustration de la page 33 : photo du panneau placé sur la place de Zagreb, à l'endroit de la future construction du CRR

58 Rubrique « *que faisons-nous ?* » sur le site web des coopérateurs : <http://le-blosne-a-venir.fr/que-faisons-nous/>

là aussi une erreur car *c'est* le CRR qui est organisateur des classes orchestre...

Heureusement, la permanence d'un agent chargé d'accompagnement de la rénovation urbaine⁵⁹ au centre social Ty Blosne constitue un dispositif de médiation envers le grand public, afin de clarifier les tenants et les aboutissants du projet. Mais cet agent lui-même, nous l'avons vu dans la partie III/1)b, n'est pas très bien informé du projet du CRR. Son rôle est pourtant un rôle pivot d'interface, de médiation et de vitrine tout à fait considérable.

Outre cette communication informative, on observe des dispositifs de communication participatifs qui pallient quelque peu à l'arrêt de la concertation au Blosne.

c) **Des dispositifs participatifs, forces et faiblesses**

Une micro-communication de proximité, les « cafés tropico », en présence de l'élu de quartier :

L'élu de quartier et la direction de quartier organisent occasionnellement des rencontres sur des micro-territoires du quartier, en bas d'une tour, afin d'échanger avec les habitants sur un aspect du projet urbain ou sur tout autre sujet. « C'est un goûter qu'on fait en pied d'immeuble, à 5h du soir, on arrive avec une petite table de camping, des jus de fruits et des biscuits. C'est la direction de quartier qui invite, l'élu est là (...) il en a fait presque une dizaine (...) on reste une heure, deux heures »⁶⁰. **C'est un dispositif de communication peu quantitatif mais qualitatif puisqu'il s'agit d'interactions interpersonnelles donc de relations privilégiées.**

Le conseil de quartier

Le conseil de quartier est un dispositif démocratique participatif présidé par l'élu du quartier et co-présidé par une habitante bénévole, géré par la direction de quartier. Nous verrons au chapitre III comment le conseil de quartier peut être un allié pertinent pour le CRR. Nous pouvons déjà évoquer que ce dispositif pâtit d'un certain déficit d'intérêt de la part de la population, que l'on y voit toujours les mêmes citoyens. **En cela, c'est un dispositif de communication à l'impact réduit.**

En renfort de communication, des moyens humains : le service civique et le stage au Conservatoire

Le Conservatoire a pu renforcer son effectif d'une recrue en service civique pendant l'automne 2016, puis d'une personne en stage de février à juillet 2017.

59 Clotilde Boulange avec qui nous nous sommes entretenus le 26/06/17, *cf.* entretien et planning des permanences en annexes

60 *cf.* entretien avec Clotilde Boulange le 20 juin 2017 à 50'30

Nous verrons dans le chapitre III les missions qui incombait à ce poste de stagiaire. Nous pouvons d'ores et déjà évoquer le fait qu'il s'agissait de missions de communication sur le projet des Chants du Blosne (sur lequel nous reviendrons dans le chapitre III, partie I/4) et, plus largement, de missions de conseil en communication sur des questions de stratégie de communication dans la perspective d'implantation du CRR au Blosne.

IV. Conclusion du chapitre I

En conclusion du chapitre I, nous pouvons souligner les ambiguïtés d'une politique publique volontaire mais parfois velléitaire dans le cadre du projet urbain du Blosne et en particulier du Conservatoire au Blosne.

Si la communication publique de la ville de Rennes s'inscrit activement dans une gouvernance partagée, collaborative, afin de co-construire la politique municipale, on a pu voir que cet état d'esprit avait ses limites. En effet, dans le cadre du projet urbain du Blosne par exemple, l'arrêt de la concertation en 2014 a opéré une rupture dans cet engagement politique participatif et a laissé un goût amer aux habitants.

D'autre part, le désengagement de la ville dans le projet du Conservatoire conduisant à une division du budget par deux (motivée par une réduction des dotations de l'État et des contraintes de gestion) a opéré également un désenchantement chez les habitants du quartier, qui se trouvent gratifiés d'un *demi*-Conservatoire.

À partir de là, les problèmes de communication foisonnent :

- La communication devient mal-aisée vu la complexité du nouveau projet sur deux sites.
- L'image de division entre deux mondes est inévitable : le violon rue Hoche versus le hip-hop au Blosne.
- Le CRR va connaître des difficultés à fonctionner sur deux sites, surtout si la ville n'octroie pas de moyens supplémentaires (quasiment pas de création de poste), comme cela a été dit.
- La communication publique de la ville sur le nouveau Conservatoire est ambivalente. Elle ne livre pas une information claire sur le projet et elle semble s'adresser davantage aux acteurs institutionnels qu'aux habitants.

On peut donc observer une politique municipale ambiguë vis-à-vis du Blosne. Cependant, on constate que le projet urbain du Blosne semble un enjeu important pour la municipalité. En effet, la communication publique de la ville sur le Blosne peut mobiliser de nombreux élus. En l'occurrence, ce fut le cas lors de la journée au Blosne du 24 juin 2017. D'autre part, les pouvoirs publics manifestent un intérêt appuyé pour les classes orchestre du Conservatoire, cela préfigure un soutien de leur part dans le projet d'extension de ce dispositif

d'éducation artistique et culturelle.

Du côté du Conservatoire, on peut souligner la politique d'ouverture et d'élargissement du public engagée depuis 2000 : nouvelles esthétiques, développement des classes orchestre (volonté d'accroître le dispositif).

Chapitre II/ Habitants du Blosne : « la rencontre de l'autre »⁶¹, prendre en compte la diversité culturelle et les identités culturelles du quartier

Pour bien se projeter dans le quartier du Blosne, il est bon de s'y intéresser de près. Tel que la sociologie de la justification le préconise, il convient de bien connaître l'autre pour être en mesure de le convaincre et pour mener une stratégie de communication institutionnelle efficace.

I. L'image du Blosne, des perceptions hétérogènes

1. Diagnostic socio-économique

a) Données

« Les « quartiers politique de la ville » (QPV) sont identifiés sur la base du critère unique de concentration de personnes à bas revenus - c'est-à-dire de populations ayant des ressources inférieures à 60% d'un revenu médian de référence. Celui-ci s'élève à 11.250€/an/unité de consommation avec une pondération selon les niveaux de vie de l'agglomération. (...) Voici les éléments sur les quartiers prioritaires rennais : 8.600€/an à Maurepas, 9.200€/an à Cleunay, 9.400€/an au Blosne, 10.200€/an à Villejean, 10.900€/an au Clôteaux - Champs Manceaux. À Rennes, les quartiers prioritaires rassemblent : 25% de la population, 24% de la population active, 34% des chômeurs ».⁶²

Le quartier du Blosne est un quartier classé prioritaire. Il a 40 ans. Il compte 18.000 habitants mais la courbe démographique est en baisse : -3,8% entre 2008 et 2013 contre + 2,3% pour la ville de Rennes. D'autre part, la population du quartier vieillit. Le quartier compte plus de personnes retraitées par rapport à la ville.⁶³ L'habitat est à 95% collectif. La moitié de l'habitat est social. Le quartier est marqué par la pauvreté, le chômage, le vieillissement de la population. Il compte plus de chômage que la moyenne rennaise. Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les employés et les ouvriers, et en moindre mesure les professions intermédiaires. Le revenu mensuel moyen est de 1294€ contre 1654€ à Rennes.

61 Conclusion du projet d'établissement 2016-2020 du CRR

62 « Diagnostic de la situation économique des quartiers prioritaires », 2016, publication de Rennes-Métropole

63 « Fiche Quartier 11 Le Blosne », par l'Apras, 2017, disponible sur Internet : http://site.apras.org/pdf/Q11_Fiche_INSEE_APRAS_2013.pdf

b) Forces et faiblesses : Un quartier vert et familial mais une faible densité urbaine...

Le Blosne a été construit après Villejean, qui est un quartier de grands ensembles situé à l'ouest de Rennes, aride car ne comportant quasiment pas d'espaces verts. Le Blosne a été construit avec l'idée d'en faire un quartier plus amène. Le quartier est donc pensé selon une logique américaine d'îlots, jonchés d'espaces verts, centrés sur les fonctions familiales et les enfants en particulier. Chaque îlot est centré autour des écoles. On va à l'école par des chemins loin des voitures. Chaque îlot est bordé par des parkings, les voitures circulent sur les axes entre les îlots.⁶⁴

On peut lister les atouts du quartier : une forte présence d'espaces verts, cinq stations de métro, la proximité de la gare TGV, un monde associatif actif (une quarantaine d'associations siégeant et œuvrant dans le quartier), une diversité culturelle (une trentaine de nationalités représentées sur le quartier).

Le quartier est certes marqué par un fort taux de chômage mais on peut néanmoins noter une certaine dynamique économique et une dynamique de création d'activités. Les quartiers du Blosne et de Maurepas présentent les dynamiques les plus fortes avec respectivement 47 et 42 établissements créés entre 2010 et 2015. « Les entreprises liées au secteur du bâtiment sont fortement représentées sur les quartiers prioritaires rennais. Sur 149 établissements, 126 sont des entreprises de « couverture-finition » et de « maçonnerie-couverture ». 48,3% de ces établissements sont domiciliés sur le quartier du Blosne. »⁶⁵

La principale difficulté pour changer l'image du quartier réside dans son paysage même. Emmanuel Ruben, géographe de formation, explique que pour faire de la ville, de l'urbain, il faut un équilibre entre une densité horizontale et une densité verticale, c'est-à-dire qu'il faut des activités et de la vie le long des rues. « La ville c'est une densité verticale et horizontale, c'est ça qui fait la ville. Ici on a pensé une densité verticale, puisqu'on a des tours. On a exagéré la densité verticale (...) et on a liquéfié la densité horizontale (...) »⁶⁶ Au Blosne il n'y a pas de densité horizontale, c'est typique des quartiers de grands ensembles. Il y a quelques équipements disparates, il y a quelques locaux de bas de tour mis à disposition par l'APRAS⁶⁷. Mais ce sont là des microcosmes mineurs, invisibles quand on se balade dans le quartier et cela ne permet pas de le dynamiser. Cela a pour effet que

64 cf. entretien avec André Sauvage le 18 mai 2017

65 « Diagnostic de la situation économique des quartiers prioritaires », 2016, publication de Rennes-Métropole

66 cf. entretien avec Emmanuel Ruben le 23/05/2017 à 55'03

67 L'APRAS (Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale) est une association créée en 1977 par la Ville de Rennes, la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine et les organismes rennais de Logement Social. L'objectif -inscrit dès l'origine dans les statuts- est d'« offrir un cadre de coopération et d'interventions communes ou concertées à des collectivités assurant la promotion, la gestion de biens ou de services d'intérêts social, socio-éducatif ou culturel sur le territoire de la ville de Rennes et sa périphérie ». Elle réunit aujourd'hui la Ville de Rennes, Rennes Métropole, le Conseil Général, Archipel Habitat, Néotoa, Espacil Habitat, Aiguillon Construction et le CCAS de la ville de Rennes. Extrait du site de l'APRAS : <http://site.apras.org/page.php?ID=1>

l'on peut se balader dix minutes au Blosne sans croiser personne, le quartier n'est pas vivant dans ses axes de circulation. Cela opère une distinction avec un quartier comme le centre-ville où l'urbain s'épanouit et où il y a de la vie à tous les coins de rue.

D'autre part, la sociologie de la traduction, et en particulier la sociologie de l'acteur réseau, nous éclaire sur le rôle des agents non humains dans la construction du social. « L'une des hypothèses au cœur de la Sociologie de l'Acteur Réseau - hypothèse qu'elle partage d'ailleurs avec d'autres démarches - est de considérer que la société ne constitue pas un cadre à l'intérieur duquel évoluent les acteurs. La société est le résultat toujours provisoire des actions en cours. La SAR se distingue des autres approches constructivistes par le rôle actif qu'elle fait jouer aux entités produites par les sciences et les techniques dans l'explication de la société en train de se faire. » (Callon, 2006) « La SAR met l'accent sur la capacité de chaque entité, spécialement les entités non-humaines, à agir ou interagir d'une manière spécifique avec les entités humaines ou non-humaines. » (*Ibid.*) **À la lumière de cette théorie, nous sommes tentés d'évoquer le décor du Blosne comme agent non-humain opérant sur les relations que les habitants du quartier construisent.** C'est ce que confirme également la réflexion suivante : « Les relations sociales sont médiatisées par l'espace dans lequel elles se déploient. Elles se nouent par l'intermédiaire et *à travers* un espace donné. L'entretien de l'espace est lui-même l'objet de nombreuses activités et sources de nombreux conflits. » (Allen, Bonetti, Laforgue, 2008)

Enfin, nous allons voir que le quartier jouit d'une image plutôt négative, que la municipalité désire changer, c'est d'ailleurs l'enjeu principal du projet urbain : changer la perception du quartier.

2. Perceptions internes

a) Une certaine qualité de vie

Le sociologue André Sauvage, très présent sur le quartier, raconte qu'on jouit d'une certaine qualité de vie au Blosne, nous en avons parlé : espaces verts nombreux, présence des services publics, sentiment de sécurité. « Mais nous on souffre de quoi ? On souffre du décalage d'image »⁶⁸. André Sauvage explique que le quartier est agréable à vivre à l'antithèse des idées reçues que l'on peut avoir à son égard.

Le beau livre sur le Blosne⁶⁹ a ainsi vocation à valoriser le quartier. C'est un livre réalisé avec la complicité d'une douzaine d'habitants du Blosne, sous la direction d'André Sauvage, dans un format « beau livre » afin de présenter le quartier sous un jour avantageux. Il témoigne d'une fierté des habitants pour leur quartier.

⁶⁸ cf. entretien avec André Sauvage du 18 mai 2017 à 56'08

⁶⁹ cf. « Le Blosne, du grand ensemble au vivre ensemble », sous la direction d'André Sauvage, éditions PUR, 2013

Si la « ZUP » évoque une image négative pour d'aucuns, pour « les dames du Blossne et Hakim » elle signifie « la Zone Unie des Peuples »⁷⁰. Cela en dit long sur une perception plutôt revendicative d'une appartenance au quartier et d'une unité du quartier. On entend même une certaine connotation humaniste avec le syntagme « Zone Unie des Peuples ». On entend surtout une fierté et une complaisance d'habiter le quartier. Cette perception subjective du quartier est relatée par une carte subjective réalisée à l'initiative de la Maison des Squares, en partenariat avec d'autres structures.

b) **Enclave ou village ?**

La carte subjective des dames du Blossne exprime certes une fierté d'être au Blossne mais elle laisse voir aussi un centrage sur le quartier « le centre c'est pour les dimanches »⁷¹ peut-on y lire. D'autre part, on voit bien que la carte étant subjective, elle a cette plasticité sensible qui reflète les attachement de ses auteurs. Ainsi, il y a beaucoup de textes, d'anecdotes, de détails qui figurent sur la zone majoritaire de la carte qui représente le quartier du Blossne. Le centre-ville est minoritaire et comporte peu d'informations supplémentaires. C'est une carte augmentée, augmentant surtout le Blossne et diminuant le centre.

Charles-Édouard Fichet regrette que les habitants ne soient pas plus mobiles en dehors du quartier⁷², qu'il n'y ait pas plus de circulation entre les quartiers de la ville. À ce titre, il fait la remarque qu'il est dommage que l'aménagement du quartier fasse déboucher la « rambla »⁷³ sur l'agence « Pôle Emploi ». Au lieu d'être une perspective ouverte vers tous les possibles, cela semble une impasse. Ainsi l'image initiale assez exaltante de « rambla » sur le modèle barcelonais s'avère peut-être peu pertinente.

« La crise urbaine met également en lumière une marginalisation territoriale de populations défavorisées, éloignées des centres-villes, dans des zones enclavées, qualifiées aujourd'hui de "zones urbaines sensibles" (ZUS). Des indicateurs dits de "sensibilité" mesurent ce malaise urbain : taux de chômage global, des moins de 25 ans, échec scolaire, taux de "population étrangère", proportion de jeunes, de familles nombreuses, de familles mono-parentales, taux d'allocataires sociaux, de bénéficiaires du R.M.I., nombre de délits, d'outrage et de violence à agents de la force publique, d'incidents scolaires. Afin de gérer la crise urbaine et le malaise des banlieues, des actions sociales et politiques ont été mises en œuvre. » (Thorion, 2007)

70 *cf.* carte subjective des dames du Blossne réalisée avec l'association « Géographie subjective » en partenariat avec l'association du Blossne La Maison des Squares, disponible sur Internet : http://www.geographiesubjective.org/Géographie_subjektive/Projet_Rennes_2.html

71 *Ibid.*

72 *cf.* entretien avec Charles-Édouard Fichet le 22/05/2017

73 Le boulevard de Yougoslavie est rénové avec la Rambla de Barcelone pour modèle, c'est le fruit des réflexions menées au cours du voyage des ambassadeurs à Barcelone dans le cadre de l'atelier urbain.

3. Perceptions étrangères du Blosne

Si le quartier se vit de l'intérieur comme un quartier agréable, il est perçu de l'extérieur comme un quartier à problèmes...

a) Image externe

Malgré le projet de rénovation urbaine et la communication de la ville sur le projet urbain du Blosne, le quartier conserve une image assez défavorable. **Il est mal-coté par les promoteurs immobiliers et demeure perçu comme un quartier à problèmes, même si, nous l'avons dit, c'est un quartier pacifique et familial.**

Il souffre d'une image prégnante, d'une stigmatisation bien ancrée dans les esprits sur les « quartiers ». Citons à ce propos la sociologue Sylvie Tissot.

« La catégorie territoriale qui s'impose alors fait aussi référence à la population, dont la description, qui n'est pas neutre elle non plus, repose sur une représentation ethnicisée des habitants, perçus comme des populations « à problème ». » (Tissot, 2007, page 29)

« On trouve [également] le terme de « cités » ou celui, plus général, de « banlieue » - mais beaucoup moins fréquemment que « quartiers » - auquel on accole des adjectifs sémantiquement proches comme « difficiles », en difficulté », ou défavorisés ». » (Tissot, 2007, page 32)

Dans « Les Rennais, septembre-octobre 2017 », à la question « Quelle est la décision dont vous êtes la plus fière ? » Nathalie Appéré, maire de Rennes, répond : « Certainement le programme de rénovation du Blosne, du Gros-Chêne et des Gayeulles (...) **changer le regard** »⁷⁴. Plus loin dans la même édition, **on retrouve ce même énoncé sur le désir de changer le regard** : « Le Blosne, la commission emploi se réunit (...) L'objectif ? **Changer la perception** que les entreprises peuvent avoir du quartier. »⁷⁵

En dehors de cette image négative de « quartier », le Blosne ne comporte pas beaucoup d'attractivité pour les personnes extérieures au quartier : « Partir du Blosne c'est facile, y rentrer c'est plus compliqué. Parce que les gens qui viennent au Blosne ne vont qu'au Triangle. Si vous êtes rennais, quelle raison pouvez-vous avoir de venir au Blosne ? »⁷⁶

b) La perception du Blosne par les « habitants » du Conservatoire

Tout comme les habitants du Blosne peuvent être ethnocentrés sur leur quartier, on peut observer le même phénomène parmi les personnes fréquentant le Conservatoire. Au cours d'un échange avec Franck-Olivier

74 cf. Les Rennais, septembre-octobre 2017, L'interview de Nathalie Appéré, maire de Rennes, pp18-19 « Une nouvelle ère s'ouvre pour Rennes » : 2e question

75 *Ibid.* Page 35

76 cf. entretien avec Emmanuel Ruben le 23/05/17 à 39'37

Jedrzejak-Hévin, directeur-adjoint du CRR, je l'interroge sur les enjeux de l'arrivée du CRR au Blosne, notamment sur l'adoption de ce nouvel équipement par le public actuel du CRR et par les habitants du Blosne. Il me répond que le mot « adoption » est interpellant. « Pourquoi faut-il se faire adopter ? » Il précise qu'il a d'ailleurs pu observer deux types de réactions chez les enseignants :

- La réaction spontanéiste, qui dénie tout besoin de médiation : « pourquoi faudrait-il se faire accepter ? N'est-ce pas naturel d'être là ?... »

- La réaction méfiante : « y aura-t-il un commissariat de police à côté ?... »

On observe donc au sein du Conservatoire une certaine étrangeté au quartier du Blosne. Les représentations sont très nourries d'idées reçues sur le Blosne.

D'autre part, Myriam Sibai, directrice-adjointe du Conservatoire de Lorient, en stage de direction au Conservatoire de Rennes pendant la saison 2016-17, s'est intéressée en particulier aux enjeux de la réorganisation de l'offre pédagogique en danse, avec son transfert au Blosne. **Elle exprime la crainte que les cours de danse au Blosne ne connaissent une désaffection** : que les élèves actuels n'y aillent pas car c'est trop loin et peut-être mal-fréquenté et que les gens du quartier n'y aillent pas non plus car ce n'est pas leur monde.

Enfin, les enseignants manifestent une certaine résistance au changement : ce sera une complication d'aller jusqu'au Blosne, notamment à cause du caractère décentralisé du quartier. On entend ce type de réactions du côté des enseignants, mais aussi chez les parents d'élèves. Au conseil d'établissement du Conservatoire du 15 juin 2017, la représentante des parents d'élèves manifestait une inquiétude : devra-t-on aller jusqu'au Blosne pour les petites auditions en petit comité ?... On sent un attachement à l'infrastructure du centre-ville et une certaine force d'inertie. Pourtant le Blosne est accessible en dix minutes en métro depuis le centre-ville, on peut donc relativiser le caractère excentré de ce quartier.

c) **Des projections hostiles**

Sur un site web caractérisé par son ton polémique et pamphlétaire⁷⁷, on peut trouver l'analyse suivante, manifestant **une incrédulité farouche vis-à-vis du projet urbain du Blosne et de l'arrivée du Conservatoire**. « Le moins qu'on puisse dire de ces vues 3D, c'est qu'elles stimulent l'imagination. On aurait presque envie de se raconter des histoires : Le Blosne, chemin de Moldavie, un dimanche matin du printemps 2023. Mme Chantal de Saint-André, dans son tailleur jaune canari, surveille sa progéniture qui s'ébroue devant un parterre de tournesols. Son époux Georges-Henri, encore en peignoir, les contemple avec tendresse depuis le balcon de leur luxueux appartement. Tout-à-l'heure ils emmèneront à pied leur aîné Jean-Matthieu pour son cours de violoncelle au Conservatoire installé tout près, place de Zagreb. Anticipation visionnaire ?

⁷⁷ Extrait d'un article du site web Alter1fo, média Internet rennais, associatif et citoyen, fondé en 2007 par les membres bénévoles de l'association La Mirasso : <http://alter1fo.com/des-rupins-dans-la-zup-sud-la-mixite-sociale-a-lepreuve-du-blosne-71122>

Démence aiguë, plus sûrement : ce n'est pas demain la veille que la bourgeoisie du Thabor investira la ZUP sud. Il n'empêche que le principe fondateur de la politique rennaise de l'habitat, toute mesure gardée, reste celui-là : mélanger bourgeois et prolétaires, « touiller » les composantes sociales de la ville pour faire une pâte homogène où les pauvres, disséminés dans la masse, ne feront pas de grumeaux. Or la cote d'amour de cette « ZUP sud » n'atteint pas des sommets auprès des Rennais qui n'y vivent pas. L'arrivée du Conservatoire de musique et la création d'un « parc en réseau » traversant le quartier suffiront-ils à changer son image ? Ce genre d'initiative – inspiré de l'implantation réussie du musée Guggenheim à Bilbao – est décliné à l'envi dans presque toutes les opérations de rénovation/requalification urbaine ; ce que semblent regretter la sociologue Barbara Allen et le géographe Hervé Duret quand ils évoquent « la persistance de la croyance au rôle mythique de l'« équipement structurant » supposé (...) créer de la sociabilité et de la mixité, et « rayonner » dans la ville en attirant les habitants des alentours ». Plus que le parachutage de tel ou tel équipement, c'est donc surtout l'intérêt financier qui pourrait guider de nouveaux arrivants vers le Blosne. »

II. Les habitants du Blosne et la culture :

1. L'image du Conservatoire, des perceptions hétérogènes

« Qui est-ce qui va dans un Conservatoire ? C'est très très peu de personnes... Moi dans ma vie, je crois que je ne suis jamais allé dans un Conservatoire de musique...⁷⁸ »

a) Des barrières culturelles

Si l'on peut observer une altérité dans un sens, du centre-ville vers le Blosne, on peut également l'observer dans l'autre sens : du Blosne vers le centre-ville. On peut ainsi se poser la question de la perception d'un équipement de centre-ville tel que le Conservatoire depuis le point de vue du Blosne. La personne chargée de la médiation sur la rénovation urbaine du quartier m'a confié qu'elle avait déjà entendu cet énoncé saugrenu de la bouche d'un habitant du Blosne : « Un Conservatoire c'est un endroit où l'on fabrique des boîtes de conserve. » Cela témoigne d'une distance, pour ne pas dire un gouffre, qui peut se tenir entre certaines populations et le Conservatoire. On parle d'ailleurs de « publics éloignés ». À quoi tient cette distance ? La division du CRR sur deux sites pourra avoir pour effet de maintenir cette distance par la répartition des activités (justifiée certes par les usages des lieux) produisant une image infortunée, celle d'une discrimination et d'une stigmatisation des lieux : le violon rue Hoche et le hip-hop au Blosne.

On peut identifier une barrière culturelle entre les différents acteurs. On

⁷⁸ cf. entretien avec Emmanuel Ruben le 23/05/2017 à 40'05

peut identifier des mondes distincts, avec des représentations et des canons différents, des « valeurs idéales-typiques qui renvoient à des principes généraux structurants (des « grandeurs ») et permettent de se positionner et de positionner les autres par rapport à ces valeurs »⁷⁹. La sociologie pragmatique nous donne à voir la variété des cultures et leurs référentiels propres. Si le Conservatoire est une valeur incontournable, vecteur de reproduction sociale (un concept de Pierre Bourdieu) pour certains milieux sociaux, plutôt issus des « csp+ » (catégories socio-professionnelles supérieures), ce n'est pas spécialement voire pas du tout une référence pour des milieux sociaux plus modestes ou populaires, qui constituent la majorité des classes sociales habitant au Blosne.

Ainsi, si l'on fait bouger le regard et que l'on observe le Conservatoire avec un œil neuf, un œil extérieur, on peut penser que cet équipement figure une curiosité ou un temple de la culture dominante. « Ce n'est pas pour moi » se dira-t-on dans le quartier.

Le lexique même du mot « Conservatoire » prête à réflexion quand on s'y attarde. C'est un mot fort, qui véhicule une idée forte, presque politique : conservateur. On pense également à la conservation patrimoniale comme pour les musées, le mot évoque donc davantage le patrimoine, le sacré, le transcendant, l'ancien que l'époque actuelle. Cela est évidemment une tradition française qui dépasse de loin la marge de manœuvre de la ville de Rennes mais cela participe fortement d'un conservatisme social et sociétal.

Un rapport d'information du Sénat sur la réforme des établissements d'enseignement artistique préconise une campagne de communication assez emblématique de la distance et de l'aura qui peut entourer un Conservatoire : « Lancer des opérations « **Osez le Conservatoire** » afin d'en démystifier l'accès »⁸⁰. Le mot est fort, s'il faut « oser » c'est que la démarche demande de la témérité, de la bravoure. Cela vient confirmer ce que nous venons d'énoncer sur l'hermétisme du Conservatoire.

b) Du nécessaire au superflu : disparition de l'hôpital, apparition du Conservatoire

D'autre part, l'agenda du projet urbain ne joue pas en la faveur du Conservatoire en terme d'image auprès des habitants du quartier. En effet, si d'un côté la municipalité communique sur la prochaine implantation du CRR au Blosne, elle a également dû communiquer sur l'amputation du quartier de son hôpital. L'hôpital Sud est voué à être prochainement fermé pour recentraliser tous les services à l'hôpital Pontchaillou et cela prête à polémique. Les habitants sont inquiets de cette suppression d'un service : disparition d'un service, disparition d'emplois dans le quartier... Ce mécontentement ne dispose pas les habitants à percevoir favorablement le Conservatoire car ils ont le sentiment d'être privés d'un

⁷⁹ Cours de sociologie pragmatique de Jean-Luc Bouillon en cours de Master 2 MICO, en 2016-17

⁸⁰ Rapport d'information « Décentralisation des enseignements artistiques : des préconisations pour orchestrer la sortie de crise » sur le site web du sénat : <https://www.senat.fr/rap/r07-458/r07-45817.html>

service qui leur était utile et même de première nécessité pour être pourvus d'un établissement dont ils ne perçoivent pas bien l'attrait et le bénéfice direct qu'ils peuvent en tirer.

Lors d'un entretien avec André Sauvage, sociologue et urbaniste, il explique qu'il mène une étude sur les migrants dans le quartier et que le sentiment général dominant qu'il peut constater au sein de ces populations, **c'est un sentiment d'urgence à « survivre »** : « Pour ces gens-là c'est d'abord la survie »⁸¹. De nouveau, on sent un éloignement par rapport au projet d'une nouvelle infrastructure culturelle telle que le CRR dans le quartier.

Cette impression, relayée par André Sauvage, est également celle dont témoigne Emmanuel Ruben, auteur impliqué dans le projet, émanant du Triangle, de roman collectif sur le quartier du Blosne⁸². Emmanuel Ruben va à la rencontre des associations du quartier, il s'y promène, il rencontre des gens lors d'une permanence afin de prêter l'oreille aux rumeurs du quartier, d'en prendre le pouls, ceci dans le but de construire le projet créatif du roman. Cet objectif lui permet d'avoir un accès singulier à la vie sensible du quartier. C'est ainsi qu'il relate un sentiment de « galère »⁸³.

2. Autres traditions, autres mondes...

a) L'éducation populaire

Si le CRR, placé sous le contrôle pédagogique du ministère de la culture et de la communication, est vecteur d'une culture officielle, « légitime » pour reprendre le terme de Bourdieu, d'autres cultures s'expriment au Blosne, et notamment celle de l'éducation populaire. Ce mouvement, peu reconnu en France, a vocation à construire ensemble une culture commune. C'est un mouvement constructiviste et fédérateur. Il a vocation à rassembler les personnes et faire émerger les pratiques culturelles à partir d'elles, à l'inverse d'une culture officielle qui détermine les contenus culturels et les diffuse verticalement vers le public. En Belgique ce mouvement s'appelle « éducation permanente » car au-delà du caractère constructiviste du mouvement, on note aussi sa volonté de construire toute la vie, à tout âge et dans des pratiques intergénérationnelles.

Plusieurs associations se réclament d'éducation populaire au Blosne :

Ainsi en est-il de La Maison des Squares, on peut d'ailleurs lire l'énoncé suivant dans l'éditorial de son programme 2017-2018 : « Nous abordons cette saison avec une vraie envie : que chaque atelier, chaque action, chaque projet soit réalisé avec vous, habitant, adhérent, et contribue à vous donner plus de place dans la ville, et dans votre quartier, plus de pouvoir d'agir, pour vous ou vos enfants, plus à dire et

81 cf. entretien avec André Sauvage le 18/05/2017 à 31'

82 Emmanuel Ruben est l'un des quatre auteurs, successivement en résidence au Triangle de 2017 à 2019, impliqués dans l'écriture du roman « Le Blosne Mode d'emploi », à partir de collectages de récits du quartier.

83 cf. entretien avec Emmanuel Ruben le 23/05/2017

plus de façons de le dire. **Association d'éducation populaire**, (...) Nous travaillons, par l'éducation (du jeune enfant à l'adulte) et la vie associative, à ce que chacun soit plus libre, dans ses actes, dans ses pensées, dans ses choix. »

D'autre part, le Forum social des quartiers s'inscrit dans une mouvance altermondialiste, avec une approche de la culture sur le modèle de l'éducation populaire. L'association Forum social des quartiers a été créée en 2013 par un collectif de personnes habitant les quartiers sud de Rennes, avec la volonté de redonner la parole aux citoyens. Ceux-ci organisent chaque année un Forum social du quartier et des rencontres, ciné-débats, théâtre-débats, tout au long de l'année. « La Charte des principes du Forum Social mondial dont on s'est inspiré pour le Forum social des quartiers a été élaborée lors du 1er Forum social mondial à Porto Alegre en janvier 2001. » « Faire vivre la démocratie locale est un enjeu de société et passe au niveau de chaque quartier par la création d'espaces de discussion et d'élaboration collective de solutions autour de questions de société, de cadre de vie et de préoccupations quotidiennes des habitants. »⁸⁴

Enfin, le modèle de l'économie sociale et solidaire procède également d'un modèle alternatif mettant le social et le vivre ensemble au cœur du projet de société. La ville de Rennes n'est pas en reste de ce côté et projette de construire un bâtiment voué au développement d'activités inscrites dans un modèle d'économie sociale et solidaire dans le quartier du Blosne. C'est une des constructions prévues dans le projet urbain : le « Quadri », en référence à sa forme.

On observe encore d'autres associations tournées vers l'éducation populaire et le social au Blosne. **On peut se demander quelle distance ou quelle complémentarité le CRR pourra construire avec ces autres mondes.**

b) La diversité culturelle

Le quartier du Blosne est pour le moins cosmopolite : avec une trentaine de nationalités représentées, on peut dire que c'est la tour de Babel... Est-ce autant de mondes séparés et communautaires ou est-ce une opportunité d'enrichissement culturel ? Jean-Christophe Beaudon, enseignant de trombone au CRR et coordinateur des classes orchestre du Blosne, explique que tous les enfants des classes orchestre sont au minimum bilingues et qu'il n'y a pas d'enfants allophones. Cela semble donc une richesse. De plus, la musicienne intervenante du CRR, qui donne le cours d'accordéon au centre social Carrefour 18, est d'origine bosnienne, elle raconte qu'elle se sent proche de son public, ce sont en effet des enfants aux origines d'Europe de l'est. Cette musicienne symbolise donc un pont, une synthèse entre les cultures traditionnelles du quartier et la culture institutionnelle du CRR. **C'est une force pour construire du lien et élargir le prisme culturel plutôt que de créer de la distance, du cloisonnement.**

En outre, le CRR affirme cette volonté de saisir l'opportunité d'enrichir et de renforcer la créativité au sein de l'établissement grâce au brassage des cultures.

⁸⁴ Extrait de l'article « Qui sommes-nous ? » du site web du Forum social des quartiers : <http://www.forum-social-des-quartiers.org/qui-somme-nous/>

C'est le mot de la fin du projet d'établissement du CRR : « Le projet que nous venons de dessiner fait apparaître, dans chaque chapitre et comme un objectif constant et transverse, la rencontre de l'autre. **La valeur pédagogique, artistique et sociale de l'altérité ainsi que sa force créatrice sont au cœur du projet d'établissement.** »⁸⁵

III. Les habitants du Blosne et le CRR

1. Les habitants déjà inscrits ou touchés par le Conservatoire : chiffres et limites

Rappelons ce que nous avons expliqué dans le chapitre II, partie II/1/b. Le Conservatoire développe deux types d'enseignements : l'EAS, enseignement artistique spécialisé, et l'EAC, éducation artistique et culturelle. L'EAS est l'enseignement traditionnel du Conservatoire, il est organisé au Conservatoire et délivre des diplômes. L'EAC est un nouvel axe d'enseignement pour le CRR, qui ne peut qu'y consacrer un volume d'heures d'intervention minoritaire par rapport à l'EAS. Il s'agit d'interventions pédagogiques hors-les-murs, dans le cadre de projets, principalement avec les écoles mais aussi avec d'autres partenaires. Les écoles sélectionnées pour les projets de « Musique à l'école » sont prioritairement des écoles en REP.

Nous allons voir que le Blosne est très peu représenté au Conservatoire dans les cursus traditionnels d'EAS, mais qu'il est assez investi par des dispositifs d'EAC, notamment en 2016-17.

⁸⁵ cf. Conclusion du projet d'établissement 2016-2020 du CRR

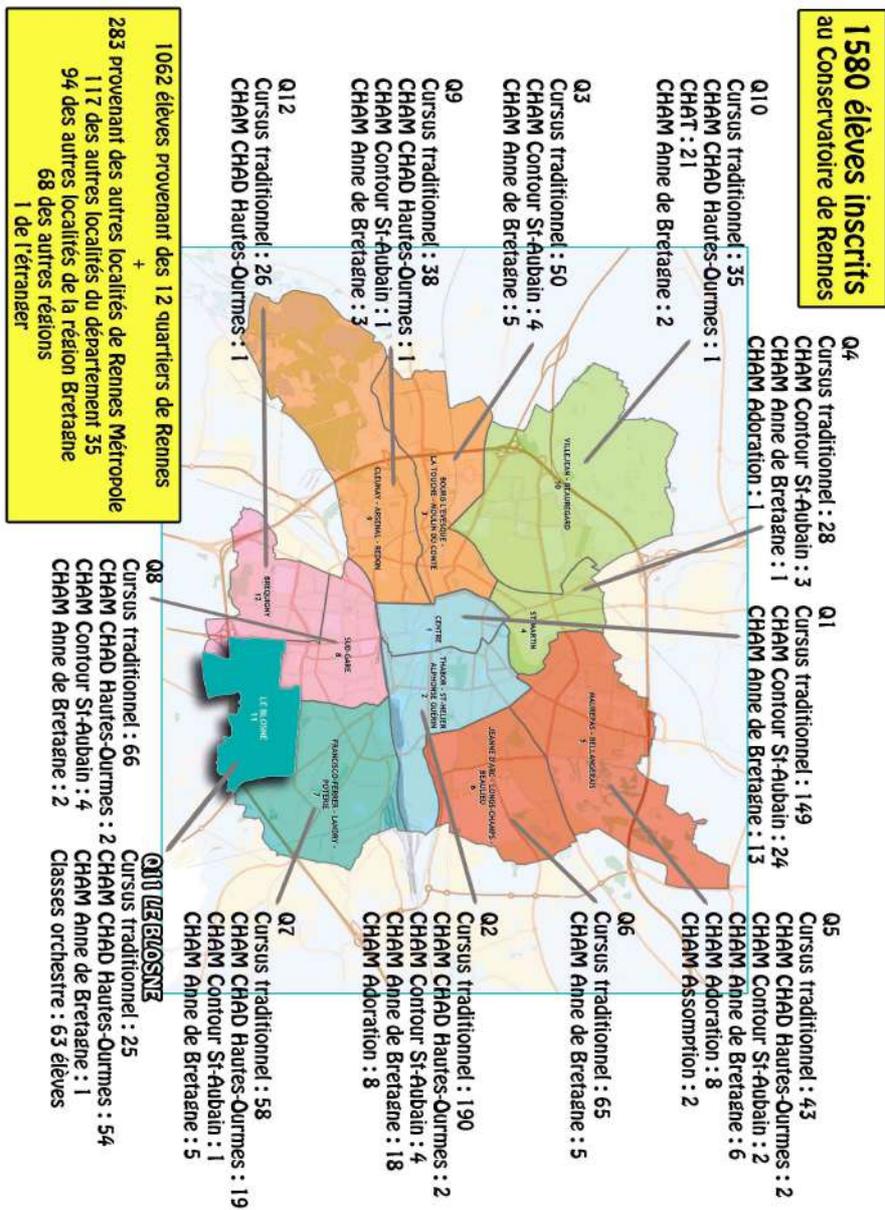


Illustration 7: Carte illustrant la provenance géographique des élèves inscrits au CRR sur la saison 2016-17, réalisée par moi-même à partir des chiffres du Conservatoire.

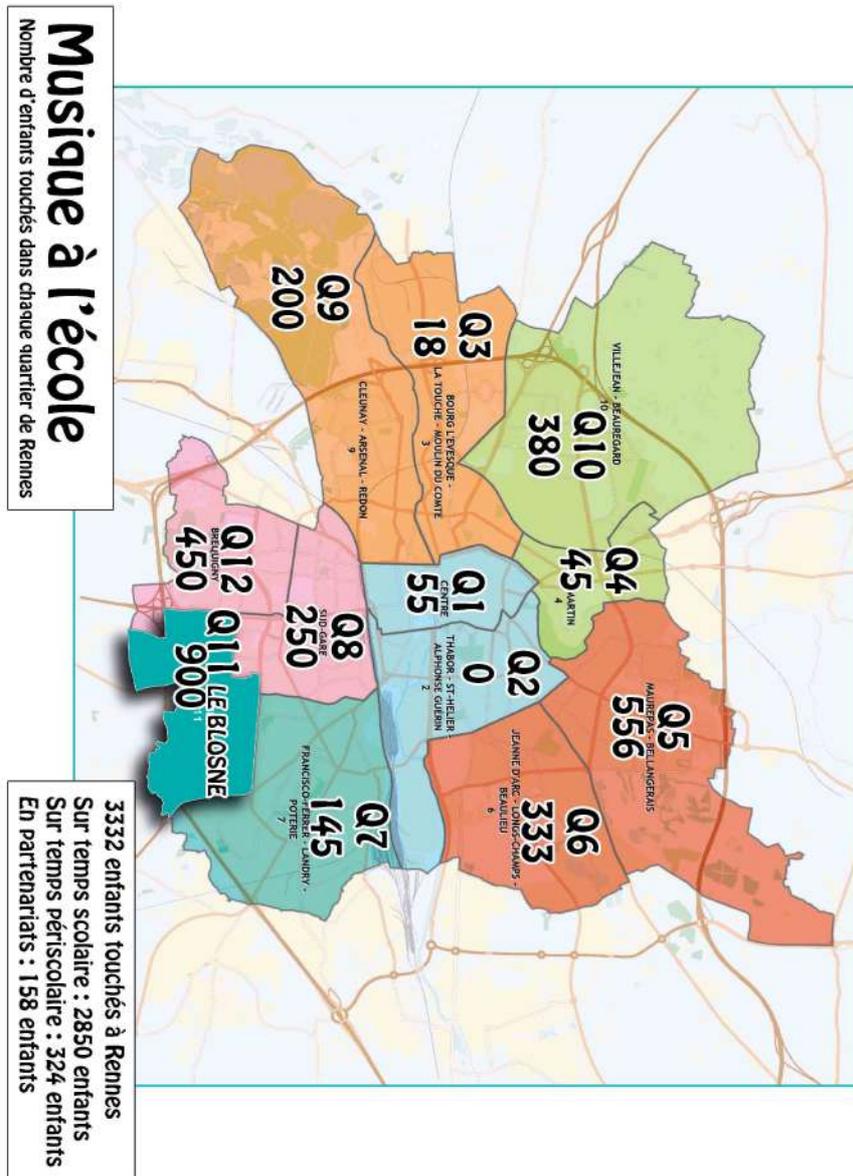


Illustration 8: Carte figurant le nombre d'élèves touchés par le dispositif "Musique à l'école" à Rennes sur la saison 2016-17, réalisée par moi-même à partir des chiffres du Conservatoire.

Si l'on peut constater une faible fréquentation du Conservatoire par les enfants issus du Blossne (25 enfants du Blossne inscrits au CRR versus 190 issus du quartier 2, cf. première carte), on peut observer qu'en 2016-17, les actions d'éducation artistique et culturelle au Blossne ont beaucoup compensé cette carence : 900 enfants touchés par les dispositifs de Musique à l'école (cf. deuxième carte) et 63 enfants inscrits dans les classes orchestre. Il convient cependant de relativiser le chiffre de 900 élèves, car chaque année, la distribution des fonds pour les projets de « Musique à l'école » varie selon les projets émanant des écoles et selon le critère favorisant de REP.

Ces initiatives propagent l'image et les pratiques du Conservatoire dans ce quartier et sensibilisent la population du quartier. Cependant, il faut rappeler la limite de la capacité d'accueil de nouveaux inscrits au Conservatoire. Le Conservatoire n'a pas vocation à se développer pour pouvoir accueillir beaucoup plus de public, car la collectivité n'en a pas les moyens. Donc, *in fine*, il ne pourra pas y avoir beaucoup plus d'enfants issus du Blossne, qui seront inscrits au Conservatoire.

2. Forces et faiblesses des classes orchestre

Nous avons déjà présenté le dispositif des classes orchestre dans le chapitre I, partie II/1)b. Nous avons vu que c'était un dispositif probant pour le développement des enfants, connaissant un succès général en France où de nombreuses expérimentations en la matière se font de plus en plus. À Rennes, les trois classes orchestre du Blossne attirent l'attention des pouvoirs publics et le soutien d'une fondation. Voyons maintenant comment elles sont vécues au Blossne.

a) Un projet transversal, décroissant

On identifie une transversalité entre les classes orchestre et le CRR : les élèves des classes orchestre sont régulièrement réunis dans une même programmation avec les élèves du Conservatoire (ex : la « Fête des Orchestres » le 24 juin 2017 au Triangle).

On observe d'autres transversalités intéressantes : les musiciens intervenants enseignent au sein des classes orchestres et au sein des projets de « Musique à l'école ». Cela permet des ponts entre les différents projets.

Enfin, on observe une transversalité entre les trois classes orchestre : à l'origine, il s'agissait de former un orchestre cohérent avec les trois classes orchestre. Les instrumentariums des trois classes orchestre sont d'ailleurs complémentaires. Ils forment donc un ensemble cohérent et d'autre part, chaque orchestre sonne de manière indépendante. Il y a un répertoire commun et un répertoire propre pour chaque orchestre, selon les projets des écoles, ou selon les besoins d'apprentissage technique.

Les classes orchestres ont pour effet de décroisser les écoles : les enfants se

reconnaissent et se parlent dans la rue.⁸⁶

Ainsi à différents niveaux, les classes orchestre opèrent des croisements et des décloisonnements permettant d'insuffler de nouvelles énergies dans les écoles.

b) Quelques bémols

La classe orchestre est un peu à part dans l'école, elle ne participe pas autant que les autres aux projets de l'école, elle n'en a pas le temps. En conséquence il y a un certain entre soi de la classe orchestre, la « bande des classes orchestre ».

« Socialement, il n'y a pas de mixité sociale à proprement parler, il n'y a pas de csp+, il y a surtout des enfants issus des classes populaires, et en minorité, quelques enfants issus des classes moyennes. »⁸⁷

Les relations avec le partenaire Éducation Nationale sont aisées sur le plan humain, mais peuvent être contraignantes sur le plan organisationnel : pour déplacer des enfants sur le temps scolaire, il faut respecter des normes exigeantes. Cela ne facilite pas la circulation des classes orchestre vers le Conservatoire par exemple.

En tant que responsable du parc instrumental du CRR, Franck Lefeuvre rencontre le public à travers une relation singulière, qui est celle du prêt d'instrument auprès des élèves et de leurs parents. C'est notamment le cas auprès des élèves des trois classes orchestre du Blosne ou les élèves des classes à horaires aménagés du collège des Hautes-Ourmes. Son témoignage est alors très précieux pour relater cette relation au public. Il se voit comme un "facilitateur", un "relais", un médiateur finalement. Il explique qu'il y a une différence patente entre les élèves qui fréquentent le Conservatoire et ceux qui n'y viennent pas car ils reçoivent les enseignements hors du Conservatoire. En fait, ceux-là ne se ressentent pas comme des élèves du Conservatoire car ils n'y viennent que très rarement, pour des occasions bien précises. Ils se sentent élèves du Conservatoire ponctuellement, quand ils y jouent, comme à la « Journée Portes Ouvertes » par exemple. En cela, le nouveau bâtiment au Blosne permettra d'impliquer plus aisément les élèves du Blosne dans l'institution même du Conservatoire, en ses murs.

Pour conclure sur cette partie concernant l'impact du CRR sur les enfants du Blosne, on peut souligner l'importance de l'éducation artistique et culturelle avec la « Musique à l'école » et les classes orchestre, même si, faute de moyens, cela ne touche qu'une minorité d'enfants.

L'EAC constitue certes un levier vers un élargissement des publics, mais n'oublions pas le rôle de la médiation culturelle, soit la politique de

⁸⁶ cf. entretien avec Jean-Christophe Beaudon, coordinateur des classes orchestre

⁸⁷ entretien le 8 mars 2017 avec Jean-Christophe Beaudon, coordinateur des classes orchestre, à 7"53

développement des publics. Cette activité est peu développée par le CRR. L'agent en charge de la médiation culturelle met en œuvre le dispositif de « Musique à l'école » mais développe en moindre mesure les actions de médiation culturelle.

IV. Conclusion du chapitre II

Vivre au Blosne... Tel sera l'enjeu pour le Conservatoire en 2020.

Telle fut la thématique du chapitre II, qui nous permet d'explorer les différentes perceptions du quartier, à l'intérieur et hors de ses limites.

Si l'on a pu mettre à jour une certaine qualité de vie et un certain bien-être au Blosne, on ne peut nier un léger enclavement de ses habitants. Cet enclavement peut être relativisé par la présence du métro et par la vitalité associative qui caractérise le quartier. Mais l'image du quartier vue de l'extérieur est assez négative : un quartier de grands ensembles, un quartier « à problèmes »...

D'ailleurs, les agents et le public actuel du CRR peuvent manifester une certaine résistance au changement dans la perspective d'implantation au Blosne. On identifie des barrières culturelles entre le CRR et le Blosne mais on peut se dire que l'altérité entre le CRR et le Blosne peut être vectrice de richesse et de complémentarité.

Si les enfants du Blosne ne vont pas au Conservatoire (ou en tout cas, c'est une faible minorité qui y va), le Conservatoire vient aux enfants du Blosne, avant d'y venir *physiquement* en 2020, à travers les dispositifs de « Musique à l'école » et surtout des classes orchestre. Cependant ces dispositifs restent partiels par manque de moyens, cela ne touche pas tous les enfants du Blosne.

On observe donc des difficultés et des opportunités dans la relation que le CRR construit avec ce quartier.

Chapitre III/ Réseaux d'acteurs : faire des alliances, se faire accepter

Après avoir observé la politique municipale à l'œuvre dans le projet d'implantation du CRR au Blosne puis avoir évoqué les réalités et représentations du quartier du Blosne, nous proposons dans ce troisième chapitre une exploration du réseau des acteurs du Blosne, afin d'identifier pour le CRR de premières opportunités de partenariat.

I. « Complémentarité », « mise en réseau » : une thématique à la mode, un enjeu du Conservatoire

Si la stratégie de communication déployée par la municipalité comporte des aléas dans sa réception par les habitants du quartier, il convient en outre de s'intéresser aux forces du réseau que le Conservatoire peut développer : les alliances qu'il peut sceller, le réseau qu'il peut tisser.

Comme nous l'avons évoqué au chapitre I, l'IAUR et l'AUDIAR ont dessiné une cartographie des acteurs du projet urbain du Blosne, entre les pouvoirs publics et les pouvoirs privés associés, les opérateurs du projet, et les usagers :

- Sous la rubrique « maîtrise d'ouvrage » : la ville de Rennes, Rennes-Métropole, les bailleurs sociaux, les acteurs économiques, les promoteurs, les copropriétaires...

- Sous la rubrique « maîtrise d'œuvre » : les urbanistes, les paysagistes, les architectes, les bureaux d'études, les services de Maîtrise d'œuvre de la collectivité...

- Sous la rubrique « maîtrise d'usages » : les habitants, les ambassadeurs, les usagers non résidents, les acteurs économiques, les acteurs associatifs...

- L' AUDIAR et l'IAUR comptent une dernière rubrique dans laquelle ils se comprennent : les facilitateurs, les médiateurs...

Si le CRR est un équipement municipal et donc à ce titre, il appartient naturellement à la rubrique « maîtrise d'ouvrage », on observe que le Conservatoire à rayonnement régional est autant un acteur de la « maîtrise d'usage ». Tels les habitants et les associations du quartier, le Conservatoire va éprouver sensiblement le quartier.

Nous n'évoquerons pas dans ce chapitre tous les acteurs du projet urbain du Blosne, mais seulement une sélection d'acteurs stratégiques dans la projection du CRR au Blosne.

1. La mise en réseau(x), complémentarité et partenariat, une thématique à la mode

La question de la mise en réseau est un enjeu en vogue : elle est au cœur du projet d'établissement du CRR, et elle est au cœur des réflexions des politiques culturelles⁸⁸ :

C'est une thématique qui fut notamment soulevée lors des 3es Assises des DAC (Direction des Affaires Culturelles) :

« Plusieurs intervenants ont insisté sur les nouvelles obligations du métier de DAC liées notamment aux dynamiques de coopération et de transversalité qui orientent les politiques publiques actuelles. Rappelant la prédominance successive des compétences de juriste puis de gestionnaire attendues dans ce métier, Boris Petroff a pointé **l'importance actuelle des compétences liées à l'animation de réseaux**, "la culture ne devant pas être quelque chose à part dans une organisation mais alimenter toute l'organisation interne". La multiplication des acteurs avec lesquels collaborer, l'imbrication des politiques menées par les différents niveaux institutionnels, la volonté de penser la culture comme une dimension d'autres politiques publiques... tout concourt à transformer le métier de DAC en ce sens, à faire de ces professionnels des « **coordinateurs, médiateurs, rassembleurs, ensembliers et co-ensembliers (...)** afin de faire vivre ce qui est au fondement même des politiques culturelles : l'esprit de coopération » (Jean-Pierre Saez). »⁸⁹

La direction du Conservatoire de Rennes a conscience de l'importance du réseau et de la création d'alliances pour préparer l'arrivée dans le quartier : **le « travail en réseau(x) » figure comme troisième thématique sur six évoquées dans le projet d'établissement 2016-2020 du CRR, et la mission qui m'a été assignée lors de mon stage au CRR était de contribuer à alimenter la connaissance du quartier du Blossne par le CRR pour y préparer sa mise en réseau dans le quartier.**

2. La thématique 3 du projet d'établissement : « Inscrire activement et avec pertinence le Conservatoire dans un travail en réseau(x) »

Le CRR se positionne clairement comme un maillon central au cœur de multiples réseaux : partenariats avec l'enseignement supérieur, avec les autres équipements culturels municipaux, avec des associations...

« Dès lors, le Conservatoire incarne une transversalité interne développée de longue date et renforcée au cours des dernières années qui constitue un atout majeur pour le service public rennais porteur de ressources et de compétences qui

⁸⁸ cf. Actes des 3es Assises Nationales des DAC organisées en octobre 2014 « Les Dimensions culturelles du développement des territoires », publiés dans « L'Observatoire plus », paru en juin 2015, « la revue des politiques culturelles », disponible sur Internet : http://www.observatoire-culture.net/fichiers/files/actes_des_assises_dac_telecharger.pdf

⁸⁹ *Ibid.*

s'associent au profit de l'utilisateur et des publics bénéficiaires de l'action publique locale. »⁹⁰

Sa vocation de mise en réseau s'explique aussi par la complémentarité avec les autres acteurs : « Au-delà, le Conservatoire de Rennes conduit ses missions dans une logique d'ouverture sur la cité, il se veut en complémentarité d'autres offres. » Comme le CRR n'a pas les moyens d'élargir son offre pédagogique et d'accueillir tous les candidats, il lui importe de faire des passerelles avec d'autres structures, en vue d'une complémentarité de l'offre pédagogique, et en vue de promouvoir toutes les pratiques artistiques, dans le sens de la politique culturelle qui prescrit un ancrage territorial et une promotion des pratiques amateurs.

3. L'objet de mon stage : un état des lieux des liens actuels et potentiels entre le CRR et le Blosne

Si pour l'instant la personne en charge de la communication du CRR n'est pas proprement missionnée pour prospecter le quartier du Blosne et identifier ses opportunités en matière de relations publiques et si la personne en charge de la médiation culturelle n'est pas non plus proprement missionnée pour construire une stratégie de relations spécifiques envers les publics du Blosne, cependant la direction du CRR investit néanmoins dans cette recherche et cette prospection au Blosne avec une personne en service civique en 2016, et une personne en stage en 2017.

« **Stage de Véronique HERBERT / Feuille de route initiale établie en février 2017 / Durée du stage : 5 mois (20/02/2017 – 16/07/2017)** Le Conservatoire de Rennes à rayonnement régional CRR (danse, musique et théâtre) actuellement place Hoche déménagera pour partie sur le quartier du Blosne ; le CRR aura alors un fonctionnement sur deux sites et deux quartiers. D'ici là, l'équipe souhaite tisser et développer progressivement des liens avec le quartier et anticiper l'interface entre les deux sites, il s'agit :

- ➔ Acquérir une bonne connaissance du fonctionnement et des ressources du territoire du Blosne
- ➔ Intégrer le Conservatoire comme nouveau partenaire : renforcer et développer la connaissance des activités du Conservatoire auprès de la population, des associations et de tout partenaire potentiel de l'établissement.

La mission proposée :

- ➔ Participer à l'état de lieux du quartier du Blosne
- ➔ Diffuser l'information sur les activités du CRR
- ➔ Contribuer à la mise en œuvre du projet « Les Chants du Blosne »⁹¹

⁹⁰ Projet d'établissement 2016-2020 du CRR, disponible sur son site web

⁹¹ Extrait du document établi par Franck-Olivier Jedrzejak-Hévin, mon tuteur de stage : « Stage de Véronique HERBERT / Feuille de route initiale établie en février 2017 »

La feuille de route du stage que j'ai effectué au sein du CRR a été établie par son directeur-adjoint, Franck-Olivier Jedrzejak-Hévin. Celui-ci a été mon tuteur tout au long du stage. Au cours de mon stage j'ai pu constituer un état des lieux des activités déjà organisées par le CRR au Blosne d'une part, et d'autre part identifier des partenaires potentiels dans le quartier. J'ai présenté le résultat de mes recherches à mon tuteur au fur et à mesure de mon stage, et j'ai fait des présentations publiques dans le cadre d'instances internes au Conservatoire : auprès du conseil d'établissement et auprès de l'assemblée plénière des agents du Conservatoire.

Voici, dès lors, le résultat de la deuxième partie de mon travail dans le cadre de mon stage :

La cartographie qui suit nous fournit une première exploration du champ des acteurs du quartier du Blosne, qu'il convient d'identifier en vue de l'arrivée d'un équipement culturel comme le CRR. Cette cartographie n'est pas exhaustive, c'est une première proposition pour un défrichage du quartier.

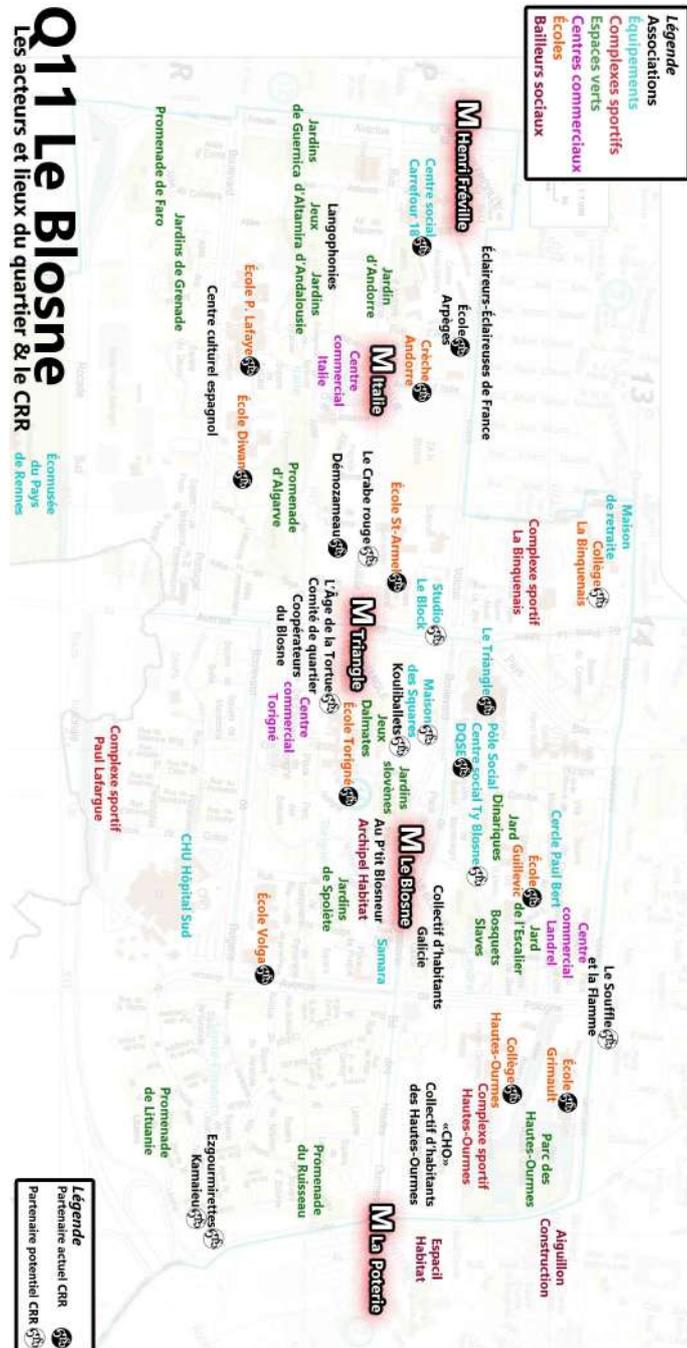


Illustration 9: Cartographie des acteurs du Biosne, donnant à voir les partenaires actuels et les partenaires potentiels que j'ai pu identifier au cours de mon stage, réalisée par moi-même

Cette première étude permet de visualiser l'environnement du quartier, mais le quartier du Blosne, pas plus que le centre-ville de Rennes, ne constituent l'horizon fini du Conservatoire : le CRR n'a pas qu'une dimension quartier, mais bien une vocation à rayonner au niveau régional. Ainsi, dans le développement de la thématique 3 du projet d'établissement, l'un des titres est ainsi formulé : « du local à l'international ».

Cela est cohérent avec l'esprit d'ouverture et peut aussi être valorisé auprès des habitants du Blosne, qui accueilleront dans le quartier un établissement prestigieux, qui sera susceptible de faire circuler de nouvelles personnes, de donner un nouveau souffle au quartier, de participer de sa rénovation urbaine avec une certaine valeur ajoutée.

Revenons à l'échelle du quartier pour évoquer, au sein des parties suivantes de ce chapitre, les partenaires potentiels et les alliances opportunes à sceller.

4. Ars Nomadis, un partenaire créateur de réseau

a) Les Chants du Blosne : descriptif du projet

La ville de Rennes soutient un projet artistique participatif mis en œuvre par l'association Ars Nomadis « association d'ingénierie culturelle dans l'espace public » en partenariat étroit avec le CRR : il s'agit des « Chants du Blosne ». Ce projet est un dispositif de médiation culturelle et indirectement un dispositif de communication externe sur le projet urbain du Blosne.

« De 2016 à 2019, l'équipe d'Ars Nomadis va à la rencontre des habitants, de ses lieux de vie et associations, afin de collecter des témoignages d'habitants du quartier sous l'angle du rapport à la musique. Une fois ces témoignages collectés, ils sont confiés à des enseignants et élèves du Conservatoire en vue de faire des créations musicales pour constituer des portraits sonores artistiques. Mêlant témoignages et réinterprétation musicale, ces portraits sont voués à constituer une mosaïque à l'image du quartier, avec ses questionnements, ses espoirs, en jouant de la relation poétique et mémorielle que chacun entretient aux chants (chants traditionnels, berceuses, chansons liées à un souvenir, chants ouvriers...). Cinq temps de rencontre et de restitution publique sont organisés dans l'espace public entre mars 2017 et mars 2019, dans le cadre de « Dimanche à Rennes ». Ce sont les « week-ends des Chants du Blosne ». Ces temps festifs et familiaux sont l'occasion de faire entendre les portraits sonores. Chaque événement met à l'honneur une ou plusieurs cultures du quartier, autour d'un grand banquet participatif associant les habitants. Des collectifs d'architectes, designers, plasticiens, marcheurs sont chargés d'investir les espaces et de concevoir des installations originales et des animations proposant de nouveaux usages dans l'espace public et permettant à chacun d'imaginer de possibles aménagements dans le quartier. Une borne d'écoute a été fabriquée par Edgar Flaw, designer associé, afin de pouvoir écouter les portraits sonores au casque, assis sur une petite banquette. Cette borne a été inaugurée lors de l'événement « Rennes au pluriel », au sein de la bibliothèque du

Triangle, le 9 mai 2017. Elle a par la suite été installée dans le hall d'accueil du Conservatoire du 22 mai au 29 juin, puis installée parmi les différentes animations du 2e week-end des Chants du Blosne, les 30 juin, 1er et 2 juillet. En 2019, une vingtaine de portraits sonores d'habitants auront été créés, mêlant témoignages sur l'histoire du quartier et réinterprétation de leur répertoire musical et vocal. Ces portraits, d'une durée d'environ cinq minutes chacun, composeront un récit du quartier, une histoire commune d'un « quartier monde » qui fêtera prochainement ses 50 ans. Toutes ces créations musicales et sonores seront proposées le long d'un parcours jalonné de stations d'écoute aménagées dans les espaces verts du quartier. Les contenus audio seront accessibles simplement au moyen de QR codes que les promeneurs et passants pourront consulter avec leur téléphone portable. »⁹²

Le projet, dans sa temporalité longue, a le mérite de provoquer des rencontres entre les habitants et les élèves du CRR. Cependant, cela concerne une minorité de personnes d'un côté comme de l'autre. D'autre part, le dispositif peut susciter des réticences chez certains. Par exemple, la militante d'éducation populaire que j'ai pu rencontrer et avec qui j'ai pu m'entretenir des Chants du Blosne, m'a exprimé son scepticisme à l'égard du projet. Elle semblait trouver qu'il s'agissait de la part de l'association, du CRR, et plus largement de la ville et de ses édiles, d'un goût douteux pour l'exotisme, comme si les habitants du Blosne étaient des curiosités exotiques et dépayssantes. « On n'est pas un zoo » me disait-elle à propos du quartier et de l'approche des Chants du Blosne.

Nous allons d'ailleurs voir dans les parties suivantes les forces et faiblesses du dispositif.

b) Les événements des Chants du Blosne : de l'étrangeté à l'intelligence du territoire

Le premier week-end des Chants du Blosne a eu lieu les 25 et 26/03/17, il fut marqué par de nombreuses maladresses. Racontons :

Ce premier temps fort du projet s'est passé sur une pelouse à quelque cent mètres du métro « Le Blosne », appelée « Jardins slovènes ». Sur cette pelouse était montée pour l'occasion une infrastructure légère qui avait pour originalité d'être pneumatique : c'était une grande toile gonflée d'air en permanence, formant ainsi une grande bulle sous laquelle on pouvait accueillir le public pour écouter les portraits sonores ainsi que des petits concerts d'élèves du CRR. L'infrastructure était originale mais s'avéra un choix malheureux à bien des égards : l'acoustique y était incontrôlable or il s'agissait d'y diffuser des contenus sonores, il y faisait trop chaud à cause d'un effet de serre, et enfin, le principe pneumatique étant instable, on ne pouvait guère accueillir les gens facilement, il fallait les accueillir un par un, pour ne pas créer de dépression d'air. D'autre part, le dispositif ne pouvant pas supporter de vent trop fort, car cela fait trop de bruit et l'infrastructure bouge trop, la bulle a été « en panne » pendant un long moment de l'après-midi du samedi,

⁹² cf. Dossier de presse des Chants du Blosne, disponible sur Internet : http://www.arsnomadis.eu/blog/public/Chants_du_Blosne_presentation6p.pdf

obligeant les organisateurs à délocaliser les concerts et les diffusions de portraits sonores à l'extérieur de la bulle dans la désorganisation et l'approximation. **En plus d'être un dispositif compliqué, instable, inconfortable, inadapté à une situation d'écoute collective, c'est un dispositif aux connotations malheureuses : une bulle c'est le symbole d'un entre soi, d'une petite colonie de personnes qui restent entre eux, à l'abri de cette bulle.** En effet pendant les deux jours, la bulle n'a pas fédéré le plus grand nombre mais au contraire opéré une rupture avec l'environnement. C'est au moment de la « panne » de la bulle que l'ambiance a été la plus chaleureuse et que les gens du quartier ont semblé s'approprier le moment. Au pied d'une tour d'immeuble voisine à vingt mètres de là, un autre dispositif agrégeait une autre population : les jeunes du quartier occupaient l'espace sur des canapés disposés çà et là. De plus, le programme même du week-end préfigurait un certain entre soi, et notamment les « rencontres professionnelles » ou le banquet « sur réservation ». **Nous avons donc là un dispositif déployé dans l'espace public, mais qui organise une zone avec ses codes et ses repères culturels bien spécifiques et hermétiques.**

Le deuxième week-end des Chants du Blosne a eu lieu les 1 et 2/07/17. Ce second temps fort du projet a bénéficié des enseignements du précédent : « au premier week-end, on essayait les plâtres » nous confie Antoine Beaufort, directeur de l'association Ars Nomadis. L'organisation fut donc bien plus efficace, et surtout plus adaptée au quartier, et plus heureuse en termes symboliques. Le deuxième week-end s'est déroulé sur l'esplanade du Triangle, qui est un espace à la fois à taille humaine et ouvert sur le boulevard. L'espace était construit par de multiples installations ludiques et d'ateliers, sous forme d'un "village", impliquant de nombreux partenaires, dont des acteurs du quartier identifiables par le public (la Maison des Squares notamment). La borne d'écoute a été investie par le public tout au long du week-end. **Le deuxième week-end a donc révélé le juste esprit du dispositif, on a pu comprendre l'importance de se positionner en empathie avec le public, dans une organisation ouverte et familiale. On a aussi pu prendre la mesure de l'importance du réseau et de sceller des alliances avec d'autres acteurs dans le quartier, qui jouissent d'une légitimité installée.** Nous aborderons cette question du réseau plus particulièrement dans le chapitre suivant.

c) **Une force de communication... en dehors du quartier**

Le projet comporte un vrai potentiel en termes de communication : l'affiche du projet est très efficace. D'un jaune vif, elle comporte un visuel « fun » figurant un oiseau avec un casque d'écoute sur la tête, fait avec la technique du pochoir, en noir sur fond jaune. Le graphisme est intelligent car il fait écho au projet urbain du Blosne (parc en réseau donc environnement vert attirant les oiseaux...) et il est sympathique avec le personnage de l'oiseau, qui pourrait être un personnage de dessin animé. La technique du pochoir est en vogue et très « urbaine » et enfin la couleur jaune est très visible. Sur les panneaux d'affichage où l'on peut voir l'affiche à côté d'autres affiches, elle domine avec son jaune éclatant. C'est une belle performance en terme d'impact visuel.

D'autre part, les nombreux partenariats que l'association opératrice du projet, Ars Nomadis, engage permettent de renforcer l'image et la communication autour du projet : par exemple, les Tombées de la nuit sont partenaires du projet. Cela donne **une belle vigueur de communication** au projet, car les Tombées de la nuit ont des moyens de communication très lourds.

Si la communication du projet manifeste une certaine puissance, on s'aperçoit quand on y regarde de plus près, qu'elle a une portée surtout en dehors du quartier. **Au sein même du quartier, on peut observer une certaine distance avec le dispositif.**

d) Une communication ambiguë

Comme on a vu que les dispositifs de communication publique de nature informative sur le projet urbain étaient plutôt fréquentés par un public d'initiés, **on observe également dans le projet participatif des Chants du Blosne que là encore, le grand public n'est pas directement ciblé par les dispositifs de communication.**

Les flyers des Chants du Blosne invitent à des « séances d'écoutes de portraits sonores », à des « Impromptus musicaux » puis à des « Rencontres de boîtes » (animation théâtrale en partenariat avec les Tombées de la Nuit)... L'ensemble du champ lexical du flyer est donc assez équivoque pour un public non habitué à l'offre culturelle de la métropole. **Ce n'est pas clair et limpide, le registre lexical est technique et artistique, et non pas grand public.** Les habitants du quartier ne semblent donc pas les cibles premières de cette communication. Cependant c'est bien à eux qu'elle s'adresse et c'est au cœur du quartier, à la sortie des bouches de métro, dans les petits centres commerciaux du quartier, que l'équipe d'Ars Nomadis diffuse ses flyers. Cette diffusion est d'ailleurs relativement vaine, les gens sont pressés ou poliment indifférents ou de bonne volonté mais étanches au message, trop sibyllin pour eux. Il faut alors, au moment de la diffusion, traduire le flyer, qui devient une complication plus qu'un support de communication : il faut le commenter, l'expliquer, le justifier... Cette situation paradoxale tient à plusieurs facteurs : l'association Ars Nomadis est habituée à produire des supports de communication à destination des institutions et des publics initiés, le flyer s'adresse ainsi beaucoup plus clairement aux officiels et aux initiés qu'aux gens du quartier. C'est comme si l'on disait aux habitants du quartier : « Ce dispositif culturel que sont les Chants du Blosne, c'est pour vous (car c'est destiné aux habitants du Blosne) mais ce n'est pas pour vous ! (car le registre de la communication n'est pas du tout adapté à une réception tout public) » **La diffusion de ce flyer dans le quartier procède ainsi d'une démarche contradictoire, que l'on peut analyser à l'aune de la théorie de la double-contrainte de Bateson et Watzlavick.**

II. Un allié au Blosne : le Triangle, centre culturel pionnier du Blosne

1. Le Triangle, une structure culturelle légitimée

Le Triangle fêtera bientôt ses trente ans, l'âge de la maturité pour cet établissement qui a connu des débuts difficiles. **L'histoire de son parcours initiatique est édifiante pour le Conservatoire.**

Le Triangle a connu trois périodes : son arrivée, où les habitants ont accueilli le nouvel équipement ; Son essoufflement, où les habitants s'en sont détournés faute d'une politique envers les publics adaptée ; Puis son intégration progressive depuis quelques années. C'est ce que nous raconte son directeur actuel, Charles-Édouard Fichet, figure charismatique et débonnaire, lors d'un entretien.

Après des débuts compromettants, où les habitants ont eu le sentiment que le Triangle n'était pas pour eux : « Quand le triangle a ouvert en 85, la ville pensait qu'un concierge suffirait (...) la population ne trouve pas son compte et du coup elle se désengage et même elle critique sévèrement, et il y a de l'insatisfaction... », il y a eu une deuxième étape où la nouvelle direction a développé une offre résolument artistique, afin de « faire culture »⁹³. Le lieu s'est alors développé autour d'un projet de promotion de la danse et a obtenu le label de « scène conventionnée danse ». Cela a l'avantage de resituer le lieu dans un champ d'exigence artistique et non pas dans une simple fonction occupationnelle. Cependant cela ne marche pas, les habitants se sentent exclus : « Nous on est vraiment chassés de cet endroit car c'est un endroit élitiste, seuls les initiés peuvent comprendre les œuvres d'art, peuvent lire les poèmes... (...) ils ont développé une antipathie »⁹⁴.

Charles-Édouard Fichet explique que non seulement la population s'est détournée du Triangle à un moment, mais s'est en plus mise à le critiquer. **On voit que les potentiels alliés deviennent des opposants et des détracteurs**, d'où l'importance de soigner les relations avec le public.

Il a fallu créer du lien avec les habitants, « travailler sur le rapprochement de la population et des œuvres d'art »⁹⁵. Charles-Édouard Fichet nous explique que les liens avec les habitants se sont renforcés grâce à une action culturelle de proximité très investie : « il y a 10 ans on me disait vous êtes inaccessible, ça sert à rien, depuis 5 ans je ne l'entends plus, j'ai de bons retours, et puis les gens viennent. Marion [chargée de la médiation culturelle] est allée prendre le thé avec les femmes au sortir des écoles (...) on est très attentif à ce qui pourrait être verrou à l'accès, faut travailler habitant par habitant. On a des jeunes qui travaillent avec nous, on a des bénévoles »⁹⁶.

Ce qui est intéressant dans l'histoire du Triangle, c'est la valeur d'exemple

93 entretien le 22/05/2017 avec Charles-Édouard Fichet, directeur du Triangle, à 22'20

94 entretien le 22/05/2017 avec Charles-Édouard Fichet, directeur du Triangle, à 22'30

95 entretien le 22/05/2017 avec Charles-Édouard Fichet, directeur du Triangle, à 24'05

96 entretien le 22/05/2017 avec Charles-Édouard Fichet, directeur du Triangle, à 31'35

et de précédent qu'elle constitue pour le Conservatoire. « C'est une anticipation de ce qui peut se passer pour le Conservatoire. Le Triangle est une préfiguration de l'idée que se fait la ville de ce qu'un lieu culturel peut apporter à un quartier, puisque c'est un lieu culturel de la ville qui est implanté dans ce quartier ».

Le Triangle représente un allié tout trouvé pour le Conservatoire, notamment en la personne de son directeur qui affirme « Si je vous raconte cette histoire du Triangle, c'est qu'elle est éclairante sur ce que le Conservatoire peut faire (...) le Conservatoire peut organiser des rencontres sur comment vous avez fait, comment nous allons faire»⁹⁷. Charles-Édouard Fichet propose donc une réflexion conjointe sur la perspective d'implantation du CRR au Blosne, une sorte de brain-storming.

2. Une recommandation spéciale : « Habiter le quartier »...

L'histoire du Triangle racontée par Charles-Édouard Fichet est édifiante à plus d'un titre : il nous explique combien le fait d'habiter le quartier est une condition *sine qua non* de son intégration dans le quartier. Il explique que ce fut justement le premier écueil du Triangle, que de ne pas être habité. À ses débuts, le lieu était simplement gardé par un concierge et non pas animé par une équipe professionnelle. Charles-Édouard Fichet nous explique toujours au cours du même entretien qu'il est indispensable que le lieu soit habité, c'est-à-dire que les employés qui en sont salariés l'habitent professionnellement. Il limite beaucoup le télétravail pour cette raison. Même s'il y a des travaux de bureau qui peuvent être réalisés à distance, il est important que l'équipe professionnelle habite le lieu et constitue ainsi un groupe de personnes de référence pour le public, incarnés, avec qui le dialogue peut s'engager in situ, à l'occasion d'une rencontre dans un couloir. Cela est la première condition de réalisation du lieu culturel dans le quartier : il est habité. « Je veux que les gens qui travaillent ici habitent ici, professionnellement bien entendu (...) C'est comme ça qu'on est bien avec ses voisins »

Cette recommandation spéciale du directeur du Triangle à l'égard du CRR semble compromise par le caractère limité du déploiement du Conservatoire au Blosne (ce que nous avons vu dans le chapitre I, partie II/2). En effet, la division du CRR sur deux sites (centre-ville et Blosne) implique une répartition des activités sur les deux sites. En l'occurrence, les services administratifs resteront tous sur le site du centre-ville. Et, nous l'avons vu, le site de la place de Zagreb ne sera habité que par des services limités de sécurité, de régie technique et d'accueil. Il y aura évidemment les cours qui s'y tiendront ainsi que les activités du partenaire, le Pont Supérieur. Cependant nous sommes loin du modèle préconisé de Charles-Édouard Fichet, d'habiter professionnellement les lieux au maximum.

Il y a donc là une limite de moyens matériels. La ville a annoncé jusque là que le Conservatoire tournerait à moyens constants, c'est-à-dire sans création de postes ou presque. Il y a là un dialogue à engager avec la ville afin de sensibiliser

⁹⁷ cf. entretien le 22/05/2017 avec Charles-Édouard Fichet, directeur du Triangle, à 37'30

l'équipe municipale à l'opportunité de la mise à disposition de moyens humains pour le site du CRR au Blosne, afin que celui-ci puisse se réaliser pleinement. C'est ce dont témoigne le directeur-adjoint du CRR, Franck-Olivier Jedrzejak-Hévin : « Cela dépend également des arbitrages budgétaires de la ville. Un fonctionnement sur deux sites implique un renfort des moyens humains. Cette discussion engagée avec les élus devra se poursuivre dans les prochains mois. »⁹⁸

De plus le Triangle est non seulement habité professionnellement, mais par des habitants du quartier. En effet, la direction du Triangle a engagé des « papas du quartier », comme le dit Charles-Édouard Fichet, pour assurer la sécurité du lieu. Cela est une alliance tout à fait intelligente opérée par le Triangle : le fait de s'allier des personnes qui font figure d'autorité dans le quartier constitue une stratégie d'alliance qui permet de prévenir des actions de vandalisme manifestant un rejet du lieu.

3. Une structure culturelle innovante sur le plan de la communication vers le quartier

Notons en outre le dynamisme et la créativité du Triangle en matière de communication et de création de dispositifs ad hoc pour les habitants du quartier, sous un jour « branché » et innovant :

Comme exemple d'une démarche sociale et en même temps très tendance, le Triangle met en place les « billets solidaires ». C'est le même principe que le « café suspendu » : on commande un café et on en paye deux, un pour soi et un pour un client qui ne peut pas se l'offrir et qui en fera la demande. Ainsi on peut en quelque sorte cotiser par solidarité afin de permettre l'accès à des services ou des produits à ceux qui en sont privés. Un article de Ouest France du 29 août 2017, met justement l'accent sur cette nouveauté du Triangle : « Jeudi 21 septembre, le centre culturel du Blosne présentera sa nouvelle saison et la nouveauté de l'année : le dispositif de billets solidaires. »⁹⁹ On note que l'appellation « centre culturel du Blosne » pour le Triangle manifeste le caractère légitime de l'établissement dans le quartier.

Évoquons quelques autres exemples figurant la créativité du Triangle :

Le Triangle développe de nombreuses activités autour de la littérature, en l'occurrence un projet de roman collectif sur le Blosne. Quatre écrivains sont chacun leur tour en résidence au Triangle pendant trois ans, afin d'éprouver sensiblement le quartier et de collecter des témoignages et des récits de vie sur le quartier. C'est un peu le pendant des Chants du Blosne. Ce projet constitue un dispositif de médiation culturelle original et voué à associer les habitants comme co-auteurs d'un roman sur leur quartier.

Le Triangle propose dans sa plaquette des présentations de saison à domicile, sur rendez-vous. On invite ses voisins et on accueille une équipe du Triangle afin

⁹⁸ Compte-rendu d'entretien avec Franck-Olivier Jedrzejak-Hévin le 29/05/17 en annexe

⁹⁹ Extrait de l'article d'Agnès Le Morvan "Au Triangle, humour, danse du monde et hip-hop" publié le 29/08/2017 sur le site de Ouest France : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/au-triangle-humour-danse-du-monde-et-hip-hop-5213983>

de prendre connaissance du programme de la saison. C'est un dispositif d'engagement vis-à-vis du public. Il serait intéressant d'étudier son impact réel.

Si le Triangle a une politique qui place l'art avant tout, il a également l'intelligence du social, du local et de la proximité, du quartier.

Cette double identité constitue un exemple intéressant pour le CRR car c'est un modèle d'intégration réussie dans un « quartier ». Un modèle certes, mais rappelons que le CRR a vocation à rayonner au niveau régional et au-delà et donc qu'il est avant tout un établissement culturel implanté dans un quartier et non un établissement culturel de quartier. La nuance compte. Cependant nous allons voir que l'histoire du Triangle témoigne du fait qu'il est indispensable d'habiter le quartier.

4. Vers un partenariat renforcé avec le Triangle : le « pôle danse », un enjeu fort

Pour en finir sur cette partie au sujet de l'alliance à sceller pour le CRR avec le Triangle, évoquons enfin les perspectives de partenariat qui sont en cours de construction entre les deux structures.

Pour mieux connaître la teneur de ce partenariat, j'ai rencontré Myriam Sibaï, directrice-adjointe du Conservatoire de Lorient, en stage de direction au Conservatoire de Rennes pendant la saison 2016-17. Son stage consistait principalement à réfléchir à l'offre pédagogique du CRR en danse qui tend à se réorganiser à l'aune de son arrivée dans le quartier du Blosne. Cette réorganisation passe par un partenariat renforcé avec le Triangle.

Myriam Sibaï explique que le CRR collabore déjà avec le Triangle, dans les cadres suivants :

- ➔ Chaque année, les élèves du département danse font une création avec un(e) chorégraphe programmé(e) au Triangle et la présentent en première partie du spectacle présenté par l'artiste au Triangle. En l'occurrence, cette année, c'est avec Andréa Sitter que les élèves ont travaillé, avec une présentation le 26 janvier 2017 au Triangle.
- ➔ Marie Brazilier, professeur de danse jazz au Triangle, est engagée par le CRR pour donner cours à la CHAD (classe à horaire aménagé danse) du Collège des Hautes-Ourmes.
- ➔ Le CRR diffuse certains de ses événements au sein du Triangle : la fête des orchestres par exemple.

Le modèle des Conservatoires de région prévoit que l'on peut y enseigner trois disciplines en danse : classique, contemporaine et jazz. Le département danse du CRR propose un cursus d'enseignement en danse classique et en danse contemporaine, non en jazz. Le Triangle, centre culturel implanté au Blosne très orienté danse, propose notamment une offre de cours de danse très variée : contemporaine, flamenco, modern-jazz etc. **Ainsi les deux structures sont**

remarquablement complémentaires.

« L'équipe du CRR est allée à la rencontre de l'équipe du Triangle afin de réfléchir de concert à l'éventualité d'un « pôle danse » au Blosne. Le CRR ouvrira au Blosne à l'été 2020 selon ce qui est prévu. Nous avons donc trois ans pour organiser une offre commune si possible.

Les axes seraient :

- ➔ Permettre aux élèves inscrits en danse au CRR, de choisir une discipline complémentaire au Triangle (flamenco, claquettes...)
- ➔ Développer un cycle d'éveil-initiation en danse (qui n'existe pour le moment ni au CRR ni au Triangle)
- ➔ Recruter un enseignant danse généraliste, qui aurait pour mission d'intervenir dans des projets hors-les-murs, sur le modèle des musiciens intervenants
- ➔ Développer La CHAD du Collège des Hautes-Ourmes. Par exemple, Marie Brazillier sera mobilisée davantage pour enseigner.
- ➔ Développer le parcours découverte (initiation sur un an à la danse classique par un enseignant du CRR, destiné à tous enfants de 11 à 13 ans, au Collège des HO)

Ce pôle danse impliquerait une communication et une tarification commune aux deux structures. La tarification commune va peut-être constituer une pierre d'achoppement. En effet, les tarifs du CRR sont très accessibles alors que ceux du Triangle le sont beaucoup moins. Il faudrait que la ville soutienne ce projet et renforce pour cela ses subventions au Triangle. »

Là encore, la réussite de ce partenariat qui renforcerait l'arrivée du Conservatoire au Blosne, en scellant l'alliance des deux structures par une opération forte de mise en commun de l'offre pédagogique en danse, dépend d'un engagement de la municipalité en termes de moyens. Pour que le Triangle puisse harmoniser ses tarifs avec ceux du Conservatoire, il faut que la ville compense le manque-à-gagner.

III. D'autres alliés : de l'institutionnel à l'associatif, du professionnel au bénévole

Comme on a pu le visualiser dans la partie I de ce chapitre, le quartier comprend une mosaïque d'équipements et de structures. Une certaine densité associative le caractérise. En outre, la dynamique du quartier s'articule entre différents acteurs, institutionnels et associatifs. Évoquons ici les principaux.

1. La direction de quartier Sud-Est

La direction de quartier Sud-Est (DQSE) a notamment pour fonction d'animer le quartier, de le dynamiser et d'entretenir des liens entre la ville et les habitants. Elle a vocation à accompagner les acteurs associatifs, privés etc. **C'est le relais de la ville dans le quartier.** Elle est donc associée de près à l'élu du quartier et à la politique municipale.

Elle développe des outils de communication qui peuvent être opportuns pour le Conservatoire :

- ➔ un « agenda du Blosne » bimestriel : « Cet agenda est destiné à promouvoir les événements organisés par les associations du quartier et à destination des habitants du Blosne ». C'est donc un support de communication intéressant pour le CRR, en tout cas pour communiquer sur les activités qui se tiennent au Blosne.
- ➔ La DQSE organise des visites commentées du quartier du Blosne permettant aux personnes invitées (représentants d'associations, d'équipements du quartier, acteurs du quartier) d'entrer en relation avec les autres de manière dynamique, horizontale et informelle. On souligne la volonté d'innover en matière de conduite de réunion et de présentation du quartier. On entre dans un rapport dynamique et tourné vers le marketing territorial : telle une agence touristique, la DQSE fait visiter le quartier.

2. Le conseil de quartier

« Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ? La charte rennaise de la démocratie locale, adoptée en conseil municipal le 9 mars 2015, a impulsé une nouvelle dynamique pour nos instances de participation dans les quartiers. Les membres habitants de chaque conseil sont désormais issus pour moitié par tirage au sort et pour moitié sur la base du volontariat. Co-présidé par l'élu de quartier et un habitant, il a pour principales missions d'accompagner la construction de projets, d'élaborer des avis et d'organiser l'information à l'échelle du quartier. »¹⁰⁰

Le conseil de quartier est donc une instance obligatoire des quartiers de la ville. Celui du Blosne est co-présidé par l'élu de quartier, Éric Berroche, et une habitante, Claire-Agnès Froment, il est géré par la DQSE, direction de quartier Sud-Est. C'est une instance participative vouée à communiquer sur la gestion du quartier par la ville et à élaborer avec les habitants des projets locaux. J'ai participé à cette instance à trois reprises, en qualité de stagiaire communication du Conservatoire, présente afin de connaître le dispositif du conseil de quartier et d'étudier la possibilité d'engager une communication du Conservatoire avec le quartier au sein de cette instance.

Modèle théorique d'organisation du conseil de quartier : 40 membres :

¹⁰⁰ Article du site web de la « Fabrique citoyenne » : <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/blog/conseil-de-quartier-devenez-membre-des-conseils-de-quartier>

10 habitants volontaires et 10 tirés au sort ; 20 associations et professionnels du quartier + des invités permanents mais qui ne votent pas (bailleurs sociaux, CCAS...)

4/5 réunions du conseil de quartier/an pour :

- Sélectionner les projets reçus dans le cadre de l'appel à projets du conseil de quartier (enveloppe = 10.000€ à distribuer)

- Évoquer les coups de cœur du budget participatif

- Évoquer les commissions issues du conseil de quartier.

+ 2 réunions plénières, où tous les habitants sont invités.

3 commissions :

- Commission emploi : se réunit 1x/mois tous les premiers lundis du mois

- Commission communication : se réunit 2 ou 3 fois par an

- Commission cadre de vie : se réunit 1x/2 mois

Cependant, la réalité du conseil de quartier est bien éloignée de cet idéal d'organisation, en terme de fréquentation notamment. Le conseil de quartier souffre d'un déficit d'intérêt au sein du quartier, il ne fédère pas beaucoup. Néanmoins, c'est un biais intéressant pour communiquer avec la direction de quartier et avec les habitants les plus engagés dans la vie citoyenne. **C'est donc un relais de communication fort opportun pour le Conservatoire.**

a) La commission « communication » et le Ruisseau du Blosne : pour diffuser de l'information sur le CRR

La commission communication est constituée de deux à trois personnes, qui constituent également l'équipe de rédaction du « Ruisseau du Blosne », publication locale, d'une périodicité à peu près biannuelle. Cette commission est un peu essoufflée et dépassée. Au dernier conseil de quartier du Blosne, l' élu de quartier, Eric Berroche a suggéré une option numérique pour cette publication : publier le journal sur un hébergeur de type « igraal », qui pourrait être relayé sur une page « Facebook ». On note un manque de moyens pour intensifier la production : manque de moyens humains et de moyens financiers pour augmenter les tirages. **Il y a une demande du public mais une difficulté à répondre à la demande.**

b) La commission « cadre de vie » : pour informer les citoyens et pour les entendre

La commission « cadre de vie » est la dernière née du conseil de quartier. **Les personnes qui la constituent sont peu nombreuses mais fortement engagées dans la vie du quartier.** La commission a pour objet, d'une part, de recueillir et de diffuser de l'information sur le projet urbain et les différentes opérations en cours au Blosne, et d'autre part, de proposer des idées d'animation du quartier et de faire

remonter des idées et propositions d'habitants pour aménager le quartier. La commission a donc un rôle d'intermédiaire.

On y retrouve André Sauvage, personnalité forte du quartier, disponible et engagé, il fait partie de différentes organisations : les co-opérateurs, le conseil de quartier et la commission « cadre de vie ». De plus, il réalise une étude sur les migrants pour l'IAUR. On retrouve aussi Claude Schopp dans la commission « cadre de vie », celui-ci étant également membre des co-opérateurs. On note donc une porosité entre les différents dispositifs d'engagement citoyen dans le quartier et une réitération des acteurs qui les constituent. Ceux-ci s'instituent en quelque sorte en porte-parole du quartier, institués de fait par un volontarisme citoyen.

De la commission « communication » à la communication « cadre de vie », on voit que l'on retrouve les mêmes personnes engagées bénévolement dans plusieurs dispositifs, et que ces dispositifs peinent à mobiliser d'autres citoyens, de nouvelles énergies, de nouvelles voix. Telles sont les limites de ces dispositifs.

3. Les acteurs sociaux du quartier : les véritables sésames

Comme cela apparaît sur la carte page 59, on note une dynamique associative et une vie de quartier bien déployées au Blosne. Le Triangle en est un lieu névralgique, nous l'avons vu. Notons également la centralité du centre social Ty Blosne qui réunit en son bâtiment plusieurs services et associations et brasse ainsi les populations du quartier.

Notons le caractère unifiant et vecteur de cohésion sociale dans le quartier d'événements comme « La Nuit du Blosne », organisée le 16 décembre 2016 au Triangle par les habitants du Blosne, les centres sociaux Carrefour 18 et Ty Blosne, le centre culturel Le Triangle, l'âge de la tortue, Réussite éducative, le Comité de quartier, SEA35, la Direction de quartier sud-est, la Maison des Squares et le Cercle Paul Bert Blosne. La Nuit du Blosne est en outre soutenue par la ville de Rennes. Cet événement festif a agrégé de nombreux acteurs du quartier dans la production des contenus de l'événement. Nous pensons à la tendance culturelle à offrir de plus en plus d'événements festifs, voués à animer le social. Cela évoque une certaine « festivalisation de la culture » : « Alors que le rapport à la culture semblait inséparable de formes plus ou moins construites d'apprentissage, il est désormais sous l'emprise de ce que François Hartog appelle « le présentisme », soit une culture du présent qui se vit exclusivement dans l'instant. » (Négrier, 2017). Le projet urbain du Blosne et les initiatives des associations qui le maillent sont emblématiques de cette tendance festive de la culture. Les week-ends des Chants du Blosne sont des exemples typiques de temps forts festifs et sociaux destinés à entretenir de la cohésion sociale.

La Maison des squares, le Triangle, la bibliothèque sont des lieux familiers et reconnus du quartier. Ce sont des acteurs du quartier identifiés par les habitants. Nous avons vu, en abordant l'organisation des Chants du Blosne dans la

partie précédente, que la force de ce réseau d'acteurs permettait de donner toute sa dimension et toute son aura à des événements. **Ce sont donc des partenaires indispensables pour le Conservatoire en vue de son arrivée au Blosne.**

D'autre part, le Conservatoire, dans sa vocation de complémentarité avec les autres offres du territoire, sera amené à nouer des partenariats avec des associations du Blosne. Ainsi, l'association « Démozameau », qui est une association proposant principalement des ateliers d'écriture hip-hop, a été force de proposition auprès du CRR qu'elle a démarché en vue d'une mise à disposition de salles au CRR et d'une première prise de contact pour d'éventuelles futures collaborations. Le CRR ayant accepté de mettre à disposition des salles, l'association y a organisé des sessions de formation à l'animation d'atelier d'écriture hip-hop. Certains élèves du Conservatoire y ont participé. En fait, cinq élèves du Conservatoire ont participé à cette formation et quatre élèves ont manifesté de l'intérêt mais n'ont pas été en mesure de s'inscrire. Au-delà de la mise à disposition de salles, un vrai lien s'est donc engagé avec cette association basée au Blosne. **Cela préfigure une dynamique de partenariat, d'ouverture et de complémentarité, enthousiasmante avec cet acteur. Ainsi s'est amorcé une collaboration entre le CRR et une association basée au Blosne, proposant un type de contenus pédagogiques que le CRR ne propose pas du tout, les deux acteurs sont donc complémentaires.**

4. Les bailleurs sociaux

Les bailleurs sociaux, fédérés par L' « APRAS », tiennent également un rôle éminent dans le quartier.

« L'APRAS (Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale) est une association créée en 1977 par la Ville de Rennes, la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine et les organismes rennais de Logement Social. L'objectif -inscrit dès l'origine dans les statuts- est d'« offrir un cadre de coopération et d'interventions communes ou concertées à des collectivités assurant la promotion, la gestion de biens ou de services d'intérêts social, socio-éducatif ou culturel sur le territoire de la ville de Rennes et sa périphérie ». Elle réunit aujourd'hui la ville de Rennes, Rennes Métropole, le Conseil Général, Archipel Habitat, Néotoa, Espacil Habitat, Aiguillon Construction et le CCAS de la ville de Rennes. L'APRAS est une structure originale et sans doute unique en son genre, en ce qu'elle réunit de façon permanente des représentants d'institutions en charge des politiques sociales sur la ville de Rennes et l'agglomération Rennaise. »

L'APRAS met par exemple à disposition des collectifs d'habitants ou des associations, des locaux de bas de tour comme locaux d'activités.

Le Conservatoire entretient déjà des liens avec les bailleurs sociaux, notamment pour la diffusion des affiches du Conservatoire, que les bailleurs sociaux prennent en gros pour les diffuser eux-mêmes par la suite au sein des immeubles.

IV. Conclusion du chapitre III

Si le Conservatoire manifeste un fort sens du réseau et valorise les multiples partenariats qu'il peut engager, on a vu que de nombreux acteurs, alliés potentiels, maillaient le quartier. Le Triangle « centre culturel du Blosne »¹⁰¹, la DQSE, le conseil de quartier et ses commissions, les associations et les bailleurs sociaux constituent un environnement déjà très actif et se fédèrent volontiers notamment autour d'événements festifs. **Cela nous révèle l'opportunité des dispositifs festifs pour entreprendre le quartier.**

Le projet des Chants du Blosne, rythmé d'ailleurs par des événements festifs, permet de créer du lien. C'est un relais important entre le Conservatoire et le quartier. Il permet de provoquer des rencontres avec les acteurs institutionnels et associatifs du quartier. C'est grâce à ces partenaires bien ancrés dans le quartier qu'Ars Nomadis peut sensibiliser les habitants aux contenus que l'association construit avec le Conservatoire. Quant à sa politique de communication, nous avons vu qu'elle était plus efficace en dehors du quartier qu'à l'intérieur.

101 D'après l'article d'Agnès Le Morvan "Au Triangle, humour, danse du monde et hip-hop" publié le 29/08/2017 sur le site de Ouest France : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/au-triangle-humour-danse-du-monde-et-hip-hop-5213983>

Synthèse

	Forces	Faiblesses
Les politiques publiques et le CRR	<p>- Les pouvoirs publics manifestent un intérêt appuyé pour les classes orchestre du Conservatoire, cela préfigure un soutien de leur part dans le projet d'extension du dispositif.</p> <p>- La communication publique de la ville sur le Blossne mobilise parfois de nombreux élus. En tout cas, ce fut le cas lors de la journée au Blossne du 24 juin 2017. On constate</p>	<p>- L'arrêt de la concertation avec les citoyens du Blossne en 2014, dans le cadre du projet urbain, a laissé un goût amer aux habitants.</p> <p>- La division du budget du nouveau bâtiment du Conservatoire par deux, a des conséquences malheureuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le Conservatoire ne pourra pas déménager intégralement mais seulement en partie. > Cela figure un désengagement de la ville vis-à-vis du quartier. Le projet est perçu comme un acte manqué, comme un demi-projet. > La communication devient mal-aisée vu la complexité du nouveau projet. > L'image de division entre deux mondes est inévitable : le violon rue Hoche versus le hip-hop au Blossne. > Il y aura des difficultés de fonctionnement organisationnel sur deux sites pour le CRR, surtout si la ville n'octroie pas de moyens supplémentaires (pas de création de poste),

	<p>donc un enjeu important du projet urbain du Blosne pour la municipalité.</p>	<p>comme cela a été dit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La communication publique de la ville sur le nouveau Conservatoire est ambivalente. Elle ne livre pas une information claire sur le projet. Elle semble s'adresser davantage aux acteurs institutionnels qu'aux habitants.
Le CRR	<ul style="list-style-type: none"> - Politique d'ouverture : > Nouvelles esthétiques > Développement de l'EAC, « éducation artistique et culturelle » > Développement des classes orchestre (volonté d'accroître le dispositif) 	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a une minorité d'heures consacrées à l'EAC, « éducation artistique et culturelle », en comparaison avec l'EAS, « enseignement artistique spécialisé ». Il est difficile de bousculer le fonctionnement d'une institution traditionnelle. Il faut de l'accompagnement au changement.
Le Blosne	<ul style="list-style-type: none"> - Un quartier vert, pourvu d'une belle dynamique associative (une quarantaine d'associations répertoriées), cinq arrêts de métro (de Henri Fréville à La Poterie), une importante diversité culturelle (une trentaine de nationalités représentées) - Un sentiment de bien-être au Blosne 	<ul style="list-style-type: none"> - Chômage, pauvreté, vieillissement de la population, baisse de la population. - Le paysage de grands ensembles n'est pas équilibré et ne fait pas ville. - Un enclavement des habitants du quartier. - L'image d'un quartier « à problèmes » ayant pour conséquences : <ul style="list-style-type: none"> > Une mauvaise cote immobilière. > Une faible attractivité du quartier

	<ul style="list-style-type: none"> - L'altérité culturelle entre le CRR et le Blosne peut être vectrice de richesse et de complémentarité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les agents et le public actuel du CRR peuvent manifester une certaine résistance au changement dans la perspective d'implantation au Blosne. - Barrières culturelles entre le CRR et le Blosne. Des mondes hétérogènes.
L'impact du CRR sur le Blosne	<ul style="list-style-type: none"> - Les dispositifs de « Musique à l'école » permettent de toucher un large spectre d'enfants au Blosne. - Les classes orchestres impliquent fortement 63 élèves dans trois écoles du quartier du Blosne. 	<ul style="list-style-type: none"> - On compte peu d'enfants issus du Blosne inscrits en cursus traditionnel au CRR : 25 en 2016-17.
Les classes orchestre	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture, transversalités 	<ul style="list-style-type: none"> - On observe un certain entre soi des classes orchestres, la « bande des classes orchestre » - Les élèves des classes orchestre ne se sentent pas élèves du CRR car ils n'y mettent jamais les pieds. - Pas de mixité sociale, l'écrasante majorité des élèves est issue des classes populaires. - Quelques difficultés de fonctionnement avec les contraintes du monde scolaire.
Le réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Une thématique à la 	

	<p>mode : dans les débats culturels, dans le projet d'établissement 2016- 2020 du CRR.</p> <p>- Je fus missionnée dans le cadre de mon stage de Master au CRR pour faire un état des lieux des partenaires potentiels pour le CRR au Blosne.</p> <p>- Le projet des Chants du Blosne permet de créer du lien. De plus, la communication du projet est assez forte (force visuelle de l'affiche, partenaires forts en communication tels que les Tombées de la nuit).</p>	<p>- Le projet des Chants du Blosne comporte des maladresses de communication (ne ciblent pas bien les habitants) et ne permet pas toujours des rencontres avec les habitants du quartier.</p>
Le Triangle	<p>- Un partenaire avisé, pourvoyeur de conseil, complémentaire.</p>	<p>- Le projet de pôle danse fusionnant l'offre pédagogique en danse du CRR et du Triangle n'est pas garanti car le Triangle aura besoin d'une subvention pour pouvoir s'aligner sur les tarifs du CRR.</p>
La DQSE	<p>- Un partenaire institutionnel en prise avec le terrain.</p> <p>- Des outils de communication opportuns pour le CRR.</p>	
Le conseil de quartier	<p>- Un relais de communication opportun pour le CRR.</p>	<p>- Un certain déficit d'intérêt chez les habitants.</p>
Les acteurs sociaux du quartier	<p>- Des partenaires actifs dans le quartier.</p>	

	- Des pratiques festives co-organisées par les différents acteurs, catalysant une certaine vie de quartier.	
Les bailleurs sociaux	- Des partenaires très présents sur le quartier.	

Conclusion

Au cours de cette étude, nous nous sommes penchés sur les différents enjeux de communication qui affleurent avec l'implantation du Conservatoire de Rennes au Blossne à l'horizon 2020. Nous avons surtout passé en revue les forces et faiblesses de ce projet à travers trois axes d'analyse : la politique publique, l'habitant et les réseaux d'acteurs.

Ainsi notre étude amorce des réflexions qui pourraient faire l'objet d'une thèse tant le sujet est vaste et mérite un espace de recherche suffisamment ample.

Nous avons construit une étude permettant de dessiner les contours des réponses aux questions suivantes : comment les habitants sont-ils impliqués, considérés, pris en compte ? Quels sont les rapports qui se dessinent entre les différents acteurs (professionnels, publics, politiques, associatifs) ? Quelle stratégie de communication optimale le Conservatoire peut-il construire ?

Les analyses que nous avons effectuées nous ont donné le sentiment général que le projet du Conservatoire au Blossne était ambivalent.

La municipalité a opéré une marche arrière dans la concertation sur la rénovation du Blossne et dans le projet du Conservatoire avec un budget réduit de moitié. Les habitants sont ainsi passés de l'euphorie d'une concertation généreusement organisée par la ville au désenchantement de son interruption impromptue. La nouvelle équipe municipale en place depuis 2014, bien qu'en continuité politique avec l'ancienne municipalité, a acté une certaine rupture avec les habitants, notamment avec l'arrêt de l'atelier urbain. La politique municipale a donc fragilisé le projet du Conservatoire au Blossne depuis 2014. Cependant, le projet urbain du Blossne demeure un enjeu important pour la ville et le Conservatoire reste un ressort majeur de développement du quartier. On a ainsi pu voir une mobilisation des élus rennais lors de la présentation du projet de rénovation du quartier et du nouveau Conservatoire le 24 juin. On a aussi pu voir l'attrait que les classes orchestre suscitent auprès des élus et même de la ministre de la culture... Même si la politique publique manifeste un manque d'engagement dans la projection au Blossne, le Conservatoire a donc une certaine marge de manœuvre pour convaincre les élus d'affirmer un soutien plus fort, avec le projet emblématique des classes orchestre, superbe vitrine de l'EAC à Rennes et qui nécessite un soutien public pour assurer son développement.

Notre étude des différents mondes, des multiples perceptions du quartier, nous a permis de mettre en lumière l'altérité et la diversité culturelles qui le caractérisent. Du Blossne au centre-ville, du centre-ville au Blossne, la distance géographique est vite jugulée en métro mais la distance culturelle trace un chemin bien plus long à parcourir. Comment réduire cette distance ? On a vu que le Conservatoire entretenait déjà des liens avec le quartier : auprès d'un certain nombre d'enfants

impactés par les dispositifs d'EAC. Cela ne touche hélas qu'une minorité d'enfants mais c'est une excellente piste à développer pour tisser du lien avec les habitants du quartier. D'autre part, pour faire mûrir le point de vue du public actuel du CRR, émanant principalement du centre-ville, il convient d'optimiser la communication interne afin que le public actuel et le personnel puissent réformer leur perception du Blosne.

La réussite de l'implantation du Conservatoire dépend enfin des ressources du quartier en termes de partenariats. Le Conservatoire peut bénéficier de l'expertise des acteurs du Blosne ainsi que de l'énergie du quartier, ses rendez-vous festifs, son monde associatif dynamique, et enfin de ses dispositifs de communication. Il y a déjà toute une vie culturelle au Blosne à laquelle le Conservatoire doit s'adosser pour construire son image dans le quartier.

Ainsi, malgré les manques de moyens (baisse du budget occasionnant la construction d'un demi-Conservatoire, manque de ressources humaines pour habiter le Conservatoire au Blosne, quotat d'heures restreint pour les actions d'EAC), on identifie des ressources et des opportunités pour opérer une stratégie de communication institutionnelle optimale.

Bibliographie

1. Ouvrages

AKRICH M, CALLON M, LATOUR B, « Sociologie de la traduction, textes fondateurs », Presses des Mines, Collection Sciences sociales, 2006, Paris.

BACQUE M-H, GUERIN-PACE F, « Le Quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales », La Découverte, 2007, Paris.

BATESON G, BIRDWHISTELL R, GOFFMAN E, ... [et al.] - « La nouvelle communication » - Textes recueillis et présentés par Yves Winkin, Seuil, 1992, Paris.

BOLTANSKI L, THÉVENOT L, « De la Justification, Les économies de la grandeur », Gallimard, 1991, Paris.

BOURDIEU P, « La Distinction, critique sociale du jugement », Seuil, 1979, Paris.

BUE N, DESAGE F, MATEJK L in DOLEZ B, PARIS D, (dir.), « Métropoles en construction. Territoires, politique et processus », L'Harmattan, 2004, Paris.

COLLET A, « Rester bourgeois, les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction », Éditions La Découverte, Collection Enquête de terrain, 2015, Paris.

DONNAT O, « Les Pratiques culturelles des Français », Enquête, Ministère de la culture et de la communication, DAG, Département des études et de la Prospective, La Documentation française, 1997/1998, Paris.

DONZELOT J *et alii*, « À quoi sert la rénovation urbaine ? », Presses Universitaires de France, Collection : La Ville en débat, 2012

INGALLINA P, « Le Projet urbain », 2007, Que-sais-je ?, Paris.

JOSEPH I, GRAFMEYER Y, « L'école de Chicago: Naissance de l'écologie urbaine », Champ urbain, 1979, Paris.

JOUVE B, LEFEVRE Ch, « Villes, métropoles. Les nouveaux territoires du politique », Anthropos, 1999, Paris.

POIRRIER P *et alii*, « Politiques et pratiques de la culture », 2e édition, La Documentation française, collection Les Notices 2017, Paris.

SAUVAGE A, « Le Blosne, Du grand ensemble au vivre ensemble », 2013, Presses Universitaires de Rennes.

TISSOT S, « L'État et les quartiers », Seuil, 2007, Paris.

2. Articles

ALLEN B, BONETTI M, LAFORGUE J-D, « La contribution de la recherche à la conception des projets urbains. Une action en partenariat avec les bailleurs sociaux », *Les Annales de la recherche urbaine*, Volume 104, Numéro 1 pp. 110-119, 2008.

CALLON M, « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, Éléments pour une sociologie de la traduction », *L'Année sociologique*, 1986.

DOUAY N, « La planification urbaine française : théories, normes juridiques et défis pour la pratique », Armand Colin, *L'Information géographique* 2013/3 (Vol. 77), p. 45-70.

FILLOUX-VIGREUX M, « Enseignements artistiques : les réformes en cours », *Pour*, n° 194, pages 21 à 27, 2007.

FOL S, « La politique de la ville, un outil pour lutter contre la ségrégation ? », *L'Information géographique*, Vol. 77, p. 6-28, 2013.

HUGUET M.-C, *Capital culturel et inégalités sociales de réussite scolaire: les effets des pratiques musicales*. *Revue Française de Pédagogie*, pp. 45-57, 2008.

JOUBE B, « La Gouvernance urbaine : vers l'émergence d'un nouvel instrument des politiques », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 193-194, 2007.

LAFARGUE DE GRANGENEUVE L, « Quelle musique pour les quartiers ? deux équipements culturels controversés », *Volume ! La revue des musiques populaires*, pp. 5-18, 2002.

RICŒUR P, « L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social », *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*, N°2, pp. 53-64, 1984.

THORION G, « La médiation, moyen de prévenir la crise urbaine en France ? », *Communication et organisation*, 32, 2007.

3. Cours

BOUILLON J-L, *Cours sur la sociologie pragmatique*, Master 2 MICO, Rennes-2, 2016-17.

4. Articles de presse

PAOLI-LEBAILLY P, « La mue architecturale de Rennes (2/4) : un Conservatoire design en plein quartier populaire » 24/07/2016, article paru sur le site web de La Tribune : <http://www.latribune.fr/regions/bretagne/serie-la-mue-architecturale-de-rennes-2-4-un-Conservatoire-design-en-plein-quartier-populaire-587846.html> (consulté le 3 janvier 2017)

GAELT, « Des rupins dans la ZUP sud ? La mixité sociale à l'épreuve du Blosne », Alter1fo, Le magazine citoyen rennais, 12 juin 2013, article paru sur le site web du magazine : <http://alter1fo.com/des-rupins-dans-la-zup-sud-la-mixite-sociale-a-lepreuve-du-blosne-71122> (consulté le 21 septembre 2017)

5. Textes institutionnels

« Actes des 3es Assises nationales des DAC, Les Dimensions culturelles du développement des territoires », L'Observatoire plus, La Revue des Politiques culturelles, 2015.

« Décentralisation des enseignements artistiques : des préconisations pour orchestrer la sortie de crise » - Rapport d'information n° 458 (2007-2008) de Mme Catherine MORIN-DESAILLY, fait au nom de la commission des affaires culturelles, déposé le 9 juillet 2008 - https://www.senat.fr/rap/r07-458/r07-458_mono.html

« Réformer l'organisation territoriale - Les métropoles », mis à jour le 30 septembre 2016 - Projet porté par Jean-Michel Baylet, Estelle Grelier, site web du gouvernement français : <http://www.gouvernement.fr/action/les-metropoles>

États généraux de la culture : « Les Engagements de la ville de Rennes », 2015, http://metropole.rennes.fr/fileadmin/rrm/documents/Actualites/Culture/images/Etats_generaux_de_la_culture__les_cafe/2015_EGCulture_Restitution.pdf

Contrat de ville 2015-20 de Rennes-Métropole

« Diagnostic de la situation économique des quartiers prioritaires », publication de Rennes-Métropole, 2016.

Magazine bimestriel édité par l'ANRU : « Renouveau Le Mag » novembre-décembre 2016
<http://www.anru.fr/index.php/fre/Mediatheque/Publications/Renouveau-le-mag-Le-magazine-participatif-du-renouveau-urbain-n-6-novembre-decembre-2016>

Dossier « Le Blosne : Préparer ensemble l'évolution du quartier » par l'Audiar, janvier 2011, http://www.le-blosne-a-venir.fr/Atelier-Urbain/wp-content/uploads/2011/03/plugin-afficher_fichier.pdf

« La Concertation au Blosne », Point d'étape, 2007-2015, Synthèse des principales actions de concertation menées par l'IAUR et l'AUDIAR pour le projet de renouvellement urbain du Blosne à Rennes - mars 2015 <http://www.iaur.fr/bilan-concertation-quartier-blosne-2007-2014/>

6. Mémoires

VILLARD E, « L'action culturelle dans les quartiers populaires de Toulouse. L'accessibilité des populations au prisme de l'offre artistique et culturelle. », Mémoire Master II Espaces et Sociétés de Gestion Locale, Université Toulouse II

Le Mirail, 2010,
http://couac.org/IMG/pdf/Memoire_culture_et_quartiers_populaires_Toulouse.pdf

BATEZAT-BATELLIER P, « Un apprentissage particulier dans une école élémentaire : l'instrument de musique en orchestre comme exemple d'une approche en didactique de la musique », Université Rennes 2 – Haute Bretagne UFR Sciences Humaines Sciences de l'Éducation Master II Éducation, Apprentissage et Didactique, 2012, http://ancien-cread.espe-bretagne.fr/IMG/pdf/MEMOIRE_Master_2_EAD_didactique_de_la_musique_Batezat_Batellier.pdf

Annexes

1. Entretiens

Les entretiens personnels sont jointes à ce dossier, en fichiers audio sur une clé usb. En voici la liste :

Jean-Christophe Beaudon	enseignant de trombone au CRR et coordinateur des classes orchestre	08/03/17
Marylou Perrin	85 ans, habitante du Blosne, militante d'éducation populaire, membre d'ATTAC	02/05/17
André Sauvage	sociologue et urbaniste, habitant du Blosne, membre du conseil de quartier et de la commission cadre de vie	18/05/17
Charles-Édouard Fichet	directeur du Triangle	22/05/17
Emmanuel Ruben	co-auteur du roman collectif "Le Blosne, Mode d'emploi", géographe	23/05/17
Clotilde Boulange	chargée de mission de la ville de Rennes pour l'accompagnement de la rénovation urbaine	20/06/17

S'ajoute à cette liste le compte-rendu de l'entretien mené avec Franck-Olivier Jedrzejak-Hévin, dont le verbatim est restitué à la page suivante.

**Entretien avec Franck-Olivier Jedrzejak-Hévin, directeur-adjoint
du CRR, à propos de l'organisation du nouveau Conservatoire
au Blosne, le 29 mai 2017 au Conservatoire de Rennes.**

1) *Quelles sont les activités qui seront organisées au CRR du Blosne ?*

FOJH : Attention à l'expression « CRR du Blosne », qui est impropre. En effet, il n'y aura pas un Conservatoire du centre et un Conservatoire du Blosne, mais toujours un seul et même Conservatoire de Rennes, déployé sur deux sites : la rue Hoche et la place de Zagreb.

Les activités organisées sur le site du Blosne seront les suivantes :

- Théâtre
- Danse
- Musiques actuelles (musiques actuelles amplifiées, jazz, musiques traditionnelles, percussions)
- Activités d'orchestre (classes orchestre, orchestre d'harmonie, orchestre symphonique, orchestre à cordes) et grandes pratiques collectives en général (projets du type "Le Bourgeois gentilhomme" par exemple)
- Activités de diffusion avec l'auditoire de 300 places
- Les activités du Pont Supérieur

D'autre part, les activités qui resteront organisées sur le site de la rue Hoche sont des activités de pratique individuelle ou de petit collectif :

- Musique classique et ancienne
- Formation musicale

La répartition des activités sur les deux sites est le fruit d'une réflexion autour des usages des lieux, en tenant compte du temps de déplacement de l'utilisateur, de la logistique du transport des instruments (les percussions qui sont volumineuses seront stockées sur le site du Blosne où il y aura plus de place, c'est pourquoi les cours seront donnés sur ce site).

C'est aussi le désir de créer de la circulation entre les deux sites, notamment autour des activités d'orchestre.

D'aucuns pensent que la répartition sur deux sites peuvent opérer un clivage entre les disciplines (musique classique au centre versus musiques actuelles dans le bâtiment au Blosne), certes, cependant le site de Zagreb opérera dans le même temps un rassemblement de la danse et du théâtre (des activités qui sont pour le moment éclatées sur plusieurs lieux), et des rassemblements interdisciplinaires autour des pratiques collectives.

C'est, quoi qu'il en soit, un compromis selon des logiques d'usages des lieux. Au départ, il devait y avoir un seul bâtiment construit au Blosne pour toutes les

activités du Conservatoire. Comme le budget du projet a été divisé par deux (20 millions au lieu de 40 millions) et que le nouveau site ne pourra accueillir toutes les activités du Conservatoire, c'est pour cela que les activités ont été réparties sur deux sites.

D'autre part, les transversalités n'adviennent pas tant à partir de la proximité géographique qu'à partir d'affinités et de volontés.

2) *Quel sera le nom du bâtiment ?*

FOJH : On ne connaît pas encore le nom du nouveau bâtiment.

3) *Combien y aura-t-il d'agents administratifs et quels services administratifs seront présents au Blosne ?*

FOJH : À priori il y aura les services administratifs suivants :

- Accueil
- Régie technique
- Sécurité

Par contre, les services administratifs tels que direction, comptabilité, scolarité, resteront intégralement sur le site de la rue Hoche.

Cela dépend également des arbitrages budgétaires de la Ville. Un fonctionnement sur 2 sites implique un renfort des moyens humains. Cette discussion engagée avec les élus devra se poursuivre dans les prochains mois.

En outre, on envisage de mettre à disposition les lieux à des partenaires (associations du quartier par exemple) :

- En coproduction
- Pour une mise à disposition tarifée ou non

On pourra aussi confier un badge d'accès à des élèves devant répéter.

4) *J'ai entendu parler d'un projet de cafétéria au Conservatoire du Blosne ?*

FOJH : En effet, il y aura un espace de restauration, au rez-de-chaussée du bâtiment. Par contre, ce sera une gestion indépendante du Conservatoire (délégation de service public).

5) *À quel objectif donnez-vous la priorité : le rayonnement régional ou l'ancrage dans le quartier ? Comment articulez-vous ces deux objectifs ?*

FOJH : Le bâtiment du Conservatoire au Blosne ne sera pas un Conservatoire de quartier, mais un Conservatoire à rayonnement régional implanté dans un quartier.

Cependant les liens avec le quartier méritent d'être investis. Les projets impliquant les classes orchestre sont un bon exemple d'articulation entre le local et

le régional.

6) *Pour vous, quels sont les enjeux de l'arrivée au Blosne ? L'adoption par les habitants du quartier ? L'adoption par le public actuel du CRR qui accomplira le chemin jusqu'au Blosne ?*

FOJH : Le mot "adoption" est interpellant. On a d'ailleurs pu observer deux types de réactions chez les enseignants :

- Pourquoi faut-il se faire accepter ? N'est-ce pas naturel d'être là ?...
- Y aura-t-il un commissariat de police à côté ?...

On voit donc bien que les représentations sont très nourries d'idées reçues sur le Blosne.

7) *Quelles sont vos craintes en vue de l'installation du CRR au Blosne ?*

FOJH : "Craintes", un mot fort, plutôt des "points de vigilance".

La question des moyens se pose : un lieu qui vit a moins de risques d'être l'objet d'actions de malveillance, alors qu'un lieu qui n'est pas habité, faute de moyens (en personnel notamment), est plus vulnérable.

8) *Disposez-vous d'un plan du nouveau bâtiment du Blosne ? Seriez-vous en mesure de me le communiquer ?*

FOJH : Il y a un gros dossier, mais il y a aussi un plan des différentes couches du bâtiment.

Maxime Leschiera pourra le transmettre.

9) *Si je vous dis : "le Blosne dans 10 ans", quelle est l'image qui vous vient ?*

FOJH : Un quartier très vert, un parc en réseau, un quartier accessible, une image renouvelée.

10) *Est-ce que le projet de bâtiment du CRR au Blosne va vraiment aboutir ?*

FOJH : En tout cas, les élus manifestent un engagement politique avec le rendez-vous du 24/06/17 : un parcours commenté du Blosne, avec conférence sur le projet du Conservatoire.

2. Quelques supports de communication de Rennes-Métropole



Illustration 10: Recto de l'invitation à la présentation du projet urbain du Blosne le 24 juin, publiée par Rennes-Métropole.

LE NOUVEAU BLOSNE SE CONTRUIT AVEC VOUS, POUR VOUS

1 Pôle économie sociale et solidaire

Atelier du Canal, architectes Maître d'ouvrage Coop de construction



2 Maison du Projet

©2A Design



3 Conservatoire

Agence Tetrarc



10h15 **Accueil café**

10h30 **Présentation du projet du Conservatoire**

avec Olivier Perocheau, architecte associé en charge du projet, agence TETRARC, et Maxime Leschiera, directeur du Conservatoire à rayonnement régional.
En présence de Nathalie Appéré, Maire de Rennes

11h15 **Visite guidée des futurs projets du quartier**

12h15 **Animation musicale**

par des élèves du Conservatoire et des Classes orchestre du Blossne. L'animation sera suivie d'un pot convivial

Centre culturel Le Triangle,
salle Archipel, boulevard
de Yougoslavie

Au sud du marché, face au
n°4 de la Place du Banat



Illustration 11: Verso de l'invitation à la présentation du projet urbain du Blossne le 24 juin, publiée par Rennes-Métropole.



INFORMATION AUX HABITANTS

PROJET URBAIN DU BLOSNE "AMÉLIORER LE QUOTIDIEN, DYNAMISER LE QUARTIER"

Depuis l'automne 2016, la Ville de Rennes a relancé la concertation grâce à des nouvelles permanences régulières au Pôle social, pour permettre un dialogue constructif et régulier avec les habitants du quartier.

L'un des premiers objectifs de ces permanences est de préparer l'ouverture de la future Maison du projet, prévue pour la rentrée 2017.

Ces moments permettent aussi la transmission d'informations et des échanges à propos de l'avancement des différentes opérations du Projet Urbain.

PROCHAINES PERMANENCES AU PÔLE SOCIAL, 7 BOULEVARD DE YOUGOSLAVIE

2017	MARDI 14h – 17h	JEUDI 9h30 – 12h	VENDREDI 14h – 17h
Avril			28 avril <u>matin</u>
Mai		4 mai	12 mai
	23 mai	18 mai	
Juin		1^{er} juin	
	6 juin		16 juin
	20 juin	29 juin	

CONTACT : Clotilde Boulange - chargée d'opération Concertation Ville de Rennes

leblosne@ville-rennes.fr



Illustration 12: Document publié par Rennes-Métropole comportant le calendrier des permanences sur la rénovation urbaine du Blosne

3. Quelques supports de communication du quartier du Blosne



Illustration 13: Support de communication de l'événement "La Nuit du Blosne", coorganisé par plusieurs associations du quartier

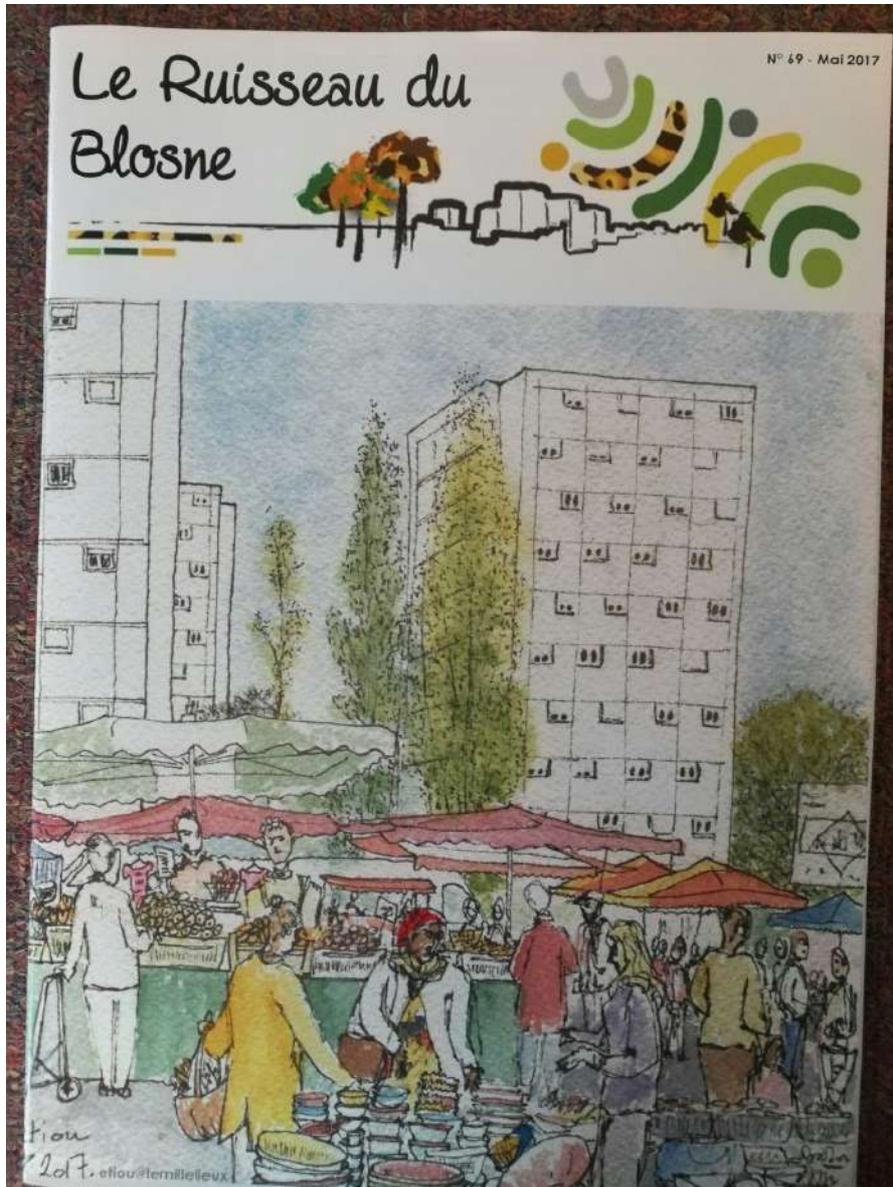


Illustration 14: Publication d'information locale du Blosne



Illustration 15: Publication d'information locale sur le Blosne, par la DQSE

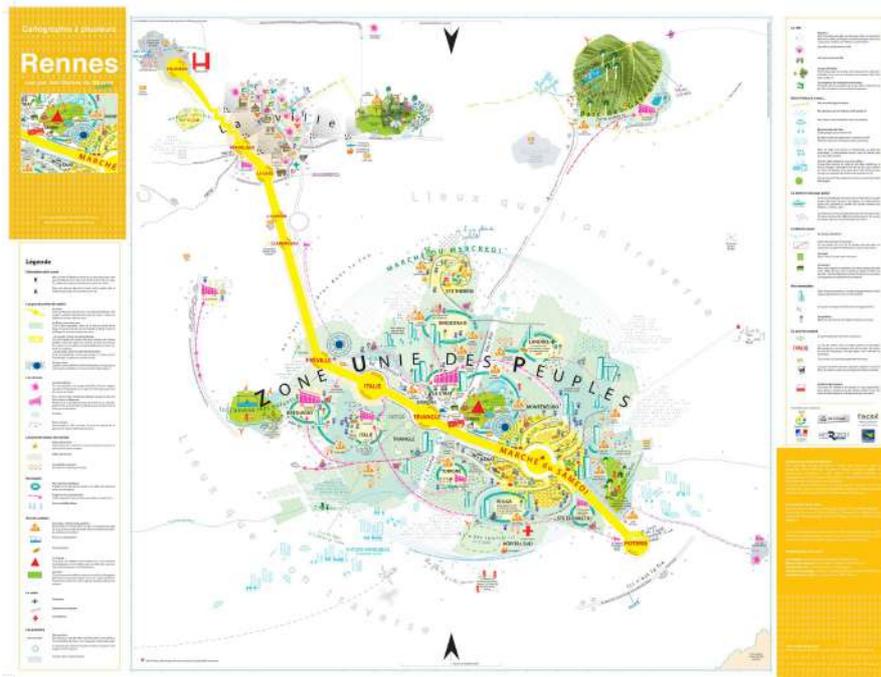


Illustration 16: Carte subjective du Blois par "les dames du Blois". En collaboration avec l'association "Géographie subjective" et la Maison des Squares

4. L'oiseau jaune, support de communication des Chants du Blosne...

